300 1954 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXV

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Lucien Foulet, L'effacement des adverbes de lieu 433
André Pézard, Faux noms de lieux dans les *Laudi* de Jacopone 457
Eug. Kohler, Le sens large du vocabulaire espagnol 498

MÉLANGES

William A. Nitze, *Le bruiden* et la lance-qui-saigne 512
Mario Roques, Deux notules sur des passages contestés du manuscrit d'*Aucassin et Nicolette* 520
M. D. E. Newstead, Sur les vers 422-435 du *Roman de Renart* 524

COMPTES RENDUS

Los Fueros de Sepúlveda, ed ... por Emilio Saez ; estudio ... por Rafael Gibert, ... por Manuel Alvar, ... por Atilano G. Ruiz-Zorilla ; prologo del ... Pascual Marin Perez (Bernard Pottier) 529
Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques, t. IV (M. R.) 535
Périodiques 540
Chronique 546
Errata 552
Index des Mots 553
Table des matières 569

Les prochains fascicules contiendront :

L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
Marcel Lecourt, Une source d'Antoine de la Sale : Simon de Hesdin.
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
Mario Roques, Le Graal de Chrétien et la demoiselle au Graal.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

L'EFFACEMENT DES ADVERBES DE LIEU

II. — *Ici*, *là* ET LEUR GROUPE [1].

Il est intéressant de suivre, depuis les origines même du français jusqu'à nos jours, l'histoire des adverbes de lieu *ici* et *là* et des particules ou des locutions qui gravitent autour de ces formes maîtresses. On y observe, dans un domaine bien délimité, les curieux procédés par lesquels la langue accueille, transforme, se développe, s'enrichit, tente parfois de se discipliner, s'appauvrit à l'occasion, se simplifie le plus souvent, et on y voit à l'œuvre quelques-unes des grandes forces qui, là comme ailleurs, dirigent l'évolution de notre parler.

Les formes principales du groupe, comme on peut s'y attendre, dérivent du latin. En latin les adverbes de lieu de cette catégorie correspondaient aux adjectifs, ou pronoms démonstratifs et formaient à leur côté un tout bien lié. En regard de *hic*, *iste*, *ille*, on avait *hic*, *huc*, *hinc*, *hac* — *istic*, *istuc*, *istinc*, *istac* — *illic*, *illuc*, *illinc*, *illac*. Notons les caractéristiques de ces adverbes : 1° Comme nous venons de le dire, ils sont en relation étroite avec les démonstratifs : *hic*, c'est « là où je suis », *istic* « là où tu es », *illic* « là où il est ». 2° Comme les démonstratifs, ils indiquent proximité ou éloignement, soit dans l'espace, soit dans le temps : *hic* « là tout près », *istic* « là à une certaine distance », *illic* « là au loin ». 3° Ils distinguent entre *hic*, *istic*, *illic* qui marquent repos et les trois autres formes qui toutes indiquent mouvement, soit vers, soit à partir de, soit passant par. 4° A l'intérieur de la catégorie ils se groupent suivant leur costume : une certaine voyelle caractérise les « formes du repos » :

1. Pour la première partie de ce mémoire, voir *Romania*, LXIX (1946-47), p. 1-79.

hic, *istic*, *illic*, et trois autres voyelles caractérisent chacune des trois « formes du mouvement » : *huc*, *istuc*, *illuc* — *hinc*, *istinc*, *illinc* — *hac*, *istac*, *illac*. Tout ceci est une merveille d'agencement et de symétrie.

Qu'en reste-t-il dans le français du moyen âge ? 1. La relation de l'adverbe avec chacune des trois personnes du démonstratif ne s'est pas conservée. C'est que les adjectifs et pronoms démonstratifs ne présentent plus la même symétrie qu'en latin : *iste* et *ille* deviennent bien *cist* et *cil*, mais *hic* est tombé, sauf au neutre *ecce* > *hoc ce*. A l'adverbe, ce sont les formes de la 2e personne (*istic*, *istuc*, etc.) qui ont disparu. Il n'y a donc plus de correspondance possible, sans compter que là même où les formes latines se sont conservées elles ont subi un tel changement qu'il est bien douteux qu'on ait vu, par exemple, la parenté de *ci : la* avec *cist : cil*. 2. L'opposition proximité-éloignement était plus utile et s'est maintenue. 3. Qu'en est-il de l'oppositition repos-mouvement ? *Hic* a donné *ci*, *hac* a donné *ça*, *illac* a donné *la*. En principe nous avons donc un mot marquant repos, et deux mots marquant mouvement : l'un de ces deux indique mouvement pour venir près, ou mouvement partant de près, l'autre mouvement pour aller loin, ou mouvement aboutissant loin ou dirigé vers le loin. Nous reviendrons sur cette opposition. 4. Au point de vue de la forme, nous avons deux groupements qui s'entrecroisent : d'une part *ci* et *ça* où la voyelle est différente, mais la consonne identique : cela rappelle les formes *hic*, *huc*, *hinc*, *hac*, d'autre part *ça* et *la*, où la consonne est différente, mais la voyelle identique : cela rappelle *hac*, *istac*, *illac*. Cet entrecroisement singulier explique bien des choses. Notons que les voyelles sont celles du latin classique, que la consonne *l* de *la* vient également du latin classique, mais que le *c* de *ci* et *ça* vient du latin populaire *ecce : ecce hic*, *ecce hac*. Il est probable que l'aspiration tombant, *hic* et *hac* auraient été réduits à une unique voyelle : *ecce* a rétabli l'équilibre rythmique. (Mais sur ce point il y aurait lieu de tenir compte des formes correspondantes de l'italien et de l'espagnol.)

On voit déjà combien cela est différent du latin. Voyons maintenant de plus près les caractéristiques notées sous 3 et 4, à savoir l'indication du repos et du mouvement, et la forme

sous laquelle cette indication est donnée. Ce qui frappe tout d'abord dans ce groupe *ci, ça, la,* c'est le manque de symétrie. Il y a deux formes pour la notation de « proximité », l'une marquant repos, *ci,* l'autre marquant mouvement *ça* : en regard pour exprimer la notion d'« éloignement » il n'y a qu'une unique forme, qui marque le mouvement *la.* Ce qui manque c'est un adverbe allié à *la* et marquant le repos. En d'autres termes, il devrait y avoir un *li,* que les textes ne nous offrent pas. *Li* existe en italien et on a *allí* en espagnol. Pourquoi *li* n'apparaît-il pas en français ? Serait-ce que la présence de l'article *li* a empêché la création d'une forme adverbiale homonyme ? Mais la présence de l'article féminin *la* n'a pas mis obstacle à la formation de l'adverbe *la.* L'absence d'un *li* adverbial reste une énigme.

Quoi qu'il en soit de ce point, nous avons devant nous un système boiteux ; *ci, ça : la.* On voit que pour compléter le groupe il nous faudrait un mot qui indiquât à la fois éloignement et repos. Qu'à cela ne tienne, c'est *la* qui, à côté de son emploi traditionnel où il marque le mouvement, va jouer ce rôle nouveau. (Cf. le cas de l'espagnol *ahí.*) Nous aurons donc l'opposition *ci : la* marquant proximité ou éloignement, et en même temps repos. Mais comme *la* indique aussi — et de fondation — le mouvement, il entraînera *ci,* qui apprendra ainsi à ses côtés à marquer également le mouvement. En regard de *ça : la* adverbes de mouvement et de *ci : la* adverbes de repos on aura donc *ci : la* adverbes de mouvement. Il en résulte qu'on aura deux mots pour marquer le mouvement rapproché, *ci* et *ça,* et qu'ils ne peuvent pas ne pas devenir des rivaux. *Ci* est mieux armé, car il est plus commode, se prêtant indifféremment à exprimer repos ou mouvement, ce qui revient à dire que c'est le verbe qui décidera de la question. *Ça* n'exprimant que le mouvement n'a pas beaucoup de chance de durer dans une langue qui s'est débarrassée peu à peu de la plupart des adverbes indiquant mouvement par eux-mêmes (*sus, jus* et spécialement *amont* et *aval*). En attendant, *ça* indiquant mouvement est au XII^e^ et au XIII^e^ siècle très solide et fort employé. Non qu'il n'y ait eu des confusions ici aussi, mais les exemples de *ça* marquant repos sont, à cette époque, extrêmement rares, en dehors de la locution *ça et la,* qui s'emploie dans les deux cas.

Et cette locution même montre que c'est sous l'influence de *la* que *ça* s'écarte en de rares occasions de sa signification essentielle : identité de voyelle entraînerait volontiers identité de fonction, si la tradition ne conservait pas ici toute sa force.

Tel est donc le tableau que nous offrent les textes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle : *ci* et *la*, indiquant proximité ou éloignement et également aptes à exprimer repos ou mouvement, et *ça* se bornant à indiquer un mouvement rapproché de celui qui parle.

Dès le XIII^e^ siècle les démonstratifs *cist* et *cil* montrent des signes de défaillance, bien que la crise ne doive se produire que beaucoup plus tard. Pour plus d'une raison, on commence à les distinguer mal l'un de l'autre. Pourtant, les deux notions qu'ils expriment — proximité et éloignement — sont importantes et la langue ne semble pas disposée alors à les abandonner. Le remède ne s'est pas fait attendre : *ci* accolé au substantif que précède *cist*, *la* accolé au substantif que précède *cil* vont raviver le sens de ces deux mots : on aura *cist rois ci* et *cil rois la*. Voici donc *ci* et *la* qui de ce fait étendent singulièrement leur emploi. Il n'est pas dit que ceux qui ont les premiers risqué ces additions naïves aient bien clairement vu la parenté formelle, sinon de *cist* et de *ci*, du moins de *cil* et de *la*, mais leur instinct ne les a pas trompés, et ils ont créé ainsi un procédé destiné à un grand avenir et qui devait un jour nous donner un des mots essentiels de notre vocabulaire (cela).

Nous n'avons encore rien dit d'une forme parallèle à *ci* et de même sens, à savoir *ici*. *Ici* pose un problème qui n'est pas résolu. L'*i* initial est le même qu'on retrouve dans *icist*, *icel*, etc., *icist*, *icest*, etc., *içe* et aussi dans *itel*, *itant*, *issi*, et *idunc*. D'où vient-il ? Aucune des explications qu'on en a proposées n'est vraiment satisfaisante [1]. En tout cas, contrairement à ce que j'ai admis autrefois (*Romania*, XLVI, 1920), il semble bien que dans tous les cas la forme sans *i* (*cist*, *cil*, *ço*, *tel*, *tant*, *si*, *dunc*) soit la plus ancienne. Autre difficulté : pourquoi,

1. Voir Hilding Kjellman, Mélanges de Philologie offerts à M. Johan Vising (le 20 avril 1925), Fr. *ici* — *aussi*, Essai d'étymologie, p. 161-178; O. Bloch et W. von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, 2^e^ éd. refondue par W. von Wartburg, 1950, s. v. *ici*.

alors que partout ailleurs, la forme sans *i* a fini par triompher de la forme avec *i*, le seul *ici* a-t-il survécu et réduit *ci* à la portion congrue ? Les explications qu'on a cherché à en donner — en particulier faiblesse rythmique de *ci* — s'appliqueraient tout aussi bien au cas de *la*, et pourtant la forme parallèle *ila* ou *yla* n'a pas survécu : quoique elle soit peu fréquente dans les textes [1], elle a dû être bien plus souvent employée dans la conversation. Meigret la signale encore au milieu du XVI[e] siècle et déclare qu'il faut la laisser au peuple de Paris [2]. Notons en passant qu'une forme *içа*, qu'on a prétendue inexistante, a bel et bien existé : on en trouve un exemple, ce qui en suppose pas mal d'autres, dans un manuscrit du *Perceval* de Chrétien [3]. Pour ce qui est de la valeur rythmique de *ci*, il serait facile de montrer que, tout comme *la*, *ci* peut en effet être atone, mais est souvent aussi employé en position forte [4]. Il faut donc, pour le moment, laisser la question en suspens.

Iluec (nombreuses formes ou graphies concurrentes : *illuec*, *ilueques*, *aluec*, *aluecques*, *alec*, *alues*) est une particule assez énigmatique. L'étymologie n'en a pas été établie avec une entière certitude. (L'étude la plus poussée est celle qu'en a faite Hilding Kjellman [5]) et son emploi montre de singulières fluctuations. On trouve le mot, sous une forme ou sous l'autre, accolé à *ci*, *ici* et *là* : c'est alors ce que Kjellman appelle une « particule de précision ». Il semble jouer en ce cas le rôle que prend ou prendra *endroit* accompagnant les adverbes *ci*, *ici*, *ça*, *la*. Mais il est certain qu'il est employé surtout au sens de « là » (et peut alors s'accompagner lui-même de *endroit*, *entour*, etc. ou précéder *ou*). Mais quelle est sa signification précise en regard de *la* ? Y a-t-il ici deux synonymes qui se prennent

1. Pourtant, voir Godefroy IV, 542.

2. Éd. W. Foerster, 1888, p. 173, l. 13.

3. Éd. A. Hilka, 1932, v. 26, *içа* L.

4. Citons un exemple : « Lors saut dou cheval a terre et li dist : « Biau frere, quant venistes vos *ci* » ? *Queste del Saint Graal*, éd. A. Pauphilet, 1923, p. 188, l. 20. La véritable forme faible est *i* (fr. mod. *y*) : nous n'en traiterons pas dans le présent article.

5. Fr. *iluec* — *aluec* — *lues*, Essai d'étymologie, 1925, tirage à part, p. 119-134. Cf. Dictionnaire étymologique O. Bloch et W. von Wartburg, s. v. *ici*.

indifféremment l'un pour l'autre, ou sont-ils séparés par une nuance de sens ou d'emploi, et s'il en est ainsi, quelle est cette nuance ? Il n'est pas aisé de répondre à ces questions. On a l'impression que *ci*, *ici*, *ça*, *la* forment un petit groupe fermé et que *iluec* évolue un peu en dehors de leur cercle. Pourtant, c'est une forme ancienne de la langue. Il est possible qu'elle vienne d'un milieu social un peu différent de celui d'où sont sorties les quatre autres formes, et peut-être aussi un peu inférieur. Mais elle a pu être fréquente dans la conversation, et ne pouvait manquer de pénétrer un jour ou l'autre dans la langue des livres. Les écrivains, ou certains d'entre eux, cherchent visiblement à lui faire une place mieux définie dans le groupe des adverbes de lieu. Ainsi l'auteur de la *Quête du Graal*, sans se tenir sur ce point à une règle absolument rigide, lui donnerait volontiers le rôle d'une particule indiquant surtout repos, réservant de préférence à *la* son emploi ancien de particule marquant mouvement: « Quant il est *la* venuz, si troeve Lyonel son frere qui seoit toz desarmez a l'entree de la chapele, et s'ert *ilueques* herbergiez (p. 188, l. 15). » Notons que les 9 exemples du mot dans *Roland* nous montrent un « adverbe de repos ». Si cette tendance avait abouti, on aurait eu un groupe très symétrique *illuec : la* s'opposant à un groupe *ci : ça*. Mais *ci* était déjà trop employé pour indiquer le mouvement et *la* pour marquer le repos pour que cette tentative eût des chances de succès. Et en effet dès le XV^e^ siècle, comme nous le verrons, *iluec* est en décadence. L'intrus a été chassé par le groupe dominant. Au temps de sa plus forte expansion, on s'en est servi souvent aussi simplement pour éviter une répétition de *la*, c'est-à-dire dans l'intérêt de la variété[1]. Les chiffres suivants nous permettent de nous faire une idée de la fréquence d'*iluec* par rapport à nos autres particules adverbiales du XIII^e^ siècle. Dans la *Quête du Graal*, en regard de 100 exemples de *la*, de 77 de *ci* et *ici* (72 de *ci* et 5 de *ici*), de 31 de *ça*, il

1. Par exemple : Et *ilec* [au château de Corbenyc] sai je bien que vos en orroiz veraies noveles, s'il avient que vos *la* nel truissiez, *Queste del S. Graal*, p. 79, l. 18. Encore chez Froissart : Et fist tant par ses journées qu'il vint à Moustruel sus mer, et *là et illuech environ*, à Hedin et à Saint Pol, et sus cele marce attendirent li François l'un l'autre. (Éd. de la Soc. d'Hist. de France, VII, 165, 17.)

y en a 54 de *iluec*. Il est difficile de prévoir dès lors le discrédit où il tombera moins de deux siècles après. Il est vrai que les mêmes chiffres nous laissent moins encore deviner la fortune qui attend *ici*. Mais *ici* n'est qu'une doublure de *ci* et la langue ne perd rien à son triomphe, tandis qu'avec *iluec* c'est bien vraiment un élément du vocabulaire qui s'en va sans avoir été remplacé.

Notre description du groupe de *ici* et *la* ne serait pas complète si nous négligions le rôle important qu'y a joué le mot *part*. Dès l'époque latine le substantif *pars*, qui s'emploie dans une foule de locutions idiomatiques, a une tendance à remplir à l'occasion une fonction adverbiale, comme le montre l'accusatif *partim*, distinct de la forme courante *pártem* et devenu un véritable adverbe. La tendance a été poussée plus loin encore en français. Notons en passant que pendant tout le moyen âge on a eu de la peine à distinguer trois mots qui ont, il est vrai, une origine commune, mais que nous séparons fort nettement aujourd'hui, *part*, *parti*, *partie*. Il y a, entre bien d'autres, un témoignage curieux dans Villon : la locution *la plupart* date du XV^e^ siècle, mais ce qui est peut-être le plus ancien exemple que nous en ayons se présente dans le *Testament*[1] sous la forme *la plus partie*, parfaitement admissible pour l'époque et dont certains éditeurs ont eu tort de contester le bien-fondé. Mais dans l'emploi que nous allons examiner, ni *parti* ni *partie* n'ont cherché à rivaliser avec *part*. C'est quand il s'agit d'indiquer un point ou une direction dans l'espace : *ceste part* signifie « ici » et *celle part* « là ». Ces expressions abondent chez les meilleurs écrivains, l'auteur de la *Quête du Graal* au XIII^e^ siècle, Froissart au XIV^e^, et elles ne sont inconnues ni du *Roland* ni de Chrétien. Elles sont fortement accentuées : c'est ce qui permet de les placer dans des positions que ni *ici* ni *la* ne pourraient tenir : « Et s'en vint sejourner Clemens en la cité de Fondes et là ouvri ses grasses : si se traïssent toutes manieres de clers qui ses grasses voloient avoir, *celle part*. (Froissard, IX, 148, 22). » On les trouve particulièrement avec un verbe signifiant mouvement pour aller vers ou venir vers. Voici des exemples de *celle part*, choisi comme type de l'espèce. La locution se présente

1. V. 1832 · *la plus parti(e)* de leurs aages.

sous deux formes : 1. précédée de la particule *de* : « Et s'en vinrent *de celle part* et entrèrent en ces mares (Froissart, X, 183, 13). » 2. non précédée de la particule *de* : « Nous irons *ceste part* (Froissart, III, 67, 2). » Le même mot *part* peut être précédé du pronom interrogatif *quel : quel part* signifiera « *où* ». Et ici la locution se mettra aussi volontiers avec un verbe de repos qu'avec un verbe de mouvement : 1. Avec un *de* préliminaire : « Si li enquiert li vavassors *de quel part* il voelt aler (*Lancelot*, éd. Sommer, II, 178, 35). » « Dites moi dont, fet il, *de quel part* li chevaliers est et jou y irai [= de quel côté] (*Lancelot*, éd. Sommer, III, 68, 20). » 2. Sans un *de* préliminaire : « Damoisele, *quel part* vont il ? (*Lancelot*, éd. Sommer, I, 188, 37). » « Et *quel part* s'en va il ? — Il s'en va en chele forest... Si li montre *quel part* (*Lancelot*, éd. Sommer, I, 203, 27). » « Et *quel part* sont il ? ce dist li captans; sont il deça le Pont de l'Arce ou delà ? (Froissart, VI, 111, 10). » Mêmes constructions avec un *quel* à valeur indéfinie : 1. « Laissiés les aler, de par Nostre Signeur, *de quel part qu'*il voelent (Froissart, III, 118, 16). » 2. « Nous poons bien aler et chevaucier sus celle triewe, *quel part que* nous volons (Froissart, III, 118, 13). »

On voit facilement à quoi correspondent ces deux constructions qui se caractérisent par la présence ou l'absence d'un *de* initial. Là où la particule apparaît, c'est le même *de* que nous trouvons devant des formes adverbiales du vocabulaire médiéval : *dessus*, *dessous*, *dehors*, *dedans*, *de maintenant*, etc. On voit que *celle part* ou *quel part* sont traités là comme s'ils étaient vraiment des locutions adverbiales, et ils le sont en effet, comme nous le verrons plus nettement encore. Notons que quand *de* se présente devant *celle part* ou *quel part* avec un verbe indiquant mouvement pour venir de il y a conflit entre le *de* particule adverbiale et le *de* prépositionnel indiquant origine. Dans ce cas, c'est le premier qui cède. Nous sentons encore très bien cette différence dans des locutions qui dérivent précisément de la conception médiévale que nous examinons en ce moment : dans « de quel côté allez-vous ? » *de* n'est pas significatif, on ne peut douter qu'il ne le soit dans « de quel côté venez-vous ? » Du reste, quoique *celle part* et *quel part* se rencontrent fréquemment avec un *de* préliminaire, les emplois du même genre où *de* n'apparaît pas sont encore plus abondants. Nous avons alors

un accusatif absolu, et c'est là une construction favorite de la langue médiévale : elle se présente particulièrement avec les mots *chemin, voie, route, chaussée* : « Li rois et sa route chevauchièrent *toute la cauchie* pour entrer en Londres (Froissart, X, 117, 10). » Signalons en passant le rôle important que joue *tout* dans les locutions de ce genre, où il est non pas absolument nécessaire, mais du moins extrêmement fréquent.

A côté de *celle part* et de *quel part* il faut mentionner d'autres locutions analogues qui abondent également dans les textes du moyen âge et dont plusieurs se sont en partie conservées : *d'ambedeus pars, d'autre part, d'une part et d'autre, à une part, nulle part* (et *de nulle part*). Ce qui nous intéresse particulièrement ici, ce sont les phrases du type « d'autre part le chastel », « d'autre part l'iaue », « d'une part et d'autre Sainne » (le type « d'autre part *de* la Seine » est beaucoup plus rare). On reconnaît là une construction fréquente avec les adverbes qui peuvent jouer le rôle de préposition (*dedans, dehors*, etc.).

Part n'est pas le seul substantif qui vienne prêter son appui au groupe de *ici* et *la*. Il faut mentionner encore spécialement *place, endroit, lieu, lez, côté*. Avec tous ces mots *part* entretient des relations qu'il est intéressant de démêler dans le détail, mais il se distingue nettement de tous. *Place*, il est vrai, est souvent très près de lui. Comparer, par exemple, ces deux phrases de Froissart : « Et s'en vinrent *celle part là où* il estoient semons et mandé. (II, 117, 1.) » « Ce jour meismes que li rois David et li Escot se departirent au matin de devant le chastiel de Salebrin, vint li rois Edouwars à toute son host, à heure de miedi, *en le place là où* li rois des Escos avoit logié. » (II, 131, 8.)[1] (Noter dans les deux cas cette curieuse juxtaposition de « celle part » et de « en la place » avec le mot même dont ils tiennent la place, *la* : c'est que *la ou*, extrêmement fréquent dans les textes, a une tendance à ne plus faire qu'un mot unique.) Voilà deux phrases qui paraissent bien semblables, mais d'une part *place* s'emploie le plus souvent, sinon toujours, d'une pièce de terre située en plein champ, d'un lieu d'assemblée, de tournoi, du terrain occupé par des assiégeants, en un mot, de quelque chose d'extérieur et d'assez étendu, tandis que *part* peut se restreindre à l'endroit précis, intérieur ou extérieur, qu'occupe à un moment donné une personne ou

une chose : en d'autres termes, *place* indique une surface et *part* un point; d'autre part, et c'est là la différence essentielle, dans *ceste part, quel part, autre part* le substantif *part* s'emploie sans le secours d'une préposition significative quelconque (le *de* adverbial est autre chose et, de plus, n'est jamais nécessaire). Aucun des autres mots en question ne peut se permettre cette construction (on trouve pourtant *nul lieu*, analogue à *nulle part*). Qu'on se reporte aux deux phrases de Froissart que nous venons de citer : l'une nous offre « celle part là où », l'autre « *en* le place là où ». L'opposition est nette et on la retrouve partout. *Part* accolé à certains mots démonstratifs ou indéfinis constitue donc une très réelle locution adverbiale, et c'est d'autre part une locution adverbiale de la signification la plus abstraite, sans aucune des nuances qui colorent le sens de *place, endroit, lieu, lez, côté*. De là son long succès dans notre langue.

Jusque-là nous avons noté des formes et des emplois qui, tout en modifiant, et parfois profondément, la tradition latine en continuent pourtant, dans l'ensemble, l'esprit et les procédés. Nous arrivons maintenant à un groupe de formes où apparaît vraiment quelque chose de nouveau. Ce sont des locutions adverbiales composées de *ci, ça, la,* plus rarement *iluec* et d'une préposition : *ci dessus, ça arriere, la devant,* etc. Ces emplois sont extrêmement fréquents, et ils ont trouvé dans notre langue une telle faveur que la plupart d'entre eux ont survécu jusqu'à nos jours et qu'en tout cas le procédé qui y est mis en œuvre est aujourd'hui plus vivant que jamais. Comment entendre ces locutions ? *Ci* et *la* y sont des formes faibles et l'accent tombe sur le mot qui les suit, avec lequel ils sont étroitement unis. Et ces formes faibles ne sont dans cette association que des substituts d'un pronom personnel ou démonstratif ou bien d'un substantif précédé d'un adjectif démonstratif. *La environ* signifie « environ cet endroit, dans les environs de cet endroit », *la devant* « devant cet endroit, devant l'endroit où nous sommes, devant la maison », etc., et ainsi de suite.

Prenons comme exemple caractéristique du procédé une des plus fréquentes de ces locutions, *la endroit* et regardons-la de près. *Endroit* est aujourd'hui un substantif très courant et très utile qui s'est attribué peu à peu un grand nombre des emplois

du mot *place* (lequel, en dehors de quelques locutions figées : pluie par places, etc., ne s'emploie plus guère que pour désigner un lieu assigné à une personne ou à une chose : où est ma place ? Ce livre n'est pas à sa place). Au XII^e^ et au XIII^e^ siècle *endroit* est connu comme substantif (Tobler-Lommatsch en cite un exemple de Robert de Clari), mais il n'est pas fréquent, dans la langue écrite tout au moins. Son emploi régulier est celui d'une particule signifiant en premier lieu « en face de » : « Sire, fait Galahos je ferai la moie gent approchier plus pres d'autre part de la rive, si que mes treis sera *endroit le vostre*, si sera une neis appareillie qui ira de ci la et de la ci. (*Lancelot*, I, 255, 1.) » Ici l'intervalle qui sépare Galahot et le roi Artur est de la largeur d'une rivière ; ailleurs il pourra y avoir proximité plus immédiate : « Il n'estoit pas *endroit le gué* ou la roine estoit. (*Lanc.*, I, 203, 32.) » « Il vienent *endroit les tentes* Galahot (*Lanc.*, I, 264, 18). » Finalement la proximité se resserre au point qu'on peut parler de coïncidence ou de contact : « Si chevalcherent tant qu'il en vindrent *endroit la vile* ou la royne estoit (*Lanc.*, II, 81, 24). » « En ce que il parloient ensi, voit Galeholt venir un escuier qui aportoit l'escu Lyonel. Et quant il vint *endroit de lui*, si li dist Galeholt qu'il le report (*Lanc.*, II, 102, 1). » « Et *endroit le nombril* en avoit elle [une bande de fer] une autre aussi estroite ou plus (*Lanc.*, II, 256, 33). » *Endroit* indiquera donc un lieu donné avec une extrême précision. Il rendra le même service à l'égard du temps : *endroit miedi* (*Lanc.*, I, 241, 26), *endroit tierche* (*Lanc.*, I, 308, 26). Il s'emploiera également au figuré : « Et portera *endroit soi* chascune son fais (*Lanc.*, I, 267, 16). » On voit quelle nuance d'exactitude presque rigoureuse le mot *endroit* va ajouter aux adverbes de lieu auxquels il sera accolé : « Si en venoit sour le lac *iluec endroit* qu'ele avoit son fil perdu (*Lanc.*, I, 16, 21). » « Si le conquist par assaut [le « chastel »]... Et *de là endroit* il s'en vint devant le ville de la Riolle (Froissart, III, 80, 14). » « Ne de lui ne parole plus li contes *chi endroit* (*Lanc.*, I, 202, 28). » Au XIV^e^ siècle, Froissart, qui connaît, on vient de le voir, *la endroit*, analyse parfaitement notre locution et à l'occasion remplace la particule par le substantif dûment déterminé : « Il pensoit bien que *là en cel endroit* trouveroit il les François, et sans faute, quel part qu'il les trouvast, il les combateroit. (VI, 113, 11.) »

Voici, en nous tenant au cas de *la*, une liste des principales parmi les autres locutions de ce genre : *la environ, la entour, la pres, la fors, la defors, la hors, la dehors* (il ne semble pas y avoir de différences de sens entre ces quatre dernières formes), *la devant, la derriere*. Il faut ajouter les composés analogues où entrent *ci, ça*, et plus rarement *iliuec*. Chacune de ces locutions mériterait une étude détaillée. Nous nous contentons ici de les mentionner.

D'où viennent ces curieuses constructions ? Le latin, nous l'avons dit, ne les fait pas prévoir. Sont-elles un développement naturel du français livré à lui-même ? Je serais plutôt porté à voir là une influence germanique. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'allemand et l'anglais d'aujourd'hui pour y découvrir des associations de mots toutes semblables. Pour nous limiter au cas de l'anglais, on a *hereabout, hereafter, hereat, hereby, herein, hereinafter, hereof, hereto, heretofore, hereunder, hereupon, herewith, — thereabout, thereafter, thereat, thereby, therefor, therefore, therefrom, therein, thereinafter, thereinbefore, thereinto, thereof, thereon, thereout, therethrough, thereto, thereunto, thereupon, therewith*. Ne voilà-t-il pas une extraordinaire floraison de locutions adverbiales tout à fait analogues à celles que nous observons en français ? Je ne puis croire que le hasard ou la similitude des procédés de l'esprit humain aient amené une si étonnante ressemblance. Il faut qu'une langue ait imité l'autre. Si l'on note que la liste anglaise est bien plus pleine et complète que la liste correspondante du français et qu'à peu près toutes les prépositions y sont représentées, on aura peine à croire que c'est le germanique qui a emprunté le procédé. Et qu'y a-t-il d'étonnant à ce que le français soit ici l'emprunteur, si dans un domaine tout voisin, il doit sûrement au germanique, comme je crois l'avoir prouvé ailleurs, non pas les importants adverbes *amont* et *aval* eux-mêmes mais la méthode de leur formation et surtout les caractéristiques dont il les a dotés. On peut dire, il est vrai, que l'anglais a considérablement réduit l'étendue de la liste donnée ci-dessus et que plus des trois quarts des formes qu'elle contient sont aujourd'hui des archaïsmes, tandis que les formes correspondantes du français, quoique moins nombreuses qu'au moyen âge (par exemple *la endroit, la environ* ne se disent plus) sont extraordinairement

résistantes et s'emploient couramment dans toutes les catégories de la langue. Mais tout d'abord l'allemand a conservé intact le système de ces formations composées (*darin*, *daraus*, etc.), et d'autre part, l'affaiblissement du même système en anglais est assez tardif et n'affecte en rien les temps auxquels nous nous plaçons, sans compter qu'ici ce vieillissement du procédé s'explique en partie, à ce que je crois, par la présence du pronom neutre *it* qui a l'avantage, dans son rôle de régime, de se distinguer nettement du masculin *him* et du féminin *her* : quand on a « *on it* », on peut se dispenser de *thereupon*. Le français n'a rien qui corresponde pleinement à ce neutre si clair et si commode. « Put it (the bottle) on *it* (the table) » ne peut pas se rendre en français par « mettez-la sur *elle* » : c'est « mettez-la *là-dessus* » qui nous tire d'embarras, et c'est précisément cette absence d'une forme tonique du pronom personnel neutre et la répugnance que le français a toujours eue, au régime, à renvoyer à un nom de chose par un *lui* ou un *elle* qui expliquent à mon avis, en grande partie tout au moins, le durable succès des locutions que nous étudions ici.

Cas particulier de *la jus*, *la amont*, *la aval*. Il semble qu'il y ait là des combinaisons un peu différentes des précédentes. Les deux mots qui composent chacune d'entre elles ont l'air d'être également significatifs, et ils doivent avoir été toniques tous deux. *La sus* (*lassus*), où suivant les cas *sus* est préposition ou adverbe, fait peut-être le pont entre les deux listes. On remarquera que l'anglais ne dit pas *hereup* et *theredown*, mais *up here* et *down there*, ce qui confirme la distinction que nous venons d'établir.

Dans l'examen des locutions adverbiales composées de *ci*, *ça*, *la*, *ilec* et d'une préposition nous en avons laissé de côté une fort importante : c'est celle qui accole à *ci*, *ça* et *la* un adverbe signifiant « dans ». Cette locution se présente sous au moins deux aspects, suivant la forme de l'adverbe qui y entre, lequel peut être soit *enz* soit *dedenz*. On a ainsi *çaienz* et *laienz*, et *ça* ou *la dedenz*.

1) Les formes en *enz* ont si étroitement uni les deux éléments composants qu'on ne les sépare plus. Pourquoi dans la formation de ces deux mots *çaienz* et *laienz* s'est-on adressé à des formes peut-être dialectales de *ça* et de *la*, à savoir *çai* et

lai [1] ? Pourquoi pour créer deux mots qui se construisent aussi bien avec un verbe de repos qu'avec un verbe de mouvement a-t-on eu recours à une forme de *ça* plutôt qu'à *ci*, je ne sache pas qu'on ait répondu à ces questions. Peut-être ces deux locutions ont-elles été provinciales avant d'entrer dans le grand courant de la langue littéraire. *Çaienz* et *laienz* sont devenus *ceans* et *leans*. Au XVI^e^ siècle Robert Estienne (cité par Godefroy) n'admet pas ces graphies ni sans doute les prononciations qu'elles annoncent. Il veut qu'on dise *ciens* et *liens*. Il y a quelques exemples anciens de *ci enz*, mais c'est surtout au XV^e^ siècle que cette forme se répand : il semble qu'il y ait là reformation du mot sur le modèle de *ci* (*ça* et *çai* étant alors en décadence et *ceens* offrant une graphie qui ne semblait s'appuyer sur aucune forme vivante de l'adverbe de proximité). *Liens* peut étonner. Il n'est pas probable que la première syllabe nous présente un *li* dont nous avons constaté l'absence au XII^e^ et au XIII^e^ siècle : *li* a dû être créé de toutes pièces sur l'analogie de *ci*.

Ceans et *leans*, pour les orthographier selon la façon qui a survécu jusqu'à nos jours, n'ont pas toujours rencontré la même faveur au moyen âge. La *Quête du Graal*, il est vrai, en présente 197 exemples (36 de *ceenz* et 161 de *laienz*) contre 77 de *ci* et *ici*, 31 de *ça*, 100 de *la* et 54 de *ilec*. C'est donc un mot favori de la *Quête* et à vrai dire de l'ensemble du *Lancelot* en prose. Mais le *Roland* ne connaît ni *ceans* ni *leans*, *Aucassin et Nicolete* non plus, et Béroul n'a qu'un seul exemple de *laienz* et pas un de *ceenz*. On est surpris de ces différences et il est difficile de les expliquer, sinon par la supposition que j'ai risquée plus haut, qu'elles n'ont pas appartenu d'emblée à la langue littéraire de la France. L'auteur du *Lancelot*, en tout cas, en tire grand parti. Ainsi, par exemple, il opposera *chaiens* et *chi* : « Jou me lo de vous sour tous les autres, si vous offre oiant *tous chiaus de chaiens* et *qui chi sont* la plus belle terre... qui soit en tout le pooir monseignor le roy ne el mien aprés. (II, 67, 10.) » Nous sommes à la cour du roi Artur et c'est Galehot qui parle : « tous chiaus de laiens » ce sont les cheva-

1. Pour une explication de la forme *çai*, voir le Dictionnaire étymologique Bloch-von Wartburg, s. v. *ça*.

liers de la maisnie d'Artur qui sont à demeure à la cour du roi, « ceux qui chi sont » ce sont les chevaliers de Galehot qui n'y sont que par accident et temporairement. De même : « Et s'il [Lancelot] fust ore *ci*, jou l'en priaisse. — Comment ? fait li roys, n'est il mie *ceans* ? Où est il dont ? — Sire, fait Galeholt, il s'en est alés tres devant hier. (II, 83, 22.) » Entendez « si Lancelot était ici devant moi, je l'en prierais. — Comment, dit le roi, n'est-il pas dans le palais ? ? ». — Des exemples qui précèdent il ne faut pas conclure que ces deux mots ont déjà le sens moderne dans son étroite acception. Sans doute ils s'appliquent volontiers à un palais, a un castel, a un ensemble de salles et de chambres, mais aussi ils peuvent désigner une pièce particulière ou même à l'extérieur un lieu peu étendu soit clos, soit formant une unité séparée, un pré, un verger : « J'ai veu .j. novel acointement que vos avés fait au chevalier qui parla a vous *laiens* el vergier. (I, 265, 12.) » C'est la dame de Malohaut qui parle a la reine : elles sont alors dans la « bertesque » à une bonne distance du verger.

2) Les formes en *-enz*, *caienz*, *laienz* ont vu leurs beaux jours au XIII[e] siècle et il est douteux qu'elles aient jamais retrouvé un accueil aussi chaud que dans le *Lancelot*. Au XIV[e] siècle Froissart préfère *ça dedens* et *la dedens* : « Oïl, dist li chastellains, mandés le par vostre varlet [un échiquier], nous irons *chà dedens* entre ces portes dou chastiel jewer... Li varlés se parti : li chastellains et li chevaliers entrerent en le premiere porte. (V, 91, 18.) » « [Grievement blessé, un combattant se traine jusqu'a ce qu'il vienne] desous le grosse tour de le forterece, et puis fist signe as compagnons de *là dedens* qu'il estoit des leurs. Adonc avalerent li compagnon tantost jus de le tour et le vinrent querir a la barriere. (V, 174, 20.) » L'auteur du

1. *Ceans* apparait souvent dans les textes du XIII[e] s. en opposition à *leans*, chacun ayant sa nuance précise. Voici un ex. typique : « Et Hector li dist : Sire, faites moi rendre mon cheval (que vos vallés en a mené) *laiens*... Et li preudom li demande qui il est, et il dist que il est uns chevaliers de la maison le roi Artu. Et a ches paroles entre *laiens* li escuier et chevalier et serjant pres de xv tot armé. » Hector emploie le mot *chaiens*, parce qu'il veut dire « ici ou je suis ». Le *laiens* qui suit indique exactement le même endroit, mais cette fois c'est l'auteur qui parle, et pour lui il s'agit d'un endroit éloigné. (*Lancelot*, V, 355, 39.)

Graal n'eût pas manqué dans les deux cas d'écrire *ceenz* et *laienz*. Du reste, *là dedans* est plus matériel que *laienz* et de ce chef s'emploiera dans des cas où *laienz* serait impossible. Écoutons encore Froissart : « Il le reversa tout en dens sus le col de son cheval; et puis recuevre et le fiert ou visbus, et li embat sa hace *tout là dedens*. (VII, 247, 17.) » « Avoech tout ce meschief, messires Jehans Chanclos ne portoit onques point de visiere, siques, en abuschant, sus le cop qui estoit lanciés de roit brach il s'apoia. Se li entra li fiers *là dedens*, qui s'encousi jusques ou cerviel. (VII, 203, 4.) » Les phrases de ce genre ne sont pas rares chez Froissart. Du point de vue de la langue moderne elles posent un problème que nous retrouverons.

La en dedans a un tout autre sens et indique un intervalle de temps, un délai. « Et s'i rafreschirent et reposèrent par trois jours. *Là en dedens* li dessus dit signeur eurent conseil et avis qu'il desromperoient leur chevaucie pour celle saison. (Froissart, VII, 242, 9.) » Entendez : « dans l'intervalle de temps qui sépare leur départ de leur arrivée », « dans ces trois jours ». Il y a là un type de phrase très fréquente chez Froissart et ailleurs, et qui manque vraiment à la langue d'aujourd'hui.

Tel est le système complexe et assez inégalement agencé et unifié qui a remplacé l'équilibre et la belle harmonie du système latin. On peut prévoir que tel quel il ne pourra subsister. Et en effet dès le XV^e^ siècle il est en voie de transformation. Nous choisirons comme témoins contemporains de l'état de la langue sur ce point deux œuvres très représentatives, à des titres divers, du XV^e^ siècle, les *Quinze joies de mariage* [1] et les *Memoires* de Commynes [2]. Quel est donc leur témoignage?

Je me bornerai ici à résumer les remarques que l'étude de ces deux textes m'a suggérées. Dans les *Quinze joies ci* l'emporte numériquement sur *la*, il y en a 15 exemples contre 4 de *la*. Il est surprenant que *la* soit si peu employé, et encore sur ces 4 exemples 2 se trouvent dans une formule qui oppose *la* à *ça* (*ça et la*, *cza puis la*) et les 2 autres sont au figuré. Pas un seul exemple de *la* pour indiquer un endroit défini. *Ci* du reste, qui est beaucoup plus fréquent, se trouve souvent lui aussi dans

1. Ed. P. Jannet, 1857.
2. Éd. J. Calmette et G. Durville, 1924-1925.

des formules (*que est ce cy, cy aprés*) et surtout *voicy* (8 ex.), ou bien est en position faible, placé devant le verbe ou le participe passé (*mes commeres qui ci sont, ma commere qui cy est, ce que j'ai cy escrit*). En position forte, en dehors des tours *a XII lieues de cy* et *de cy a quatre ans*, il n'y en a qu'un exemple : *Monseigneur s'en vient cy au giste.* En regard, un seul exemple de *icy* mais en position forte : *je vouldroie qu'il fut icy. Laiens* et *caiens* sont relativement fréquents : 9 exemples du premier et 8 du second. Quoiqu'ils renvoient le plus souvent à une demeure, ils ne sont pas plus confinés à ce sens que ne l'est le *Lancelot* : « C'est ad comparer à ce que l'en met *en ung sac* ung chat et ung chien : ilz auront tousjours guerre *liens* jusqu'à la fin. »

Jusque-là rien qui rompe nettement avec le passé (malgré quelques étrangetés), mais rien non plus qui annonce clairement l'avenir. Voici toutefois deux faits plus significatifs : en premier lieu, parmi les exemples de *leans* et de *ceans* un seul nous offre la graphie *ceans*, tous les autres sont de la forme *ciens* et *liens*. Nous avons vu que ce sont des formes probablement refaites sur *ci* et qu'on a cru plus légitimes. Mais alors que *laienz* et *ceenz* pourraient passer pour des mots indépendants ayant droit par eux-mêmes à l'existence, *ciens* et *liens* fondés visiblement sur *ci* et *li* vont dépendre du sort de ces deux particules : or *li* n'a jamais eu d'existence réelle, ayant probablement été calqué sur *ci*, et *ci* lui-même étant sur le point de tomber en discrédit. Ainsi cette orthographe nouvelle, qui entraînait une nouvelle prononciation — qu'on y ait eu recours comme à une graphie plus conforme à l'étymologie, ou qu'on ait cru soutenir par là une forme défaillante — a dû contribuer de toute façon à amener ou à hâter la déchéance de ces deux mots. En second lieu il faut noter l'absence totale de *iluec*. Est-ce déjà la décadence qui commence pour ce favori des romans du Graal ?

Le livre de Commynes est autrement étendu et autrement varié que la mince plaquette des *Quinze joies de mariage*. Il nous permettra peut-être de tirer des conclusions plus solides. Le premier fait qui ressort d'un examen des *Mémoires* — fait d'une importance capitale dans l'histoire dont nous cherchons à tracer ici les étapes — c'est la grande prépondérance des formes en

-a par rapport aux formes en *-i*. Sans doute, il est dans la nature des choses que dans une narration l'auteur ait en général à nous reporter à des lieux éloignés : il ne peut guère s'agir de lieux rapprochés que dans un dialogue ou dans un récit fait par un des personnages du livre. Et nous avons déjà remarqué cet écart dans la *Quête du Graal*, par exemple. Mais chez Commynes la disproportion devient si considérable qu'elle doit traduire une évolution de la langue même. Si nous additionnons tous les emplois de *la*, soit employé seul, soit accolé à un autre mot, et particulièrement à un pronom ou adjectif démonstratif, nous obtenons un total de 276 exemples pour *la* en regard de 97 exemples de *ci*, pris dans les mêmes conditions. On voit l'avance de *la*.

Ce n'est pas tout : *ci* non seulement est bien moins employé que *la*, mais c'est à peine s'il existe à l'état indépendant. Sur 68 exemples de *ci*, il y en a 29 de *ici*, 16 où *ci* est accolé à un démonstratif et 7 de *voicy*, ce qui fait déjà 52 exemples. Les 16 autres nous montrent *cy* dans des locutions où il n'est plus qu'un modeste partenaire : *cy devant* 4 exemples, *par cy devant* 3, *cy aprés* 4, *ci dessus* 3 ; il n'a un peu d'indépendance que dans *jusques cy* (temporel) 1 exemple, et *ne cy ne ailleurs* 1 exemple.

Quelle est la position de *ici* en face de *ci*? *Ici* n'est représenté que par 29 exemples, c'est-à-dire moins de la moitié du chiffre atteint par *ci*, mais il est un mot indépendant dans 13 cas. On peut déjà prévoir que *ici* va finir par se substituer à *ci* dans tous les cas qui demandent une accentuation un peu forte et que *ci* va de plus en plus se confiner dans des formules figées.

Ci en particulier servira à déterminer avec plus de précision les formes du démonstratif, *cest*, *cel*, etc., qui depuis au moins l'époque de Froissart ne semblent plus capables à elles seules de marquer proximité ou éloignement. Déjà même dans le *Lancelot*, et ailleurs au XIII^e^ siècle, on trouve parfois *la* ajouté à un pronom ou à un adjectif démonstratif, mais on ne se trompe guère alors sur la particule qui convient à chaque cas particulier et on se garde par exemple presque toujours de mettre en relation *ci* avec *celui*. Froissart, pourtant si respectueux en général de la syntaxe traditionnelle, commet en plus d'un cas cette confusion. Voyons où en est Commynes, sur ce point.

Notons d'abord que, quand il accole une particule aux démonstratifs, il préfère *la* (73 exemples) à *ci* ou *icy* (16 cas de *ci* et 10 de *icy*), ce qui ne nous surprend pas après ce que nous avons dit plus haut. D'autre part, il n'y a pas moins de 41 cas où *la* est accolé à une forme de *cest* (*cestuy la* 23, *cest...la* 2, *ceste la* 6, *ce...la* 6, *ces...la* 4), et 3 seulement où *ci* est accolé à une forme de *cel* (ceulx *ci* 2, ceulx *icy* 1). Ceci ne signifie pas que Commynes a perdu de tout point le sens de la distinction entre *cy* (*icy*) et *la*. C'est seulement que pour lui les pronoms démonstratifs en eux-mêmes ne donnent plus les indications nécessaires de proximité et d'éloignement et qu'il y supplée par l'emploi des particules *ci* et *la*, qui ont encore une valeur. (Notons qu'on ne trouve chez lui, comme démonstratif, ni *celui* ni *celle*, qui sont purement des déterminatifs), ses formes préférées sont *ce*, *cestuy*, *ceste* et au pluriel *ces* et *ceux*.) Mais on voit que *la* empiète sur le territoire traditionnel de *ci* en 41 cas, tandis que *ci* ne lui rend la pareille qu'en 3 cas. Ceci non plus n'est pas pour nous étonner.

Notons que *cela* et *cecy* sont des formes courantes dans les *Mémoires* et qu'elles ne sont séparées l'une de l'autre que par des nuances de sens bien minces. Au point de vue de la fréquence, du reste, *cela* l'emporte notablement sur *cecy* : et on pouvait prévoir le fait. Quoi qu'il en soit de ce point, ces deux formes qui constituent une partie si importante de notre vocabulaire actuel sont dès lors fermement établies. C'est peut-être le plus grand service que nous aient rendu ces deux particules *la* et *ci*.

Leans et *ceans* sont en décadence. Il n'y a que 14 exemples du premier et un seulement du second. Qu'on se rappelle l'abondance de ces formes dans la *Quête du Graal*. Et le sens semble s'être nettement restreint : pour Commynes *leans*, à une exception près où il s'agit d'un recoin de la demeure royale, signifie l'endroit où il a l'habitude de se tenir, c'est-à-dire la cour d'un roi ou d'un prince, et plus encore l'entourage et l'atmosphère que les bâtiments. Le sens se spiritualise, si l'on peut dire, mais il devient si peu substantiel qu'il finira bientôt par s'évanouir.

Ça n'a guère plus de substance. Il est vrai que Commynes en a 37 exemples. Mais sur ce total il n'y a pas moins de

32 exemples de la forme *deça*, qui est en effet un de ses mots favoris, mais qui a à peu près perdu ce qui faisait l'originalité de *ça*, à savoir la faculté d'indiquer par soi-même le mouvement. Des 5 exemples qui restent, 4 ramènent la locution *en ça* (depuis trente ans *en ça*, etc.) et un dernier nous offre une autre locution de l'époque *or ça*. Pas un seul exemple de *ça* indiquant un mouvement réel. Dans les *Quinze joies de mariage* sur 5 exemples de *ça* il y en avait tout de même 2 de « vien cza ». On voit le chemin parcouru du commencement à la fin du siècle.

Nous passons au XVI^e^ siècle. Le grammairien Meigret, dans une page fort instructive [1], nous indique l'état des choses au milieu du siècle. Il mentionne *cy*, *icy* et *ça* « démonstratifs de lieu prochain » et *la* « de lointain ». On se croirait ramené au XIII^e^ siècle. Mais un peu plus loin il a des réserves significatives qui remettent la question au point. Il en résulte que *ci* ne s'emploie plus guère, après le verbe, qu'avec la préposition *par* : « le Roe passera *par cy* », et, avant le verbe, que dans des phrases du type : « il a *cy* eté, il et *cy* venu, il est *cy* passé. » Meigret exclut très précisément un tour comme « il est venu ci » « il a été ci », c'est-à-dire qu'en dehors du cas de *par cy* il ne lui reconnaît plus aucune valeur rythmique. Et enfin voici la déclaration importante : « icy et comunement plus uzité. » C'est le glas de *cy* qui sonne. Quant à *ça* les exemples mêmes de Meigret montrent quelle place modeste il lui fait : il le voit surtout opposé à *la* : « viens ça, va la », « il vient en ça, il va en la, il va deça, il va dela ». Pour *ilec* nous avons déjà indiqué la condamnation de Meigret : « ao regard d'illec, illecques e yla, le bon courtizan lé lerra ao menu peuple de Paris. » Et le grammairien ne souffle pas mot de *leans* et de *ceans*, qui évidemment pour lui ne comptent plus.

Depuis Meigret près de quatre siècles se sont écoulés. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le mouvement de contraction et de resserrement ne s'est pas arrêté. Faisons le bilan de ce qui nous reste. De *ilec* il n'est plus question. *Léans* n'est qu'un souvenir très lointain; dès le XVI^e^ siècle on rencontre *leans dedans* (Les *Chroniques* de Jean Carion... traduction française par

1. Ouvr. cité, p. 173, l. 12 et suiv.

maistre Jean le Blond, 1559, p. 296 v°), ce qui montre à quel point le mot s'est vidé de sa signification originale ; si La Fontaine, qui se plaisait au vieux langage, ne l'avait généreusement accueilli, on ne s'en souviendrait pas plus que d'*illec*. *Céans* n'a guère plus de vitalité : « le maître de céans » peut se dire encore, la plupart du temps ironiquement ou avec un sourire. *Ça* ne survit que dans « çà et là ». *Deçà*, si cher encore à Commynes, se conserve dans « en deçà de », et c'est tout ; « au *delà* de » est un peu plus employé. Mais *deçà* et *delà* sont des termes techniques dont le sens précis échappe à la plupart des Français. On se rappelle quel rôle le substantif *part* a joué au XII^e^ et au XIII^e^ siècle et quelle aide efficace il a prêtée au groupe des adverbes de lieu. Mais dès le XV^e^ siècle il est atteint : *celle part*, bien plus employé que *ceste part*, même dans des cas où la distance considérée était insignifiante, était condamné du jour où *celui*, *celle* cessaient de s'employer comme adjectifs. Le XVI^e^ siècle lui trouve un substitut dont on note quelques rares exemples dans les siècles antérieurs, mais qui a connu alors une grande faveur : c'est *la part*, employé par l'*Amadis*, Rabelais, Amyot, Pasquier et bien d'autres ; mais *la part*, manqué nécessairement de *que*, *dont* ou bien *où*, ne pouvait être qu'un déterminatif ; aussi il n'a pas survécu au XVII^e^ siècle. Toutefois il nous reste quelques emplois de *part* : *quelque part*, *quelque part que*, *d'autre part*, *de part et d'autre*, *nulle part*. Le *de* qui, comme nous l'avons vu, précédait souvent le mot *part* (et qui s'est maintenu dans « d'autre part ») se retrouve avec le substantif *côté*, qui sur ce point a recueilli l'héritage de *part* : « *de* quel côté de la rue habitez-vous », « *de* quel côté alliez-vous », « *de* quelque côté que vous alliez », « *de* quel côté venez-vous » et « *de* quelque côté que vous veniez » (où le *de* est significatif), *de* l'autre côté de la rue. Qu'il s'agisse de *part* ou de *côté*, il y a là des formules très résistantes et très utiles, mais figées. Ce sont des survivances de la langue médiévale et qui sont aujourd'hui assez détachées du groupe des adverbes de lieu.

Ci a décidément perdu la partie. On le trouve encore dans quelques formules assez techniques, *ci joint*, *ci dessus*, *ci dessous*, ainsi que dans les expressions très courantes ou même très familières où il est opposé soit à *là* : *de ci de là*, *par ci par là*, soit

à *çà* : *comme ci comme ça* (où bien malin qui pourrait dire si les gens d'aujourd'hui voient dans *ça* l'adverbe de lieu ou le démonstratif neutre). Il est vrai que *ci* nous a donné *ceci*, mais depuis longtemps le lien qui rattachait les deux formes est rompu. Il est vrai encore que *ci* accompagne volontiers le pronom ou l'adjectif démonstratif : *celui-ci*, *ce livre-ci*, mais voir les réserves que nous ferons plus loin. Dans l'ensemble *ci* est un mot usé et qui ne joue plus qu'un rôle insignifiant dans notre système grammatical.

Restent *ici* et *là*, où une opposition fondamentale du moyen âge a l'air d'avoir subsisté jusqu'à nous. Il n'en est rien. Un véritable bouleversement s'est produit dans ce coin de la langue. Voici ce qu'on entend tous les jours : « Y a-t-il longtemps que vous êtes *là* ? — Non, je suis *là* depuis deux minutes. » Tout le moyen âge et peut-être toute l'époque classique auraient dit : « Je suis *ici*. » On ne peut pas dire que *ici*, qui est encore assez fréquent dans les livres, ait disparu de la langue de la conversation, et il y a des cas assez bien définis où c'est le mot qu'on emploie naturellement. Mais ces cas sont en nombre relativement restreint. Il n'y a aucun doute que *là* ne déborde très largement sur le domaine d'*ici*.

Ce fait n'est du reste pas particulier à *là* : tous les composés qu'il nous a donnés sont animés du même esprit de conquête. *Voici* pâlit devant *voilà*, et nos grammaires se donnent beaucoup de mal pour maintenir entre ces deux mots une distinction que les grammairiens même ne sont pas toujours sûrs d'observer sans un moment de réflexion. *Ceci* paraît déjà recherché et même à l'occasion affecté à côté de *cela*. Fait capital : il n'y a pas de composé de *ci* correspondant au *ça* démonstratif, qui est le *cela* de la conversation. *Celui-ci*, *celui-là* donnent lieu à des rapprochements étranges : on entend « ici là », « celui-ci-là » ou plutôt « çuici-là », ou, quand on conserve la forme simple et correcte, *celui-là* sera souvent dit de quelque chose de rapproché et *celui-ci* de quelque chose d'un peu éloigné. Même les gens cultivés ne sont pas à l'abri de ces méprises.

Les composés de *là* et d'une préposition, nous l'avons dit, ont tenu bon. *Là-dessus*, *là-dessous*, *là-derrière*, *là-dedans*, *là-dehors*, *là-contre* (que nous ne nous rappelons pas avoir remarqué au moyen âge), sont fort employés, rendent de grands

services et dureront probablement autant que la langue. S'ils ont pénétré en français, comme je le crois vraisemblable, sous l'influence du germanique, l'acquisition, à la différence de plusieurs autres de même origine, a été durable. Mais dans tous ces cas *ici* est rare et parfois même (là-contre) à peu près inexistant, et c'est *là* qui l'a remplacé et a pris sa signification, en perdant la sienne propre. Comparez les deux phrases suivantes :

[En montrant du doigt une table qui est sous les yeux de l'interlocuteur :] mettez ce livre *là-dessus*.

Vous savez qu'il y a une table dans la grande chambre du premier. Eh bien, vous mettrez ce livre *dessus*.

Dans la seconde phrase, seule la préposition reste. Et il en est ainsi chaque fois que l'objet en question n'est pas sous les yeux de la personne qui parle et de celle qui l'écoute. C'est pourquoi, dans certaines phrases de Froissart que j'ai citées plus haut, *la dedans* employé en parlant de faits et d'objets très éloignés dans l'espace et dans le temps nous surprend et nous choque. Nous avons toujours la tentation de retrancher le *là*. Rien ne montre mieux le discrédit où est tombé l'adverbe *ici*.

Ainsi, dans le domaine des adverbes de lieu que nous venons d'explorer, nous constatons qu'une évolution de six siècles a abouti à ramener — ou à peu près — une riche floraison de termes variés au seul adverbe *là*. Il y a là un extraordinaire phénomène de contraction et de repli. Mais on retrouve le pareil dans bien d'autres domaines de notre langue, qu'il s'agisse de formes grammaticales ou d'éléments du vocabulaire. Il est à noter que le point de départ de ce développement n'est nullement au XVII^e^ siècle, comme on serait peut-être porté à le croire. C'est le XV^e^ et le XVI^e^ siècle qui ont été les artisans les plus actifs de cette évolution : le XVII^e^ siècle n'a fait qu'enregistrer leurs décisions et leur donner force de loi.

A quelque époque que le mouvement ait commencé, et nous en tenant au groupe d'*ici* et *là*, nous nous demanderons ce qu'il faut conclure de ces profonds changements. Qu'on se rende bien compte tout d'abord du caractère révolutionnaire des confusions que nous venons de signaler et de la simplification qui en émerge. Que *ça* marquant mouvement ait disparu, ce n'est pas surprenant, nous l'avons dit, dans une langue qui a

rejeté *amont* et *aval* et ne voit aucun avantage à joindre une idée de mouvement à un mot qui n'est pas un verbe. Même l'anglais, qui pourtant distingue rigoureusement entre *in* ou *at* et *to*, entre *of* et *from*, s'est à peu près débarrassé de *hither* et *hence*, de *thither* et *thence*, pour ne conserver que *here* et *there*, formes indifférentes à la notion de repos et de mouvement. Mais les faits que nous venons d'indiquer vont plus loin. C'est une notion autrement utile et importante qui semble s'effacer ici tout entière, à savoir la notion de proximité et d'éloignement. Ou plutôt on est de moins en moins enclin — ou peut-être de moins en moins apte [1] — à lier cette distinction au souple jeu d'une opposition entre deux voyelles, *i* et *a*. On semble se résigner très bien à laisser cette notion inexprimée, quand elle n'est pas absolument nécessaire; et quand elle l'est, on a recours à des procédés d'un genre tout différent : aujourd'hui le *ci* et *la* du moyen âge, sauf réserves marquées plus haut, sont devenus *là* et *là-bas*. Tout se passe comme si le français moderne, réservant pour le verbe et le substantif une place de plus en plus importante dans l'économie de la langue, s'appliquait à diminuer dans toute la mesure du possible le rôle des particules grammaticales, à leur enlever toute autonomie, à en atténuer la couleur, à en affaiblir l'éclat, à en polir les contours, enfin à les rendre presque invisibles dans le tissu serré de la phrase. C'est une des grandes différences qui existent aujourd'hui entre le français et l'anglais.

Lucien FOULET.

1. Les Français qui apprennent l'anglais et même ceux qui le connaissent assez bien ont souvent de la difficulté à distinguer entre *this* house et *that* house où l'opposition entre *i* et *a* est significative.

FAUX NOMS DE LIEUX DANS LES *LAUDI* DE JACOPONE

Jacopo Benedetti de Todi (123...-1306), que l'on appelle Jacopone, a longtemps passé pour illisible. Encore maintenant certaines gens qui ne comprennent pas ses Laudes mais n'osent guère l'avouer ne lui font grâce, en paroles, que par respect pour sa foi éclatante, et pour le souvenir de saint François d'Assise qu'il aima. Pendant des siècles, la critique s'est tirée de difficulté en déclarant que l'on voit en son œuvre des éclairs de génie jaillir parfois d'un amas de nuées mouvantes.

La gloire de frère Jacopone a pâti de diverses causes. D'abord, le mépris qu'il avait en effet de toute gloire : il n'était pas homme à conserver ses vers en un manuscrit signé, et soigné. Lancés au vent des prédications, chantés par des créatures naïves et sans lettres, faussés par la tyrannie d'un rythme musical trop pédestre, rendus incompréhensibles aux Toscans ou aux Romagnols par leur forme dialectale d'Ombrie, « améliorés » à tort et à travers, ces poèmes par leur forme seule nous déconcerteraient, même s'ils n'étaient pleins d'allusions à des idées, à des modes de vie qui ne sont plus les nôtres.

Jacopone ne méprisait pas seulement la gloire, mais, comme saint Paul, la prétendue sagesse terrestre qui n'est que folie aux yeux de Dieu; et pour gagner le ciel Jacopone vécut, après sa conversion, d'une façon jugée folle par le monde, et il prêcha aux autres une telle vie. Or, c'est ici que les choses se gâtent le plus dangereusement pour sa réputation, pour l'estime à quoi peut prétendre un poète. Il a donc fait son « Éloge de la folie » : à vrai dire, son maître saint François avait donné sans compter des exemples d'une conduite exaltée — se mettre nu

devant la foule, inviter un disciple à lui marcher sur le corps, se couvrir de boue —. D'autre part, Jacopone poète, non content de reprendre à saint François des figures de style assez vives, comme celle de l'*âne* — notre corps, l'esprit asservi à la chair — et quelques rudes saillies contre les mauvais chrétiens, Jacopone imagine des métaphores de son cru, excessives comme toute expression non littérale : la corruption de la chair, l'ordure du péché, lui inspirent des variations brutales et malodorantes. Alors, ses biographes les prennent au pied de la lettre, comme autant de confessions personnelles, et les développent en anecdotes d'un goût pieusement ignoble.

Relu selon ce même préjugé, Jacopone fait l'effet d'un rustique bouffon entêté de pénitence. Ses exercices spirituels, les abstractions mystiques où monte son ascèse, peu accessibles à qui n'a pas fait dans les écoles un peu de logique et de théologie, semblent des jeux verbaux volontairement absurdes et non moins dérisoires que les pures grossièretés dont se relève son éloquence. Là où le poète, comme dit Dante, « syllogise des vérités ennemies » (ennemies du vulgaire), et par exemple conçoit, avant maître Eckart — et avant Hegel — l'identité des contraires, fondant l'affirmation sur la négation (affirmation des réalités éternelles, négation des fantômes temporels), les braves gens perdent le fil ; ce n'est pas leur raison qui est humiliée comme le souhaitait Jacopone, c'est leur sottise qui s'ébaudit, se venge et triomphe. Plus ils rencontrent de vers incompréhensibles, plus la farce aux dépens des savants leur paraît réussie ; ou tout au moins ils acceptent comme éléments naturels de cette bouffonnerie les entassements de mots estropiés et vidés de leur sens. On les étonnerait bien en leur disant que Jacopone est l'homme du monde le plus acharné à suivre logiquement une idée simple. Quiconque l'étudie avec bonne foi devrait arriver à cette conclusion que tout écart apparent de sa muse doit s'expliquer par la pensée la plus régulière et solide, et que chaque détail de ses vers était à l'origine mesuré, mis en place et limé, en dépit de l'aspect âpre, biscornu, bouleversé, que donnent aujourd'hui à l'ensemble les accidents de la tradition écrite et les efforts désordonnés des correcteurs.

Parmi les innombrables cas de paroles certainement difformes, mais jugées convenables sous la plume d'un prétendu

fou, j'ai choisi quelques-unes des trouvailles les mieux faites pour montrer à quel point des générations de lecteurs se sont résignés à l'absurde, ou y ont collaboré, ou semblent presque s'en féliciter. Mais pour moi Jacopone jusqu'à sa mort avait gardé toutes les vertus du juriste disciple de Justinien, lequel d'abord exigeait que chaque mot eût un sens : *nam nomina sunt consequentia seu convenientia rebus*[1].

I

RENDERENIE

Dans sa *Laude* XXXI (*Tale qual è...*), Jacopone blâme la réforme qui a institué dans l'ordre franciscain le grade de « lecteur », à l'exemple d'autres ordres conventuels, ou d'abord, à l'exemple des universités[2]. Cette nouveauté encourage l'orgueil, pique la malveillance et l'envie, menace de ruiner l'œuvre de saint François. Celui qui est lecteur cherche par son enseignement à assujettir, sans nulle charité, l'esprit de ses frères. Il aspire à monter en grade, à devenir provincial, général, et pape ou tout au moins évêque. Qui n'est pas avec lui, dit Jacopone,

1. Les citations des *Laudi* seront faites d'après l'édition des *Scrittori d'Italia* (texte de Bonaccorsi, 1490, repris par G. Ferri, puis revu par S. Caramella ; Bari, Laterza, 1930).

Les quatre essais qu'on va lire étaient prêts quand a paru l'excellente édition des *Laudi* de Jacopone da Todi par Mme Franca Ageno (Florence, Le Monnier, 1953). Avant de publier quoi que ce fût, j'ai voulu prendre une connaissance entière de son travail. Un seul petit bout de vers peut être éclairé par divers exemples dispersés dans le reste du livre.

Il se trouve que je n'ai rien à changer dans ma façon de voir ; tout au plus quelques variantes à examiner dans le texte du poète. Je les ai signalées en note, les discutant à l'occasion, comme il m'arrive de discuter l'interprétation de Mme Ageno. Ce parti m'a semblé plus simple que de remanier le corps de mon travail : d'ailleurs j'y propose moins des corrections, certaines corrections, — nécessairement conjecturales — qu'un principe critique et une méthode de correction.

La *Romania* publiera un compte rendu de la nouvelle édition des *Laudi*.

2. Voir P. Gratien, *Histoire... de l'ordre des Frères Mineurs au XIIIe siècle*, Paris et Gembloux, 1928, p. 126-133, 225.

est son ennemi : « Si tu ne lui donne pas ta voix » dans les élections, ou du moins « si tu n'applaudis à ses discours... », tu en seras châtié.

Telle est, entre autres exemples, l'idée qu'il semble ébaucher dans deux vers difficiles qui s'achèvent en énigme :

Se non gli dai la voce, porratte ne la croce ;
porratte poi l'ensidie [1] che moia a Renderenie.

On a jusqu'ici interprété *porratte ne la croce* : « il te mettra en croix », il dira de toi pis que pendre [2] ; après quoi « il te tendra des pièges », *porratte poi l'ensidie*, pour t'envoyer mourir au diable, *a Renderenie* ; comme on dit aujourd'hui *a quel paese*.

Ce nom baroque *Renderenie* ne ressemble à aucun pays connu. Tresatti (1617) a cru l'expliquer par une note charmante : « A Todi, les hirondelles (*rondini*) sont appelées par la plèbe d'un nom corrompu : *rèndene* ; d'après ce mot le poète forma *Renderenie*, par lequel il voulut faire entendre un pays lointain, à savoir celui où vers la fin de l'automne les hirondelles retournent [3]. »

Qu'il arrive à Jacopone d'attribuer des noms propres aux choses dont il parle afin de rendre plus vif son discours, on ne peut le nier. Mais il le fait peu souvent, toujours de façon claire et forte. La pensée de cet ancien avoué ne poursuit guère les petits oiseaux. Il s'en tient au positif. Ses allégories sont élémentaires. S'il veut comparer les degrés de la contemplation aux branches étagées d'un arbre qui s'élève vers le ciel, il dira

1. Éd. Fr. Ageno : *puoi le 'nsidie.*

2. Comme Dante écrit que les hommes « maudissent et blasphèment » la Fortune, *Inf.*, VII, 91 : *Quest'è colei ch'è tanto posta in croce.*

3. Mme Franca Ageno conserve le mot *Renderenie* puisque ses manuscrits le lui fournissent eux aussi. Mais elle cherche une étymologie plus simple : le radical *rendere*, qu'elle reconnaît fort sagement au début du mot, lui suggère cette glose : « [Il te tendra des pièges] de façon à te supprimer pour te rendre la pareille. » — Mais ce terme, « la pareille », n'a pas de point d'appui dans le texte. Et envoyer à la mort quelqu'un qui ne vous a pas applaudi, est-ce lui rendre « la pareille » ? Enfin ce calcul supposé n'obligeait pas Jacopone à fabriquer un nom de pays fantastique pour préciser une intention aussi naturelle et charitable.

bonnement : « Un arbre est par Dieu planté, lequel a nom : Amour. » S'il nous conseille d'assujettir les sens à l'autorité d'une justice qui elle-même est amour, il écrira : « Le juge qui siège [au tribunal et juge] les mauvaises actions, s'appelle messire Conscius », c'est-à-dire la conscience. S'il veut nous faire entendre que Dieu, au fond de sa sublimité, nous demeure inconnaissable, inexprimable, il dira de l'empyrée par un pieux calembour : « Ce ciel a nom *Non.* » Tout cela est direct, voire brutal. Comment Jacopone aurait-il eu l'idée de baptiser un pays lointain et sans couleur d'un nom qui ne veut rien dire ?

Et fallait-il assigner un séjour quelconque à un vieux franciscain pour lui permettre d'y aller mourir ? On meurt aussi bien en Ombrie. Si notre « lecteur » tient à mettre son frère en paradis au plus tôt, tous moyens de le tuer au bout du monde sont moins sûrs que des moyens mis en œuvre sur place. Le lecteur dispose-t-il de sicaires ou de jeteurs de charmes chez le Soudan ? S'il veut faire disparaître Jacopone ou ses pareils, il peut les tuer sans reproche, à petit feu, par de bonnes pénitences, de bons jeûnes, et sous ses yeux, avec tout le zèle convenable.

Mais non. Nous voilà convaincus par l'absurde. L'idée d'un meurtre introduirait dans la laude des images dont l'excès dramatique confine au ridicule. Cette pièce, comme bon nombre d'autres, nous montre un Jacopone plein de bon sens, conscient du danger couru par son ordre, fâché de nouveautés qui trahissent l'esprit de saint François, prompt à observer les travers du voisin, mais conscient aussi de ses propres défauts, et assez humble pour ne pas se poser en victime de la tyrannie; il se moque de soi-même, au contraire, et cela lui permet de se moquer d'autrui : il y a moins d'orgueil dans la moquerie que dans l'indignation.

Il suffit de jeter les yeux sur le reste de la pièce. On y trouve une série d'allusions railleuses : à la pauvre salade dont se nourrissent les petits frères tandis que le lecteur fait le dégoûté devant les plats fins de l'hôtellerie; aux coups de pied que certains moines semblent prêts à se donner sournoisement, « comme des mulets »; aux commérages et balivernes échangés entre de grands clercs prétentieux — « fils de cordonniers » pourtant, « ou de vils merceniers » — tandis que les guette un

inférieur narquois : celui-là, il faut le mettre au cachot !... Tel est le ton de cette laude assez brève. Au beau milieu de ces traits goguenards imaginer un complot couronné par le funèbre dénouement de *Renderenie,* c'est admettre une altération soudaine du ton, une rupture d'inspiration choquante, soulignée par le retour final à la simple ironie.

Dans les passes les plus agitées et inquiétantes de sa carrière, quand après le siège de Palestrina il fut excommunié et emprisonné par Boniface, Jacopone reçut ses malheurs allègrement comme des épreuves envoyées par Dieu. Il a par exemple désapprouvé, et de façon publique, le pape, ce qui est plus grave que de ne pas « donner sa voix » à un lecteur. Pourtant, dans aucune des quatre pièces relatives à cette querelle il ne soupçonne ce pape guerrier de vouloir le faire disparaître. Il accepte par obéissance toutes les peines temporelles : la captivité, la faim, le froid, les infirmités « jusqu'au jour du trépas » (LVI, 8, cf. LVII). Mais il ne peut s'agir, on le voit bien, que d'une mort naturelle, voire longtemps attendue. Même dans la geôle la plus dure, ce serait un péché que de supposer une intention homicide chez le pape irrité. A supposer qu'un risque mortel existât vraiment pour le captif, il s'en tourmenterait beaucoup moins que du danger couru par son âme, ou par l'âme de son maître et adversaire.

Il semble donc que c'est introduire de force dans la laude des thèmes étrangers que d'y supposer le nom d'une terre fantastique, puis la crainte d'une mort trouvée là ou ailleurs (*che moia...*), enfin la dénonciation du complot (*ensidie*) qui machinerait cette mort. Sur l'un de ces trois mots, nom propre ou verbe ou nom commun, un accident est tombé qui l'a défiguré, et a entraîné la corruption des deux autres.

Accident de copie, à partir d'un modèle aux caractères mal formés, ou accident oral et auditif ?

Peut-être le germe de la bévue est-il l'intrusion d'un *R* majuscule devant la voyelle *e,* l'usage étant constant d'écrire par révérence *Re* et non *re* quand on nomme un roi, même si aucun nom propre ne suit. Je ne crois pas qu'en ceci Tresatti soit responsable. Un autre avant lui aura peut-être cru lire *Rederminia* « roi d'Arménie », ou *Redelindia* « roi de l'Inde », ou autre forme aussi stupide ; il est certain en tout cas que le

mot *India* figure en marge d'un manuscrit de Todi cité par Biordo Brugnoli (p. 59); sur un autre manuscrit, il croit lire (« *par che dica...* ») un mot commençant par un *N*, lequel *N* est peut-être un *R*, les deux majuscules se ressemblant.

Quoi qu'il en soit, ces états du mot énigmatique sont malheureusement tardifs. Il faudrait pouvoir remonter à un état antérieur, moins altéré : aucun espoir de succès ne nous est offert de ce côté.

Je préfère une voie plus simple. On peut partir de cette observation : la rime finale et la rime interne du distique examiné, *ensidie : Renderenie,* ne sonnent pas d'accord. Il serait pourtant aisé de les faire concorder et de retrouver ainsi un élément probable du texte original. Sans doute, il arrive que les rimes des *Laudi* semblent approximatives : dans l'état actuel du moins, *scalda* répond à *barbaglia,* ou *gaudio* à *savio* (LXXVI), ce qui est bien imparfait; pour ne rien dire des rimes « arétines » ou « bolonaises ». Mais, dans l'état premier, authentique, des *Laudi,* le dialecte todin permettait certainement à Jacopone des rimes exactes que les « corrections » successives de copistes toscanisants, ont réduites à de vagues assonances. Les manuscrits et les éditions modernes pourtant ont respecté certaines formes qui sont des témoins édifiants : sans trop d'effort on peut voir *regno* et *fuggendo* (XXVI, 18-20) se rapprocher dans une rime ombrienne *renno-fuggenno.* On devine que *feci* et *misi* (LXVII, 58-60) ne jurent pas d'être ensemble puisque ailleurs le copiste a conservé la rime *mise : fise* (LXX, 35). Il serait moins facile sans doute d'expliquer comment *ensidie* peut appeler un écho qui serait *Renderenie* : s'agissant d'un mot inventé à plaisir, qui empêchait Jacopone, ou ses copistes, de fabriquer, pour la rime, *Renderidie* ?

Justement, le respect de la *lectio difficilior* nous engage à croire que la vraie rime est conservée dans la forme *Renderenie,* dont l'extravagance garantit la loyauté. On a l'impression que le scribe, renonçant à comprendre, a « dessiné » les jambages qu'il déchiffrait tant bien que mal. Le tracé général n'a presque pas été altéré, sans doute. Il nous faudra éviter ici toute intervention trop hardie.

Au contraire, ce qui rend suspecte la rime *ensidie,* c'est la clarté même du sens offert par l'hémistiche *porratte poi l'ensidie,*

qui semble trop parfait — et pourtant jure avec le contexte; car un supérieur n'a pas besoin de pièges pour triompher du petit frère. Cet hémistiche si parlant, on voit assez bien d'où il peut sortir. C'est une pièce intacte détachée d'une autre laude, et encastrée dans celle-ci, soit à dessein pour boucher un trou du sens; soit machinalement, ce que je croirais plutôt, par lapsus et réminiscence : le *porratte ne la croce* du vers 12, suivi au vers 13 d'un *porratte poi le...* ?, ranime dans l'oreille du copiste l'écho d'un vers qu'on lui a dicté naguère. La laude VIII faisait la morale aux femmes coquettes. Elles perdent leur âme, dit Jacopone; et à l'une d'elles qui semble peu s'en soucier, il donne un avis plus terre à terre : — Ton mari ne croira guère que tu te pares pour lui ; il est jaloux, il voudra savoir où tu vas et en quelle compagnie, « il te tendra même des pièges » tant il soupçonnera de mal en toi : *porratte poi l'ensidie, sì t'ha sospetta e ria* (25). Ici la menaçante parole se justifiait pleinement. Peut-on en dire autant quand il s'agit du lecteur et de son frère indocile[1] ?

Laissons de côté cet *ensidie* sans chercher encore ce que peut cacher cette forme, et donnons au contraire toute notre attention au verbe qui le commande. Ce *porratte...* apparaît comme

1. La situation des personnages dans notre satire pourrait plus naturellement se comparer à celle des personnages représentés dans la pièce XIV. On y lit ceci (7-10) :

Aguardando a' soi maiure, una *invidia* c'è nata;
non la puote gettar fuore, teme d'esser conculcata;
l'odio sì l'ha 'mpreinata, *ensidie* va preparando
per farglie cader en bando...,

c'est-à-dire : « Quand on regarde au-dessus de soi, il naît en vous une envie que l'on ne peut chasser, car on craint d'être foulé aux pieds; la haine la pénètre, et prépare des pièges pour y faire tomber autrui... » — Seulement, à part une rencontre de mots, l'analogie de situation n'est qu'apparente. Bien que *maiure* au v. 7 puisse en particulier désigner les supérieurs d'un ordre religieux, on voit par tout le texte (revue des sept péchés capitaux) qu'il s'agit de l'humanité en général. Et en tout cas, les « pièges » dont il s'agit sont tendus par le petit au grand : c'est l'inverse de ce qu'il nous faudrait. Cependant je n'exclus pas qu'un copiste ait pu faire un rapprochement abusif entre les deux pièces; et peut-être dans l'expression *cader en bando* « être banni » y avait-il de quoi inspirer aux premiers interprètes, suivis par Tresatti et les modernes, l'idée que *Renderenie* était aussi un lieu d'exil.

une banale anaphore du vers précédent. Mais nous connaissons les habitudes de Jacopone. C'est un poète pédagogique, il sait les vertus de la répétition, qui aide l'idée à pénétrer dans les cervelles, et de la paraphrase, qui en développant la chose dite, fait naître sans heurt l'idée nouvelle. Il use constamment d'une démarche que je compare à celle d'une lente marée. Il pense par vagues, et surtout par vagues paires, dans des pièces en distiques comme celle qui nous occupe. Un premier vers (dans d'autres cas, un premier groupe de vers) propose un peu sèchement le thème, puis la voix se tait comme une eau qui se retire; mais voici qu'un second vers repart du même point, de la même expression, et progressant à sa façon, s'arrête sur une ligne ondulée un peu différente de la première; de menus espaces, non abordés la première fois, comme des marges de sable demeurées à sec, ont été recouverts par le flot; et c'est pour ces gains de détail que le second essai était lancé.

Ainsi, le franciscain répondra au démon, qui l'engage à une sorte de suicide :

— Falsadore, io notrico le mio corpo, no l'occido;
de la tua tentazione beffa me ne faccio e rido.
Io notrico lo mio corpo *chè m'aiuta a Dio servire...*[1]

C'est en somme un procédé incantatoire, en usage dans

1. XLVII, 35-37. — Ailleurs le Christ dit de la créature humaine :

Una sposa pigliai che dato gli ho 'l mio core;
de gioie l'adornai per averne onore :
lassòme a descionore, famme gire penato.
Io sì l'adornai de gioie e d'onoranza,
mia forma l'assignai a la mia simiglianza :
hame fatta fallanza... (XLI, 3-8.)

Encore un exemple (LIX, 24-26):

Poi che Dio ha 'l mio velle, possessor d'onnecovelle,
le mie ale òn tante penne de terra en cielo non m'è via.
Poi el mio voler a Dio è dato, possessor so d'onne stato...

Des pièces entières marchent par ce mécanisme : comparer dans la laude XXXIX les vers 5-9-15-21-27-33, dont le thème initial est six fois *Guardando en quello specchio...*; ou dans la laude LXXXIV les trois couplets *Chi per Cristo va empazato... — Chi per Cristo ne va pazo...* (4-6); *Chi vol entrar en questa scola... — Chi vol entrar en questa danza...* (8-10); *Ma chi va cercando onore... — ma chi cerca per vergogna* (12-14).

toutes les religions qui pratiquent l'ascèse. On peut y comparer les éjaculations mystiques d'une sainte Catherine, et aussi bien les invocations de Pétrarque à la Vierge. Dans un domaine lyrique assez différent, c'est le type de ces « reprises » sur lesquelles s'articulent les *rispetti* ou *stornelli* populaires.

Jacopone a souvent de tels élans sentimentaux; mais non moins souvent, s'il s'échauffe et insiste sur une idée, c'est plutôt en avocat d'affaires acharné, dont l'index frappe de coups redoublés toujours le même article du code.

La réitération de *porratte* nous garantit donc que le vers 13 va reprendre le thème présenté dans la seconde moitié du vers 12, et que, maintenant, moins à l'étroit, la pensée se nuancera de quelque détail intéressant. Notre première tâche sera donc de voir ce que signifie vraiment l'hémistiche qui est le point de départ de l'anaphore, *porratte ne la croce,* dont l'interprétation traditionnelle me semble insuffisante.

En fait, il n'y a pas ici grande difficulté. Il ne s'agit ni de supplice sanglant, ni davantage de sanglantes paroles, sarcasmes, malédictions ou « blasphèmes ». Le souvenir de l'*Enfer* (VII, 91, déjà cité), ne doit pas nous tromper. On a pu croire que le sens attribué par Dante à son expression *porre in croce* était par avance identique à celui du vers voisin : [*dar*] *biasmo*[1], « dire du mal de quelqu'un, le critiquer », expression rendue courante par l'usage des grammairiens et glossateurs qui, dans un manuscrit, marquent d'une croix tout mot barbare, toute expression gauche ou obscure.

Une telle glose rendrait la parole de Dante banale et monotone. Dans cette apologie de la Fortune mise en croix, il s'agissait, je pense, d'une métaphore privilégiée : particulière à Dante, et même unique chez lui[2]; ce qui ne veut pas dire aventureuse. Dante blâmait les sots, ou les impies, qui se plaignaient des caprices de la Fortune; ceux-là oublient que l'attachement de l'humanité aux biens terrestres ne saurait plaire à Dieu; la Providence veut que sans cesse ils passent de main en main, pour nous montrer que le vrai bien est ailleurs. Maudire la Fortune, c'est donc blasphémer la sagesse et la volonté de Dieu;

1. *Inf.*, VII, vers 93. Entre les deux vers, l'idée contraire : *dar lode*.
2. Unique en tant que métaphore. Au sens littéral, c'est une autre affaire.

c'est méconnaître le sacrifice du Christ qui est mort pour apporter aux hommes la connaissance de ce vrai bien. Son supplice sur la croix a précisément été payé d'un petit pécule infâme. On pourrait donc dire sans grand excès de langage, que ceux qui accusent la Providence de mal partager les biens matériels renouvellent en intention la croix du Christ.

Mais ceci n'est encore qu'une interprétation provisoire. Si après Dante, certains ont repris l'expression *porre in croce* avec le sens de « maudire, injurier », elle n'a cette valeur que par convention, non par nature. En tout cas, dans la laude de Jacopone, le *fraticello* mécontent n'a pas lieu de se comparer au Christ, ou à la Providence, ou à la Fortune. Nous avions déjà rejeté l'idée d'une mise à mort, qu'elle qu'elle fût, nous n'avons pas à envisager davantage l'idée d'une malédiction, voire d'une simple calomnie dont serait frappé le religieux indocile.

Quand un abbé, prieur ou « gardien » veut ramener à l'humilité un religieux trop pétulant, il lui inflige une pénitence : le choix ne manque pas. Il était, dans les couvents du moyen âge, une pénitence fort usuelle, qui s'appelait en français la « croisade ». Du Cange en cite une série d'exemples, d'où il ressort que le coupable devait pendant un temps donné se tenir couché au milieu du chœur, la face contre terre, les bras étendus en croix; ou, ce qui est plus pénible, debout, les bras déployés sans soutien, jusqu'à ce qu'il eût achevé de réciter la quantité de versets évangéliques, d'oraisons ou de psaumes — psaumes de *miserere* en particulier[1] — qui lui était assignée. Cette dernière épreuve, sous le nom de « jugement de la croix », était même un moyen d'enquête disciplinaire : celui qui l'endurait sans faiblir, immobile, était tenu pour innocent de la faute supposée; ceux qui tombaient ou que la souffrance contraignait à l'aveu étaient coupables[2]. Le chroniqueur franciscain Salimbene de Adam mentionne une peine peut-être comparable en principe, à quoi refusa prudemment de s'exposer frère Hélie, l'étonnant successeur de saint François, déposé, excommunié et transfuge de son ordre : « Les ministres pro-

1. Cf. Du Cange : « *Psalmi prostrati* dicuntur qui ab humi prostratis in ecclesia recitantur », etc.

2. Du Cange, s. v. *Crucis judicium*.

vinciaux, disait Hélie, pourraient bien se moquer de moi, en me mettant aux fers, *ponendo me in compedibus*, voire en prison, où ils me réduiraient au pain sec et à l'eau [1]. » On imagine que ces entraves de fer, les *compedes*, obligeaient le patient à demeurer cloué en croix.

Nous pouvons maintenant, précisant la réserve faite plus haut à propos du vers *quest'è colei ch'è tanto posta in croce*, émettre l'hypothèse que Dante pensait à une condamnation de ce genre plutôt qu'à une crucifixion, fût-elle métaphorique [2].

Dans notre laude, la valeur de *porratte ne la croce* semblant désormais éclaircie, il ne reste qu'à étendre l'idée et le sentiment ainsi suggérés au vers suivant qui, lancé par un deuxième *porratte...*, doit suivre un chemin analogue.

Le thème de la pénitence se retrouve formulé, en effet, dans l'hémistiche même de *Renderenie*, les quatre mots qui précèdent (premier hémistiche) définissant l'occasion nouvelle qui justifie ce retour du thème, et peut-être un léger changement de ton. *Renderenie*, un tel bloc de syllabes, si long et contourné qu'il soit, est plus facile à « démonter » qu'il ne semble, justement à cause de cette finale en *-enie* qui est presque introuvable en italien : c'est une bénédiction. Je ne vois dans la langue réelle, parlée, qu'un mot pouvant se loger au bout de notre vers [3] :

1. Éd. Bernini, p. 236.

2. Il n'empêche que le signe évangélique de la croix prêtait sa figure à d'autres rites infamants et cruels. Ce qu'on appelait « tondre en croix » ne consistait pas seulement à tracer dans la chevelure du voleur ou de la femme adultère deux allées se coupant : on y ajoutait parfois la marque d'un battant de cloche, rougi au feu puis imprimé en croix sur le front du coupable. Cf. Du Cange, s. v. *Tondere* (*Tondere ad modum crucis, tondere in crucem* : peine des faux témoins, la croix étant « la vérité » et la vie) ; et ces vers de *Flamenca* (éd. P. Meyer, 1865, 5495-97) : *Mais avan si laissara tondre, En croz, o coire ab fer caut, Que sol parles un mot en aut.*

Je trouve ceci dans le récit d'une « croisade » lancée en 1353 par l'Église contre la Romagne rebelle : *Li crociati presi erano menati dinanzi a Francesco de li Ordelaffi... Allora era apparecchiato un ferro candente in forma di croce ; questo ferro, lo poneva sotto a la pianta de li piedi...* etc. (*Vita di Cola di Rienzo*, ed. *Opere nuove*, 1954, p. 107.)

3. Un seul mot : j'exclus de tout examen *progenie*, encombrant par sa forme et son contenu sémantique. De même, le substantif *nenie*, emprunt littéraire et beaucoup trop tardif.

c'est le substantif *venie*, dont la forme, je veux dire le dessin graphique, se confond exactement avec *-renie*, dans certaines écritures ; on peut voir plusieurs modèles d'*r* tracés en *v* dans le *Lexicon abbreviaturarum* de Cappeli (p. 318, ligne 2). *Venie* est le pluriel de *venia* « grâce, pardon », latinisme popularisé par l'usage judiciaire et religieux. Or, Jacopone, homme d'église, est resté homme de loi; son vocabulaire est farci de termes procéduriers, *rogo, peto, absolveto, oporta, exercire, morare, morganato*, autant que de commandements empruntés à la discipline ecclésiastique *luge, sile* et *silete, surge...*

Venia, terme bien vivant au moyen âge, est attesté dans les *Laudi* sous la forme du verbe dérivé *veniare* « obtenir grâce » [1]. Une grâce ne s'obtient que si on la demande, si l'on sait vraiment la demander : en s'humiliant. La peine de la « croix » n'est en somme qu'une forme extrême, savamment recherchée, de cette marque générale d'humilité et d'obéissance que sont, depuis des siècles, les inclinaisons du chef ou les génuflexions. Il y a dans les cloîtres du XIII^e^ siècle un euphémisme moral pour désigner les *inclinationes vel genuflexiones religiosorum*, et c'est encore Du Cange qui nous le donne à l'article *veniae* § 1. Les *veniae*, dit-il, sont ce que les Grecs appelaient *metanoiai*, c'est-à-dire « repentirs, pénitences » : ainsi *venia* fut d'abord un terme abstrait désignant la grâce à obtenir par la pénitence; puis un terme concret désignant les divers actes pénitentiels. Les exemples abondent : *Qui in ecclesia centies genua flexerit id est si centies veniam petierit... Longa venia in ecclesia, dum duodecim psalmos canunt, prostratus nullum membrum movens poeniteat...* : cette dernière formule se répète presque invariable de Règle en Règle.

L'ancien français a donné le même sens au mot *veine, vaine* (Règle de Cîteaux, quatre exemples dans Godefroy), et l'ancien provençal à *venia* (*Li fraire... fasson lor venia el sol de la glieiza...*), encore que Godefroy et Raynouard ne fournissent qu'une traduction étroite, « pardon, pénitence » ou « indulgence »; Emil Levy rectige : « Kniebeugung », ce qui est peut-être une autre façon de limiter par trop le sens.

---

1. XXIII, 23. Le glossaire de Ferri, suivi par Fr. Ageno, traduit « reposer » : c'est un à peu près suggéré par le contexte.

Tant que *venia* conserve sa valeur morale primitive, le verbe qui a pour complément *veniam* ou *venias* est en général *sumere, capere, suscipere* (ou un équivalent roman) : « prendre », « recevoir » sa grâce ; si au contraire *venia* a le sens matériel de « pénitence » faite, ou en somme « prix payé [1] pour la grâce reçue », il faut évidemment un autre verbe qui sera l'inverse de « prendre ». On songe d'abord à « donner en échange » ou plus simplement « donner » : mais ce verbe semble réservé au supérieur qui « donne », c'est-à-dire impose, la pénitence (*donare venias*, Règle de Saint-Honorat ; cf. *dare poenitentias*) ; le coupable, lui, quand il a « reçu » cette pénitence, c'est-à-dire l'ordre de se mettre en croix, s'exécute en « rendant » l'hommage qu'il doit à Dieu ou à son représentant, comme on « rend » grâces, comme on « rend » un tribut, des intérêts, des devoirs ; comme le latin disait *reddere poenas*.

Nous voyons ainsi se dessiner d'elle-même la fin de notre vers : non plus *Renderenie* ; écrivons provisoirement . (*render*) *venie*. Provisoirement aussi nous pourrions imaginer que Jacopone se raille lui-même, en feignant de considérer comme une « faveur » octroyée par le supérieur cette occasion de souffrir physiquement et de s'humilier.

La construction précise du verbe *rendere* — mode, temps, personne — sera celle que peut amener la locution qui ouvre le vers. De cette locution, nous ne tenons encore qu'un élément, *porratte*... Ce verbe principal *porre* doit équivaloir en gros au *taxare* de Salimbene, « imposer » une pénitence, la « mettre » sur le dos du débiteur. Son complément direct, jusqu'ici travesti en *ensidie*, doit rimer de gré ou de force avec *venie*. Je ne crois pas qu'on puisse trouver mieux qu'*insegne*, je veux dire en ombrien *ensegne* (ici : *l'ensegne*, ou *le 'nsegne*). Même si l'on se contente de cette forme à demi toscane [2],

---

1. L'idée de prix fixé est sensible dans l'expression de Salimbene *penitentias taxavit*, p. 231, éd. Bernini.

2. Il y a une foule de variantes possibles. Certaines ont même été relatinisées : Du Cange note *insennium* et *ensennum* au sens de « prix, salaire, rançon » ; et le français aussi a connu *ensenne* (Godefroy). — Un copiste d'une autre province que Jacopone a pu remplacer par *l'ensidie* une forme ombrienne telle que *l'ensenne* ou *l'ensine*, méconnaissable à ses yeux.

ensegne offre une rime bien plus satisfaisante que tant d'assonances dont se contente Jacopone; en particulier dans le cas de nasales entravées : ainsi nous voyons assemblés dans ses vers *terra : eterna : t'ensegna* (LXIX, 5-6), exemple décisif à lui seul.

Le substantif *ensegna* est dans le vocabulaire de Jacopone un terme des plus typiques; soit au sens militaire ou héraldique d'« enseigne » (XXX, 23, et *gonfalone*, *ibid.*, 40; cf. LIV, 17 et LV, 69 : exemples que je négligerai); soit avec une valeur plus morale et didactique : « enseignes », c'est-à-dire « marques », voire « enseignements ». Ainsi dans la laude LXXXVIII il veut dire : « L'évangile me donne un signe, un avis : à savoir que, voulant trouver le Seigneur, il me faut aller jusqu'au bout du renoncement, si je veux que vive et croisse son amour » (121-124); il écrit :

> La lezione damne una ensegna :
> ca, se voglio trovar lo mio Signore,
> ad opera compita opo è ch'io vegna
> se vol che viva e cresca lo suo amore.

Cette *ensegna* n'est qu'une leçon donnée par la parole et l'exemple du Christ; les *ensegne* de notre laude XXXI constituent une leçon plus rude donnée par le supérieur sous forme d'un ordre, d'une sentence punitive. Son expérience et sa sagesse marquent leurs préceptes au disciple en fixant la nature et le degré de pénitence : en « notant » la pénitence comme dit ailleurs Jacopone (*Io fui donna religiosa... Penetenze fece magne più che non ne fui notata*, XVI, 15); en notant ici, précisément, la « croisade » que nous disions « assignée » pour un certain temps, en un certain lieu, avec récitation de certaines formules, à voix haute ou basse, publiquement ou non, etc.

C'est en ce point du texte que nous attendons l'expression qui doit colorer d'une nuance nouvelle l'idée de pénitence déjà exprimée une fois. On pressentait une retouche ironique : l'ironie s'y trouve sans doute, comme elle perce en plus d'un point de la pièce. Mais ici elle se voile de teintes inattendues, elle s'efface presque sous un sentiment franciscain qui ne s'était pas encore manifesté. Pour percevoir celui-ci, il suffit de regarder ce que peut contenir en réalité, aussitôt après la césure et et le *che...*, cet assemblage douteux de signes où nous ne lisons

encore que *moia* : seul résidu de notre long épluchage. C'est peu...

Cela suffit, si nous connaissons par ailleurs la pensée de Jacopone en matière de discipline et de résignation (*rassegnazione* laisse mieux voir le radical qu'il a en commun avec *ensegna*); et en matière de fraternité religieuse. Son cœur n'est pas douteux : nous avons constaté la joyeuse humilité dans laquelle il accepte les épreuves dont l'accable le pape. Il parle à tous ses supérieurs sans plus d'ambages qu'à Boniface, pour le bien de leur âme et de la sienne, et de son ordre et de toute l'Église. Mais sa sévère franchise ne l'empêche pas de plier toujours son action aux ordres reçus. Dans la laude LXIX il se donne cette règle entre autres : « Instruit à me taire, à obéir à mon prélat, je dois à lui me sacrifier [1]. » C'est exactement la leçon de saint François : *sacrificium se ipsum facit* [2].

La forme la plus sainte de ce reniement de soi-même est la « parfaite liesse » que saint François allait cherchant dans les pires mortifications corporelles ou spirituelles (*Fioretti*, VIII) : l'amour de Dieu et du prochain lui rendait aimables ces épreuves. Jacopone à son tour chante cette « parfaite liesse » : *el penar gaudio te sia, vergogna ed onne afflizione*, « que toute peine te soit une joie; toute honte; toute affliction » (LXXIII, 34). Les pénitences imposées par un supérieur irrité sont les plus fréquentes de ces afflictions; s'il n'avait pas la chance d'en recevoir de telles, Jacopone s'en imposerait plutôt lui-même, par « admirable haine » de ses péchés (IV, 11). La laude IV commence ainsi :

O alta penetenza, pena en amor tenuta !

et l'on y trouve des vers comme ceux-ci :

èmme delettamento l'amoroso penato (6),

---

1. LXIX, 23-25. Cf. XCVII, 59-62 (laude apocryphe selon Fr. Ageno) :
Le parole de Dio volontier dei udire,
ed alli tuoi prelati umilmente ubidire :
e li santi sacerdoti in reverenzia avire,
perciò che son pastori per l'anime salvare.
2. *Ep.* II, iii, éd. De la Haye, p. 13 A.

ou encore (s'il s'agit de l'âme réconciliée avec Dieu):

e la pena gli è gaudio 'n vertute essercetata (8).

Une autre citation pourrait être empruntée à une pièce dont l'authenticité est discutée [1]; sans prendre parti, il nous suffit que toutes les idées, et maintes expressions [2], soient vraiment franciscaines. Le parfait amour, dit l'auteur, recherche la souffrance; « c'est alors qu'il est joyeux, et a conscience d'aimer, s'il fuit le plaisir et demeure cloué en croix »:

allora sta gioioso e sé conosce amare
se fugge el delettare e sta en croce chiavato (XCIX, 7-8).

Même si cette pièce n'est pas de Jacopone — et je dirais volontiers: surtout si cette pièce n'est pas de lui, ce qui fait ressortir le caractère traditionnel du thème — l'image de la croix soufferte avec joie ressemble curieusement à celle de *porratte ne la croce*. Personne, en tout cas, ne récusera comme apocryphe la laude XLII, dont voici la fin (51-53):

Cristo amoroso, e io voglio en croce nudo salire,
e voglioce abbracciato Signor teco morire;
gaio seram' a patire morir teco abraciato [3].

Le rayon de joie qui illumine la pénitence ou l'extase de ces

---

1. Par Ferri, qui la publie pourtant, et par Fr. Ageno, qui la rejette parmi une dizaine de laudes déclarées apocryphes.

2. XCIX, vers 1 *amor consumato*. Cf. LXXXI, 4 *amor consumativo*, et LXXXV, 11-14 *amor... en croce consumato*. — XCIX, 1 *l'amor... nullo prezzo non guarda*, cf. LXXIII, 1-2 *guarda al prezo ...per lo tuo enamorare*, et LXXXV, 37 *non m'ami per amore, ché 'l prezo te sta en core*. — XCIX, 6 *per viver tormentando* (valeur réfléchie), cf.. LXVIII, 37 *vivo... cusì tormentando*. — XCIX, 8 *e sta en croce chiavato*, cf. XCIII, 30 *che sia en croce chiavato*, et XCVI (?) 47 *en croce me fece chiavare*.

3. « Christ amoureux, je veux moi aussi monter nu sur la croix, et j'y veux, Seigneur, mourir embrassé avec toi; il me sera joyeux de souffrir, si avec toi je meurs embrasé. » J'écris *abbracciato* au vers 52 et *abraciato* au vers 53. Le jeu de mots est fréquent chez Jacopone, et souvent plus visible qu'ici. J'en reparlerai.

religieux dans leur « imitation » de Jésus en croix, n'est-ce pas lui aussi que Jacopone désire voir tomber sur la « croisade » où l'immobilise son lecteur ? N'est-ce pas là la lumière nouvelle qui doit colorer le vers 13 de telle façon qu'il ne soit pas une pâle redite du vers 12? On voit se former ainsi l'idée : « Si tu ne l'approuves pas, il te mettra en croix; il t'imposera, comme marque de pénitence, d'embrasser le pavé en joie. »

Le texte est là tout prêt : il n'y a qu'une lettre à retoucher, les jambages d'un *m* à espacer; au lieu de *che moia*... on lira *ch' en ioia rende venie.*

La forme *ioia* n'est pas plus anormale que *ioco*, *iacere*, *iudìo*, *Iesù*, attestés dans l'édition Ferri [1]. Mais on conçoit que cette graphie non toscane ait surpris les copistes suivis par Bonaccorsi, et qu'ils n'aient pas tenu l'*i* détaché de l'*n* qui précède; d'où l'*m* de *moia*. La forme prépositive *en* est partout présente dans les manuscrits des *Laudi*. Son emploi devant un substantif abstrait est du langage moral et religieux [2] : chez Jacopone il exprime la cause initiale d'un acte, ou son but, suivant les cas, ou encore sa manière et signification : *en tuoi scusate* (VIII, 26), *en agone* (XXXIV, 70), *en tua diletta* (XLVIII, 37), *en natura* (LXXXVIII, 96), *en ioco ed in solazo* (XCVII, 30).

Pour le verbe *rende* « que tu rendes », je noterai d'abord que le subjonctif de la deuxième conjugaison prend assez souvent dans notre recueil la désinence *e* à la seconde personne (*occide*, III, 79, *facce*, VIII, 22, *entende*, XXI, 12, *degge*, X, 39, XXXII, 11). D'autre part, si l'on exigeait que les deux *a* de la leçon *moia a* (*Renderenie*) fussent respectés, nous pourrions, après *ioia*, donner au verbe la forme à préfixe *arendere* (cf. LXV, 56), tant Jacopone se plaît à ces verbes composés avec *a* (*abramare*, *aravere*, *arcomenzare*, *arecare*...).

Enfin, on observera que la syntaxe du vers 13 est exactement comparable à celle des vers cités page 471; (*porre*) *l'ensegne : che*..., est bâti comme (*dare*) *una ensegna : ca*...; le complément présenté sous forme d'un substantif sommaire est, après une

1. Et si Ferri imprime toujours *gioia*, Mme Ageno imprime toujours, d'après ses manuscrits, *ioia* (XIV, 36, XLI, 4, LXXV, 18).

2. Le latin biblique l'emploie même devant des substantifs concrets, pour indiquer toute manière : *in chamo et freno ; justus in palma florebit.*

pause, repris sous forme d'une proposition conjonctive qui en développe le contenu [1].

II

REGOVERCI

Non content de souffrir avec patience les persécutions de ses ennemis, Jacopone appelle sur sa personne, comme des bénédictions célestes, tous les maux imaginables : « O Seigneur, par courtoisie, envoie-moi la maladie ! » (XLVIII) :

O Signor, per cortesia, mandame la malsania !

Dans son mépris de soi-même et son amour du Christ, il se réjouit à l'idée des misères qui peuvent tourmenter sa carcasse et la rendre repoussante. En trente-six vers il va énumérer trente-six infirmités, fièvres ou plaies, puis une dizaine d'afflictions naturelles, l'assaut des démons aussi, et la mort la plus dure pour finir ; mais, comme ce n'est tout de même pas fini, il lui faut, outre la mort, quatre affreuses malédictions abattues sur ses restes et jusque sur sa mémoire. Cette pièce est d'un acharnement lugubre et jubilant.

Au dixième distique, comme pour respirer après le dénombrement des trente-six maladies, il s'écrie : « Ma pueur soit tant puante que n'y ait nul homme vivant ne fuie loin de moi dolent, mis en telle infirmerie. » Là-dessus vient le vers 22 :

En terribile fossato che Regoverci è nomenato... :

« ...en un terrible fossé qui est nommé *Regoverci*, là que je sois abandonné de toute bonne compagnie. » .

---

1. J'ai jugé superflu de faire la critique d'un tas de leçons aberrantes (l'édition Biordo Brugnoli en cite quelques-unes, p. 59), visiblement dues au désarroi de copistes qui n'ont pas voulu copier un texte jugé barbare et absurde. Mais le copiste, entre autres, dont Bonaccorsi a suivi le manuscrit et Ferri après lui, nous a rendu un grand service par sa loyauté : sous les semblants du monstre, respectés par lui, on peut reconnaître les traits probables de l'original. Des trop ingénieuses et tardives élucubrations d'autres copistes, il n'y a tien à tirer. Il faudra se rappeler, le cas échéant, que celui-là est volontiers honnête. Je note pour finir que le manuscrit reproduit par Mme Ageno confirme ici exactement la leçon de Bonaccorsi.

Il est curieux de voir un « fossé » porter un nom comme s'il était une vallée ; et un nom qui aurait dû être illustre, puisque le poète compte sur son seul bruit pour nous effrayer. Il est devenu, par la suite, assez remarqué, mais cela ne veut pas dire qu'on y reconnût quoi que ce soit de clair. Sans doute on appelle *fossato*, dans les provinces d'Étrurie, toute rigole, temporaire ou constante, pour l'écoulement des eaux ; mais celles qui font un peu figure, et grossissent les fleuves du Casentin ou de la Vallée Tibérine, ont des noms anciens et connus. S'il s'agissait d'un de ces ruisseaux dans notre laude, il y a longtemps qu'il serait identifié, même sous un nom malmené par les copistes.

Le malheur est que, ce *Regoverci*, personne n'en a jamais entendu parler ; si bien que trois siècles après Jacopone, le plus confiant des glossateurs, Tresatti, n'y voyait qu'une fantaisie de poète, et tâchait d'en expliquer l'arbitraire par des raisons baroques : « Nom inventé par lui, qui s'approprie fort bien au cas de ce fossé où il voudrait être abandonné : comme qui dirait *rivo guercio, torto* », en français : ru louche, tors. — C'est en vérité plus risible que « terrible ».

Tresatti est amené à cette conjecture sans doute par le fait que *rigo*, mot apparenté à *rigare* mais qu'on rapproche instinctivement de *rio, rivo*, apparaît dans bien des noms de lieux, çà et là autour de Todi et de Pérouse, voire plus loin que la Chiana en Toscane. Peut-être se souvient-il surtout de *Rivotorto*, d'où furent chassés saint François et ses premiers disciples [1]. — Mais quel rapport y a-t-il entre cette « maisonnette » proche d'Assise, ou le torrent presque toujours à sec qui lui donne son nom, et le rêve fiévreux de Jacopone ? Et si vraiment se cachait en ce lieu même une image terrible, quelle sottise poussait Jacopone à faire vaciller notre mémoire et notre imagination en défigurant ce nom par la substitution d'une épithète inattendue à l'épithète familière ?

D'ailleurs la seule idée de nommer le lieu de ses dernières souffrances et de sa mort serait absurde de la part d'un homme qui voue son propre nom à l'oubli et à la malédiction. En nous précisant ce lieu, il semblerait vouloir nous y mener par la

1. P. Sabatier, *Vie de saint François*, VII, p. 88, 104, 123.

main — alors qu'il refuse toute pieuse visite à sa tombe : « Que ceux qui après ma mort viendront là soient en récompense durement tourmentés d'hallucinations terribles » (32-33).

S'il ne cherche un fossé que pour y croupir à l'abandon, le poète peut s'arranger de n'importe quel autre fossé, et il conviendrait en somme qu'il ne donnât à ce fossé aucun nom, pour signifier qu'il est innommable dans son abjection.

Je poserai donc la question : le texte original de Jacopone comportait-il vraiment un nom ? ou au contraire, ne tombons-nous pas ici sur un produit artificiel, une défaite de copiste qui ne comprend pas [1] ? *Regoverci* a tout l'air d'un fantôme comme *Renderenie* : si tel est bien le cas, quelle parole fatale a pu l'évoquer ?

1. Une note de Mme Fr. Ageno dans sa récente édition semble régler la question tout autrement. La voici : « Le Professeur F. Mancini me communique de Todi que jusqu'au XVIIe siècle on appelait *Regoverci*, c'est-à-dire « Ruisseau qui bouillonne », une localité voisine de la ville, appelée aujourd'hui le Forello. »

Je n'en doute pas. Mais cela ne prouve rien : de quand datait le nom ? Il se trouve toujours des esprits curieux pour découvrir, à la vue d'un lieu, que ce lieu est précisément celui dont parlait tel poète ou tel romancier. Alexandre Dumas a inventé le personnage d'Edmond Dantès : mais les gardiens du château d'If vous font toucher du doigt les murailles de son cachot. — Au bord de la Meuse près de Dinant, chacun peut voir la Roche à Bayart, ce qui prouve bien que le cheval des fils Aymon a sauté de là-haut, non d'ailleurs, et qu'il portait quatre cavaliers. — Si l'on veut visiter la tombe du géant Isoré, le chemin, tout au moins, est marqué sur vingt écriteaux bleus de Paris, passé le faubourg Saint-Jacques. — Les gens d'Arezzo vous montrent juste devant la maison de Pétrarque le puits où Tofano cherchait sa femme, car Boccace qui raconte l'histoire n'avait pas assez de fantaisie pour trouver seul ces choses-là. (*Dec.*, IV iv : voir les trois guides cités par A. Chiari, *Indagini*, II, 1954, p. 81 ; cf. V. Branca, *Decam.*, t. II, p. 226.) — Quoi encore ? On vient de reconnaître l'enfer tout entier de Dante aux grottes de Sassenage ; il n'y manque que des graffiti du poète : *Per me si va*... J'ai envie d'y courir.

Quant au *Regoverci* devenu, ou sagement redevenu, le Forello, c'est un moulin, sur un « fossé » qui s'appelle le Tibre, à dix kilomètres au sud-ouest de Todi. Même s'il y a dans les environs — et il y en a — de petits affluents « bouillonnants », quelle tradition y a jamais localisé une voirie propre à recevoir des dépouilles « puantes » comme celle de Jacopone ?

C'est de la leçon *è nomenato* sans doute que vient tout le mal. On soupçonne que le copiste a pu se souvenir ici de l'*incipit* d'une laude importante, la LXXXIX[e] : *Un arbore è da Deo plantato, lo quale Amore è nomenato* [1]. Mais la désignation d'un nom se justifiait dans une pièce allégorique, dont l'image doit s'expliquer d'emblée afin d'être bien suivie jusqu'au bout (la branche la plus basse de l'arbre est l'humilité, il faut monter jusqu'au sommet de l'extase). Au contraire dans une pièce aussi concrète, aussi réaliste que la louange des maladies, le souci même d'indiquer un nom de fantaisie est une diversion gênante. Le rapprochement fait peut-être par le scribe entre la laude XLVIII et la laude LXXXIX se fonde, je pense, sur quelques analogies de détail. Il est dit dans *Un arbore*... que le vent et la tempête tourmentent Jacopone (5) et qu'il gît dans la boue (8), sinon dans l'ordure comme nous le voyons dans *O Signor per cortesia*. L'arbre de perfection est « planté dans une fosse » qui ressemble à « la profonde humilité », nous disait une autre laude [LXXXVIII, 51-52] qui précède immédiatement et prépare l'allégorie de la pièce *Un arbore*. Cette fosse, je le veux bien, ressemble au fossé où Jacopone veut être jeté : mais elle ne s'appelle ni *Regoverci* ni *Regostrampalato*, ni autrement.

Si un écho du vers (*lo quale Amore*) *è nomenato* a suggéré l'intrusion de cette rime précise dans la laude des maladies, il faut avouer que, faute de bonnes raisons, le copiste n'a qu'une excuse : sans doute l'écriture de son modèle était peu lisible ; ou, plus simplement, il n'a pas su comment lier et couper une série de lettres à peu près lisibles.

Imaginons qu'il lise ou croie lire *regovernomenato* (je ne prends que des lettres de la leçon actuelle). Il pourrait détacher à la fin un participe plus court, *menato*. Le verbe *menare* est fréquent chez Jacopone : j'en compte deux douzaines d'exemples, avec des sens variés ; sans parler du substantif *menata* ou *mena* (*mina*), déverbal. Mais ce serait trop simple. De ces six syllabes, le scribe détache le plus gros morceau possible, *nomenato*, qui lui

1. J'adopte ici, et j'adopte également pour la laude XLVIII, la leçon de M[me] Ageno, très légèrement différente de celle de Ferri. Celui-ci imprime *nominato*, mais d'autre part, à deux reprises, *nomenanza* (XLVII, 6, LXVII, 20). Cette forme est plus ombrienne.

paraît clair [1]. Puis après un peu de réflexion sur la première moitié, il renonce à comprendre et transcrit dans le blanc, lettre pour lettre, *regoverno*, en oubliant qu'il a déjà utilisé la quatrième syllabe *no* : c'est un cas de dittographie.

Plus tard un autre lecteur vient à son tour prendre copie de ce texte bizarre, *regoverno nomenato*. Dans le premier mot les deux jambages de l'*n* peuvent donner l'illusion du groupe *ci*; un *o* final mal fermé, dans la cursive florentine arrondie de 1300 environ, se confond aisément avec un *e* trop refermé. Ce double accident permet bien de lire, en trois mots, *regoverci e* (*è*) *nomenato*; leçon qui n'est pas plus bête que la précédente.

Reste à justifier le bloc indistinct de signes que, par hypothèse sommaire, j'ai proposé comme point de départ.

Reprenons d'abord le « rêve » du poète. Son corps n'est que langueurs, plaies et sanie (1-19); aussi dégage-t-il une odeur répugnante, qui fait fuir chacun (20-21). Ici apparaît le « fossé ». La suite des idées est évidente : « Je suis une ordure; qu'on me jette au fumier, comme les ordures. » La dernière partie de la pièce prolongera ce thème : « Je choisis pour sépulture ventre de loup en dévorage, et mes reliques en chiure, parmi épines et ronces » (30-31).

Il va suffire de remplacer, après *fossato*, la relative *che*... etc. par une comparative *co*... etc. On sait que *co* pour *como* (*come*) est constant chez Jacopone, et que non moins constante est la confusion faite par les copistes entre les deux signes abrégés de *che* et *come*. Je lis donc :

En [...] fossato co re' governo menato...

C'est-à-dire : « mené, évacué à la fosse comme une ordure ». Le verbe *menare* a cette valeur injurieuse quand il s'applique à des eaux sales, rebut de besognes privées ou publiques; aux boues fétides des égouts et des lieux d'aisance [2]. Le substantif

1. J'aurais pu dire plus tôt que ce verbe en lui-même semble douteux; je ne le vois nulle part chez Jacopone hormis l'exemple de LXXXIX, 1; l'auteur des *Laudi* use couramment de la forme *appellare*.

2. Ainsi deux siècles après Jacopone, Berni dira encore *Questo corpaccio del mondo, Che per esser maggior più feccia mena...* (cité par Tommaseo, s. v., § 8). — *Menare* se dit aussi de l'effet des médecines sur l'intestin (trois exemples, *ibid.*, § 11).

governo désigne toute sorte d' « engrais ou fumier »; son verbe *governare* veut dire « fumer » le sol; et parfois : souiller un voisin, ou soi-même, par les divers effets de l'indigestion [1]. Je donne à l'adjectif *re'* (*reo, rio*) le sens concret qu'il a dans la laude XXIV, 136 *lotuso e rio* « fangeux et dégoûtant »; et chez Dante (*Inf.*, XXIV, 88), *ree pestilenzie* [2].

Jacopone, qui n'est pas trop délicat, juge souvent utiles des allusions de cette nature, et les mots ne lui manquent pas. Dans la laude XII il déclare moins sale et malodorante la chair des cadavres pourrissants, que l'âme du pécheur qui vit dans la corruption : « Toutes les puanteurs du monde assemblées, pestilence de corps morts, relents de privées (lieux d'aisance), seraient musc et ambre auprès de la puanteur des péchés » (23-25). Et de même que « la mort naturelle semble, frappant le corps, le séparer de ses compagnons, le jeter hors du monde... comme on fait des choses malsaines qu'on sépare des choses saines... » (27-30), de même le péché rejette l'âme en enfer, la chassant de la compagnie des saints et des anges.

On saisit donc sans peine la valeur de cette image, le « fossé aux ordures », dans notre laude. Jacopone est heureux d'endurer ici-bas les maux du corps les plus ignobles si, l'âme étant ainsi préservée, ses souffrances lui permettent d'espérer le ciel. Dans le même esprit il dira que les épreuves physiques fortifient l'âme comme les coups du marteau durcissent et aiguisent le fer rougi; sans eux, il se rompt « et on le jette au rebut » [3].

Mais laissant de côté le parallèle du moral et du physique, revenons de l'allégorie au sens littéral. La meilleure illustration du passage étudié est certainement l'image que voici, vers la

---

1. Tommaseo-Bellini, s. v., *Governo*, § 17, et *Governare*, § 17.

2. *Op. cit.*, s. v., *Reo*, §§ 6, 7, 9, 11.

3. « Rebut », c'est le sens proposé par Ferri dans son glossaire : *scuso* : *rifiuto*. La note de Mme Ageno, p. 260, semble adopter cette interprétation : *fra i rottami*. — Mais elle ajoute, et je ne comprends plus, que « *scuso* vient du latin *excudere* », et son glossaire, p. 506, dit la même chose : « *Scuso*, métal façonné ». Il faudrait choisir, et cette dernière glose, fondée sur *excudere* « forger », ne s'accorde pas avec l'idée de Jacopone, « fer pailleux, qu'on rejette ». — Il est visible que le poète donne à *scuso*, qui ressemble à *excusus* participe d'*excudere*, le sens d'un *scusso* qui est *excussus*, participe d'*excutere* « rejeter ».

fin de la laude XXII. Le personnage mis en scène (c'est Jacopone, c'est chacun de nous) y décrit les misères et horreurs de la vieillesse, qui conseillent de se tourner vers le ciel. « Ce n'est pas grand merveille si je dégoûte ma famille ; mais je m'émerveille quand je pense qu'on ne me jette pas au fossé comme un chien écorché, à me voir si horrible, puant et répugnant » (70-73). Le vers 73 :

...*co* cane scortecato non me *gett'* al *fossato*

est bâti exactement à la façon de :

...*co* re' governo *menato* [en ...*fossato*] [1].

J'ai insisté sur tant de détails déplaisants pour justifier une dernière correction. Il est certain que l'épithète de « terrible » n'est pas celle qui convient à cette fosse dont parle Jacopone. Peut-on l'amender ?

Il suffit de rendre pour un instant à *terribile* sa forme ombrienne : non seulement *terrebele* comme dans la *Vita del beato Jacopone* publiée par Tobler [2], ou *terrevele* sur le modèle de nombreux adjectifs des *Laudi* [3], mais plutôt *terrevile*, forme mixte des plus vraisemblables puisque le toscan même accepte de telles désinences (*fievile, lamentevile, orrevile*, etc.).

Ce *terrevile* d'un copiste isolé nous suffit pour remonter à la leçon primitive : *en terr' ē vile* (*en vile*) *fossato* (ou peut-être : ...*a vile fossato*, qui me tente moins, bien qu'il évite la gaucherie des deux *en* l'un sur l'autre). Le vers entier se traduirait :

---

1. L'image est courante ailleurs que chez Jacopone. D'un triste coquin il est dit dans le *Decameron* (I i 24) : « Comme il mourra sans confession, aucune église ne voudra recevoir son corps, ains sera jeté aux fossés à la guise d'un chien. » A vrai dire, ce n'est pas une image, mais une réalité exemplaire. Ainsi G. Villani raconte dans sa *Chronique* (VI, 62) que les gibelins vainqueurs en 1260 abattirent par vengeance partisane le tombeau d'un grand guelfe de Florence, « en firent arracher le corps mort de trois ans passés, et traîner par la cité, et jeter aux fossés ».

2. *ZRP.*, 1878, II, p. 33, l. 11. — Je vois que Mme Ageno imprime aussi *terrebele* dans notre laude XLVIII, aux vers 22 et 33.

3. Par exemple *fievele*, XXXIV, 69, *viacevele*, XXXVII, 10, cf. *strovele*, XXII, 48.

« jeté par terre, en un ignoble fossé... » où « abandonné... à un ignoble fossé, comme une ordure ».

Notre analyse paléographique dépouille le texte de tout romantisme, de tout pittoresque géographique. Mais des couleurs si trompeuses ne semblent dues qu'à des rêves d'écoliers imprudents, qui n'ont pas reconnu la leçon répétée par Jacopone. Elle est empruntée au livre biblique dont notre poète s'inspire le plus volontiers après les Évangiles. Saint Paul [1], dans la *I^re Épître aux Corinthiens*, semble fournir à Jacopone non seulement son inspiration générale, mais ses images et ses expressions mêmes. Il décrit les apôtres de l'évangile comme destinés à la mort : IV, 10 « Nous sommes malades, nous sommes ignobles, *nos infirmi, nos ignobiles*... ». Voilà le thème de notre laude. En voici les variations : 11 « Nous souffrons la faim et la soif, nous sommes nus, on nous accable de coups, ...nous n'avons point de demeure; 12 nous peinons à travailler de nos mains, on nous maudit..., on nous persécute, et nous le souffrons ; 13 nous sommes devenus comme les ordures du monde, comme la raclure de toute chose, *tanquam purgamentum hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc.* »

A cela on pourrait ajouter ce qui est dit dans la *II^e aux Corinthiens*, XI, 24-30, où l'apôtre rappelle qu'il a été fouetté et lapidé, qu'il a souffert toutes sortes de travaux et de fatigues, les veilles, la faim, la soif, et que la seule chose dont il se glorifie, c'est la somme de ses souffrances et son infirmité. Pourquoi ? Évidemment parce que ce mépris de soi-même, de sa chair, de sa propre gloire, est folie aux yeux du monde, sagesse aux yeux de Dieu. Doctrine reprise vingt fois par Jacopone, surtout à partir des laudes LXXXIII-LXXXIV.

Appendice.

Si la correction qu'on vient de proposer était acceptée, elle pourrait suggérer quelques réflexions sur un vers de Dante (*Purg.*, V, 108) : « *...ma io farò dell'altro altro governo.* »

C'est la parole du diable venu pour s'emparer de l'âme de

1. M^me Ageno fait entre les *Laudes* de Jacopone et les *Épîtres* de saint Paul une quinzaine de rapprochements évidents. Il faut y ajouter celui qu'on va lire.

Buonconte da Montefeltro : privé de sa proie par l'ange qui sauve le pécheur repenti, le diable annonce qu'il se vengera sur le corps, *l'altro*, du capitaine mort au combat. Il déchaîne sur la montagne de Pratomagno un orage épouvantable; les fossés (*fossati* 119), changés en torrents, inondent la plaine, et charrient le cadavre jusqu'au lit de l'Arno, où graviers, limons et détritus l'ensevelissent. Ce traitement est comparable à l'évacuation des immondices par une chasse violente d'eaux ménagères ou industrielles. Le mot choisi par Dante, *governo*, que les commentateurs laissent passer sans remarque, semble chargé d'une ironie très réaliste, plus sobre pourtant que le réalisme goguenard des *Laudes*. Son invention d'une tempête diabolique ressemble à une amplification des vers (XLVIII, 24-27) de Jacopone, qui lui-même se souvient des *Fioretti* (VIII) et de la parfaite liesse du saint sous la pluie et le vent, dans la neige et la fange glacée :

Gelo, grandine, tempestate, fulguri, troni, oscuritate,
non sia nulla aversitate che non me agia en sua balia.
Glie demonia enfernali essi sian mei ministrali,
che m'exerciten li mali c'ho guadagnati a mia follia.

Enfin le signe de croix qui sauve Buonconte à la minute suprême semble une lointaine grâce accordée par avance [1] comme un corollaire de tous les signes de croix que demande Jacopone avec une si étrange humilité : signes à multiplier comme autant d'exorcismes contre les puissances infernales, évoquées, prétend-il, par le seul écho de son nom :

Onom che m'ode mentovare sì se degia stupefare,
colla croce sé signare che mal contro non sia en via [2].

Ces rapprochements ne signifient pas que Dante se soit inspiré de Jacopone, encore que Buonconte soit fils d'un autre

1. Je compare les dates des deux récits, non pas des deux faits.

2. XLVIII, 34-35. *Onom* : *onne omo*. — *Mal contro* équivaut à « male encontre ». La leçon de Fr. Ageno est *rio scuntro*, avec une note qui présente *rio* comme substantif (il y en a d'autres cas), *scuntro* comme participe de *scuntrare* « advenir (se rencontrer) ». — Je préfère *scuntro* substantif comme *contro*, et *rio* adjectif comme *malo*.

franciscain, d'un autre ennemi de Boniface, assez illustre et dont saint François disputa l'âme au diable. Dante et Jacopone ont pu, chacun à sa façon, tirer parti de quelque tradition légendaire ou expression proverbiale chez les Cordeliers, relative au mépris du corps jusque dans la tombe.

Paul Sabatier dans sa *Vie de saint François* (p. 34) écrit que les moines de Grammont près de Limoges prirent l'alarme lorsque des miracles eurent lieu sur la tombe de leur fondateur, Étienne de Muret : « Nous savons que tu es un saint. Tu n'as pas besoin de faire des miracles qui le prouveraient mais qui détruiraient en nous l'humilité. Ne sois pas assez jaloux de ta réputation pour l'augmenter au détriment de notre salut... *Sinon, nous déterrerons tes os et les jetterons à la rivière.* » Il ne serait pas étonnant qu'un tel sentiment, qu'une détermination aussi farouche, eussent été d'abord, sous une forme à peine différente, ceux de saint François lui-même.

III

NATOSCONO

Les deux arbres allégoriques auxquels nous avons fait allusion dans l'étude qui précède ont trois frères auxquels également Jacopone dit avoir grimpé, s'élevant de branche en branche ; ce sont les arbres de la foi, de l'espérance et de la charité, merveilleusement dressés l'un sur l'autre. La triple ascension, avec ses rencontres et ses accidents, avec tous les enseignements qui en ressortent, est détaillée dans la laude LXIX, *Fede, spene e caritate.*

Quelques traits du texte font entendre que les plus vieux manuscrits offraient, en regard des vers, des dessins cursifs permettant au lecteur de suivre les étapes de l'ascension ; ainsi joint-on une carte à un récit de voyage ; ainsi les dantologues tracent les tableaux verticaux de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis. Toute proportion gardée, cette laude LXIX pourrait être appelée la *Comédie* de Jacopone : infiniment plus hâtive et abstraite que l'autre, mais partagée elle aussi entre trois royaumes étagés.

Ce n'est pas la topographie de cette exploration, pourtant,

qui va nous occuper, s'il est vrai que nous comptons examiner encore un terme géographique assez étrange : en fait, il ne s'agit pas d'un nom de lieu mais d'un adjectif de nationalité, si l'on en croit les interprètes qui y ont démêlé l'épithète de « toscan », coiffée d'un préfixe obscur. Et ce terme devrait s'appliquer à Jacopone en personne : à Jacopone narrateur, bien plutôt qu'à Jacopone voyageur.

Ayant proposé son sujet dans le distique initial, le poète présente dans les vers 2 et 3 une excuse nécessaire : « A toute personne je demande pardon *si je parle toscan* (*toscan natif?*), car je dis cela pour tel ou tel, non pour moi, homme de peu d'importance. »

Ad onom chegio perdono s'io parlo natoscono,
ch'io lo dico per alcono e non per me de poco affare [1].

On a le droit d'hésiter. D'abord la langue de Jacopone n'est pas plus toscane ici qu'ailleurs, même sous le badigeon toscan dont ses copistes ont pu, sans nulle intention, la revêtir çà et là. Des formes comme *alcono*, *giogne*, *rametel*, *pento*, *volisse*, *ensignòne*, pour nous en tenir aux premiers distiques de cette laude, en sont la preuve.

Puis si Jacopone avait eu l'illusion de parler un « toscan pur » ou « natif », pourquoi l'aurait-il baptisé d'un nom qui n'existe pas en Toscane ? Et d'ailleurs pourquoi aurait-il eu le désir de parler un beau jour toscan, pourquoi en cette pièce plutôt qu'en une autre ? Juge-t-on déjà le toscan une langue plus littéraire, plus glorieuse pour un artiste, que l'ombrien ? A cette date, avant Dante, Pétrarque et Boccace, c'est plus que douteux [2].

1. L'édition Fr. Ageno donne une version différente qui sera discutée en appendice.

2. Ce qui n'est guère douteux, c'est un souvenir abusif de Dante chez les éditeurs des *Laudi*. Dans le prologue de son *Banquet*, Dante s'excuse d'écrire un traité philosophique en une prose vulgaire qui n'est que son dialecte natal, le toscan. Lui aussi se dit poussé « par crainte d'infamie » ; lui aussi croit parler plus pour les autres que pour lui-même ; lui aussi désire les acheminer par les vertus à la béatitude. On peut tenter un parallèle entre les deux écrivains : on ne peut faire croiser leurs deux voies ; ni surtout conclure de Dante à Jacopone, mort en 1306 et étranger à toute préoccupation de langue.

Mais la question n'est pas là : Jacopone ne se pique ni d'art ni de littérature, il cherche seulement à convertir ses frères ; tout autre souci doit être à ses yeux coupable vanité. Or il serait absurde de s'excuser et prétendre qu'on se repent au moment même où l'on va commettre le péché.

Si Jacopone ne se sent pas pleinement en faute, il est légitime qu'il s'excuse ; et j'entends « s'excuser », comme il sied, au sens de « diminuer sa faute » ou « la réduire à n'être plus rien ». De quel genre de faute peut-il avoir à cœur de s'excuser ? Les thèmes traités dans la pièce étant irréprochables, il ne peut s'agir que d'une faute dans la présentation de ces thèmes, ou dans le fait même de les proposer au lecteur. Faute apparente donc dans la pièce entière, ou peut-être dès le premier distique qui annonce l'ensemble ; c'est sur cette annonce que semble s'arrêter soudain le poète, c'est à un reproche jailli d'emblée qu'il veut répondre.

Quelque chose en effet pourrait être condamné, par un juge exigeant, dans le langage de ce préambule [1] :

Foi, espérance et charité, je veux [2] les figurer par trois cieux :
les trois cieux et les arbres appareillés [3], je t'enseignerai à les trouver.

---

1. Fede, spene e caritade gli tre ciel vol figurare : gli tre ciel e l'arbor pare si t'ensegno de trovare.

2. *Vol* : *voglio*, comme dans LXXXVIII, 124, cité plus haut, p. 471. — Fr. Ageno construit autrement, faisant de *vol* une troisième personne du pluriel : « Les trois cieux représentent... » Le sens n'est guère changé, mais cet auxiliaire *vogliono figurare* est peu naturel. Il me semble au contraire que *vol* : *voglio* fait mieux ressortir l'apparente audace de Jacopone.

3. *Pare*, adjectif (*pari*) : c'est ce que semble imposer le texte de Ferri ; c'est aussi l'interprétation de Fr. Ageno. Mais sa note montre qu'elle voit dans *l'arbor* un singulier. Même si *pare* doit être adjectif, j'entendrais *l'arbor pare* comme un pluriel : « les arbres appareillés ». — Avant de connaître la glose de Mme Ageno, qui est digne d'attention, j'envisageais une construction toute différente : *Li tre ciel ē* (*en*) *l'arbor pare*, « les trois cieux apparaissent dans les arbres », ou peut-être « les trois cieux qui apparaissent », le relatif pouvant se sous-entendre. Pour *e* + *l* signifiant « dans le », cf. LV, 15, selon le texte de Fr. Ageno. La forme *pare* peut fort bien être un pluriel pour *paren* : chute normale chez Jacopone de l'*n* final, *curre* : *curreno-corrono* (LV, 35) ; *ode* : *odono* (LX, 48), etc. ; cf. ci-dessus *vol*(*e*) : *vogliono*. Le sens de *parere* « apparaître » ressort du vers 86, même pièce. Il faut en effet mon-

In cauda venenum. Faire la leçon aux autres, c'est de l'orgueil. Faute aggravée par le fait que Jacopone va offrir en pratique son propre exemple, racontant comme il a triomphé de toutes les épreuves, et joui de la contemplation réservée aux bienheureux : c'est une insolente assurance du salut, qu'on a pu blâmer aussi chez le visionnaire de la *Divine Comédie*.

La meilleure excuse possible consisterait à dire : — Le *moi* qui parle, ce n'est pas moi Jacopone, moi Dante : cela peut être chacun de vous s'il se met à cette place allégoriquement offerte. Ce *moi* n'est qu'une figure grammaticale d'hypothèse.

Sans doute l'esprit du lecteur serait-il satisfait si l'on arrivait à traduire le détail des vers 3-4 comme ceci : « A vous tous je demande pardon si dans mon récit je me mets en scène, moi seul; car ce *je*, il est dit ici pour : *qui voudra*, et non pour *moi*, pauvre diable. » Ce détail peut s'obtenir scrupuleusement par la leçon suivante :

Ad onom chegio perdono s'eo parlo 'n ato sciono;
ch' « eo », lo dico per : « alcono », e non per me de poco affare.

Le sens de *sciono* dans ce nouveau texte va être justifié par la constitution même du mot. Il est aisé d'y reconnaître une forme dialectale de *sciuno* (même vocalisme dans *alcono* pour *alcuno*). Et *sciuno* m'apparaît comme composé du préfixe *ex* et de l'adjectif *unus* (comme *sciatto* de *exaptus*), dont l'assemblage doit signifier proprement « réduit à la solitude ». *Sciuno* est sans doute un déverbal : Du Cange enregistre un verbe bas-latin *exunare*, que d'ailleurs il traduit à contresens : *adunare*, parce qu'il lit trop vite ses trois exemples; mais il suffit d'en

ter au sommet de chacun de ces arbres pour voir apparaître l'un des cieux (9-10, 69, 73), et en haut du troisième arbre, qui dépasse le plus haut des cieux, c'est Dieu même qu'on voit apparaître (137-140).

Outre cette première interprétation, littérale, de *en l'arbor*, il y en a une seconde, qui s'y surajoute selon la règle allégorique du temps : au figuré, chacun de ces arbres « est » lui-même un ciel, ou les cieux sont figurés « dans » trois arbres, puisque les vertus et les exercices spirituels des diverses branches constituent, ensemble, la béatitude céleste. — Telle était ma façon de deviner... Je ne suis pas tout à fait sûr d'avoir eu tort. Mais l'interprétation de Mme Ageno a le mérite de la simplicité.

couper et opposer nettement les termes, et l'on voit qu'il s'agit toujours de pièces de terre divisées, isolées (*exunatae*), qui, si on les réunissait (*adunatae*), offriraient une surface totale de tant ou tant de *modii* [1].

Le sens premier de *sciuno* étant attesté de la sorte, on rendra compte sans peine d'un autre exemple de Jacopone [2], au féminin cette fois, *sciuna*, rimant avec *emportuna* [3]. Jacopone veut dire que si le diable trouve l'âme « seule », c'est-à-dire « réduite à ses seules forces », sans le souvenir de Dieu, il triomphe d'elle par les tentations de la chair :

Se trova l'alma sciuna, fàllase consentire [4].

Reprenons maintenant notre texte. Quel sens précis donnerons-nous au substantif *ato* qui voisine avec *sciono*? Il est bâti

1. Il existe un verbe siennois *asciunare* (*DEI*, s. v. *azunare*) qui mêle les deux préfixes *ex* et *ad* : il a vraiment, lui, le sens de « rassembler en un ».

2. Le seul exemple admis dans l'édition Fr. Ageno.

3. On pourrait d'ailleurs corriger l'une et l'autre rime, en *sciona* et *emportona*, altérations comparables à *lome* pour *lume*, *oso* pour *uso* (vocalisme dit arétin ou bolonais). Mais peu importe.

4. Dans ce vers *Si trova l'alma sciuna*... F. Ageno interprète de façon vraisemblable « l'âme dépourvue, non défendue ». Mais elle ne dit pas comment elle traduirait *sciuni* dans un vers qu'elle cite au glossaire, *per li paczi et per li sciuni* (Baccio di Ranallo). Il ne s'agit sans doute plus de fous « sans défense », mais de fous et de « sots ». *Sciuno* peut s'interpréter ici comme « réduit (en esprit) à sa plus simple expression » ; c'est l'équivalent de : *scempio*, « simple » et par suite « niais, stupide ». — Après cette citation, Mme Ageno fait une hypothèse que je ne crois pas valable sans correction : elle rattacherait volontiers *sciuno* au toscan *cionno* et au calabrais *ciono*, « propre à rien », qu'elle trouve enregistrés dans le *DEI*. — Mais cela ne nous mène à rien si nous devons accepter le jugement du *DEI*, qui présente *cionno* comme une forme « expressive », et par conséquent sans étymologie véritable.

On pourrait à vrai dire envisager une filiation inverse. Considérant la forme et le sens des variantes dialectales (siennois *scionno* et calabrais *ciuonnu* « personne stupide », *ciona* « femme inepte ou stupide »), il me semble que cette famille peut elle-même remonter tout entière à *sciuno* dans l'acception de « simple » que j'ai notée plus haut, et qui se trouvait liée à l'acception primitive de *sciuno* : « réduit à l'unité, réduit à ses propres ressources ». — L'*n* double de *cionno* ferait difficulté ; mais bien des liquides se redoublent ainsi pour des raisons obscures : *innanzi* et *innamorare*, *pennace* pour *penace*, *aunnire* pour *aunire* « honnir », *fummo* s. m., *pillo* « pilon », *colla* « corde »...

en complément de manière, *'n ato* c'est-à-dire *en ato* que les « natifs de Toscane » écriraient *in atto*. L'aphérèse *'n* est constante chez Jacopone ; le *t* simple, là où nous mettrions *tt*, également : l'auteur de la *Vita del b. Jacopone* ne connaît pas d'autre orthographe que *ato* (27.9, 28.13, 29.9) [1]. La locution *en a(t)to* appartient au langage traditionnel de la philosophie et n'est pas rare chez Jacopone. Tantôt l' « acte » s'oppose à la « puissance » (IV, 43 *iustizia en suo atto*; XCI, 46 *reman en atto*); tantôt c'est l' « action » qui est mise en balance avec l' « apparence », trompeuse ou fidèle (cf. *Inf.*, XXI, 32-33); tantôt enfin « en acte » se complète — ou se distingue — de « en pensée », comme dans une autre laude de Jacopone selon l'édition Ferri (XCV, 39 *morire en mente e 'n atto*).

Il n'est pas indispensable dans notre laude LXIX d'opposer *a(t)to* à quoi que ce soit. La phrase aurait un sens suffisant si l'on prenait *a(t)to* au sens courant de « geste, attitude, air ». Jacopone voudrait dire en ce cas : Mes paroles, ce récit allégorique de mes aventures spirituelles, me donnent peut-être à vos yeux des airs de héros dramatique ou de chevalier errant ; mais ne me jugez pas sur l'apparence, tâchez de comprendre tous...

Pourtant je préférerais une interprétation plus philosophiquement marquée, et d'ailleurs concordante : — Dans ce processus eschatologique, le voyage de l'âme entre la terre et le ciel, je suis seul en acte, seul figuré matériellement ; mais en puissance, je représente (ce « je » qui vous choque représente) tous les hommes, et vous d'abord.

C'est l'excuse de Dante, effrayé de la faveur qui lui est accordée : « Mais moi, à quel titre irais-je là ? » (chez les mortels et les immortels)... « Je ne suis pas Énée, ni Paul : nul ne me croit digne de cela, et moi-même je ne crois pas l'être » (*Inf.*, II, 31-33 ; cf. *Ep.*, XIII, 21, 33-34) [2].

---

1. On relève dans les *Laudi* des formes comme *sotile*, *soterrata*, *a tut'ura* (parfaitement étymologique celle-ci) ; inversement *etternale*, etc. Ce sont là des graphies courantes au XIIIe siècle et au XIVe.

2. APPENDICE. Dans l'édition Fr. Ageno, les vers 2 et 3 sont transcrits ainsi :

Ad onn'om cheio perdune s'eo n'ho 'n fallo notasciune,
ca lo dico per alcune, e non per me de poco affare.

Il est précieux de voir que l'*i* inséré par moi dans le barbarisme *natosc-ono*

IV

COLLESTATTE

J'ai réservé pour la fin de cette série un cas plus délicat à critiquer, celui qu'on rencontre dans la laude XVII, au vers 10 : *Or sei ionto a Collestatte...* : « Te voilà arrivé à Collestatte. »

Ce nom de lieu me semble introduit sans raison valable dans le texte. Mais il faut avouer que la locution verbale *or sei ionto* appelle nécessairement un complément de lieu ; et il n'y a pas à douter de cette leçon *or sei ionto*, réitérée en tête de trois vers bien distincts, 8, 10 et 15, et d'ailleurs annoncée par l'exorde : *Frate Ranaldo, dove se' andato?* C'est le thème de

---

figure réellement dans ce manuscrit. Mais il faut avouer que *notasciune*, et ce qui l'accompagne, est peu satisfaisant. Mme Ageno interprète son hémistiche ainsi : « Si j'y fais des gloses en commettant une erreur... » : *y* représenterait le dessin de l'arbre signalé au vers 6. — L'idée est mince et obscure ; la construction même du début *s'eo n'ho 'n fallo* est tiraillée ; le mot à mot « si j'en ai en faute notation » se prête mal au sens qu'en tire Mme Ageno : « si je fais une faute dans la notation de cela. » C'est du galimatias de scribe, la science et l'ingéniosité de Mme Ageno qui ne sont pas en cause n'en pouvaient rien tirer de meilleur.

Mais en fait, que portait son manuscrit ? Ne l'ayant pas eu sous les yeux, je me représente un *s'eo non fallo* évidemment absurde, mais plus franc dans sa sottise que ce *n'ho 'n* trop alambiqué. Dans ce cas cependant, *fallo* n'est plus nom commun, mais verbe comme son substitut *parlo* dans le texte de Bonaccorsi. Et ce point demande examen. — La leçon *s'eo fallo* ou *s'eo non fallo* pourrait rendre suspect le *s'io parlo* que nous n'avions pas mis en doute : *parlo* ressemble à une *lectio facilior*. Mais au contraire *fallo* s'explique très « facilement » à partir de *parlo* prononcé et transcrit *pallo* (comparer *pello* < *per lo*, et ce vulgarisme encore fréquent, *arrivedella*). *Pallo* est la vraie *lectio difficilior*, amendée ensuite par un copiste : l'idée même d'une précaution oratoire, d'une excuse présentée à tout auditeur, lui suggérait comme nécessaire la présence d'un verbe exprimant la « faute ».

Bref, je n'hésite pas à déclarer la leçon de Bonaccorsi (Ferri) plus satisfaisante que celle de l'édition de 1953. Le sérieux du copiste suivi par Bonaccorsi, le sérieux de Bonaccorsi lui-même, constaté naguère dans le cas de *Renderenie*, engage à leur faire confiance ici encore, sous bénéfice d'inventaire.

toute la laude : Où vont les morts? c'est-à-dire : est-on jamais sûr du salut?

Or Collestatte n'est point un lieu fantastique. C'est un vieux village d'Ombrie, encore vivant, situé sur la rive droite de la Nera, deux lieues en amont de Terni. Mais cette réalité géographique ne s'accompagne d'aucune réalité poétique ou morale : l'intention que pourrait avoir Jacopone, notant ce nom-ci, ne se comprend pas plus que s'il avait nommé Renderenie ou Regoverci.

La pièce XVII est une sorte d'épître adressée dans l'au-delà à un franciscain, *frate Ranaldo*. Dans ce frère Renaud ou Raynaud, on reconnaît un de ces lecteurs dont Jacopone juge néfaste l'institution, au témoignage de la laude XXXI [1]. On pourrait même imaginer — car l'ordre des pièces dans le recueil n'est pas chronologique — que le mort de la laude XVII est ce

---

1. Ci-dessus, p. 459. — F. Mancini (*Convivium*, 1952, p. 456 ss.), cité par Fr. Ageno, p. IX de sa préface, nous apprend que frère Ranaldo de Todi fut lecteur, et recteur de l'hospice de la Charité à Todi, à partir de 1287. — La *Chronique* de Salimbene parle d'un autre *frater Rainaldus*, de l'ordre des Frères Mineurs, « grand lecteur en théologie, homme très lettré, prédicateur extraordinaire... doué d'une langue très diserte et qui jamais ne bronchait ». Il mourut, semble-t-il, en 1249. Le chroniqueur raconte qu'un jour celui-là, devenu évêque, offrit dans un couvent où il passait « un excellent dîner de poissons de mer et autres bonnes choses », à la suite duquel un religieux d'origine anglaise lui reprocha publiquement d'avoir « accepté les génuflexions des petits frères qui apportaient les plats devant lui »; puis il fit une comparaison désobligeante. Ces griefs ressemblent à ceux de Jacopone dans la laude XXXI, gourmandise et plaisir d'humilier autrui. Au chapitre suivant, Salimbene ajoute qu'un vieux moine blanc, ancien évêque de Turin, blâma Raynaud, « homme si sage, d'être tombé en telle sottise que de se charger d'un évêché, alors qu'il appartenait au plus noble des ordres, celui de Saint-François », où, dans la « perfection de la vie contemplative », il aurait mieux valu pour lui « s'humilier avec les doux que partager avec les superbes tant de dépouilles ». Salimbene prend d'ailleurs la défense de Raynaud. — Quoi qu'il en soit, on pourrait penser que tous ces traits conviennent assez bien au personnage nommé par Jacopone, tandis que nous ne savons rien du caractère de Ranaldo da Todi. Mais d'autre part, les dates de celui-ci conviennent mieux, et la chronique religieuse de Todi doit être mieux connue de Jacopone que celle de Rieti, évêché de Rainaldus selon Salimbene (*Cron.*, t. I, p. 467-477 de l'éd. Bernini).

même religieux que la laude XXXI accusera sinon de faire mourir, du moins de tourmenter ses compagnons : l'Université de Paris fait dans les deux pièces la même figure de mauvais génie ; nommée dans la laude XXXI comme l'exemple qui aveugle les franciscains d'Italie, elle est nommée ici comme le lieu même où frère Renaud a conquis ses grades (XVII, 14).

— Tant que tu as vécu, lui dit Jacopone, tu as disputé *de quolibet* ; mais ton propre cas me semble douteux : es-tu maintenant au ciel, ou dans le feu d'enfer ? Sans doute, en mourant, tu as confessé tes fautes et reçu l'absolution : avais-tu l'indispensable contrition ? Il ne s'agit plus de se tirer d'affaire par des arguties, mais de prouver que les honneurs ne t'avaient pas fait perdre l'humilité franciscaine. Or j'ai peur que l'orgueil ne t'ait gâté le cœur. Que vas-tu répondre au tribunal de Dieu ?

Cette idée générale est développée en appels pressants à la conscience du pécheur : « Or voici maintenant la question qui décide de tout... ; maintenant te voici dans l'école de vérité ; maintenant te voici à Collestatte ; maintenant tu es aux prises avec la tombe » :

6 Or ecco ià la questione : se avesti contrizione...
8 Or sei ionto a la scola ove la verità sola
iudica omne parola e demostra omne pensato.
10 Or sei ionto a Collestatte do' se mostra li toi fatte ;
le carte son fore tratte del mal e ben c'hai oprato...
15 Ora èi ionto a quelle prese che stai en terra attumulato.

Les images concordent, empruntées au langage des tribunaux qui est familier à Jacopone. De telles images s'introduisent crûment dans beaucoup de ses laudes ; les latinismes du prétoire y sont presque plus nombreux que les termes de discipline religieuse.

La « question » du vers 6 ne doit pas se réduire, je crois, à un doute proposé par Jacopone. Nous y reconnaîtrons la question judiciaire, c'est-à-dire l'instruction du procès de Ranaldo par un enquêteur sévère ; au besoin même la « question » que nous appelons torture. Elle doit servir à prouver si Ranaldo a quelque chose sur la conscience et s'il s'en est repenti à temps. — Les « faits » du vers 10 sont les faits du procès, et les

« chartes » du vers 11 sont les papiers, les pièces de procédure légale. — La « prise » du vers 15 n'est pas une attaque, une lutte (ou bien il y faudrait un acteur moins inerte que la terre) : c'est la prise de corps décernée par un arrêt de la Providence et subie par le débiteur défaillant dans la fosse funèbre où il gît en attendant le jugement dernier.

Par la métaphore de l'« école » insérée au vers 8, le poète semble rompre le fil des images judiciaires. Il ne le romprait qu'un instant, puisqu'il le renoue au vers 11 ; et en fait il ne le rompt pas. Même prise au sens propre le plus étroit, une école est bien un lieu où le maître parle comme ayant autorité et agit constamment en juge souverain : il définit la loi, grammaticale, mathématique ou autre, condamne les fautes commises contre cette loi, et les fait payer : amendes, qui sont des pensums ; prison, sous forme de retenues ; peines corporelles de férule ou de fouet ; peines infamantes, comme le bonnet d'âne, parodie de la mitre des hérétiques. Par suite, en un sens plus large, « école » est souvent pris pour synonyme de « collège » ou assemblée de sages appelés à établir la loi, articles de foi ou règles de conduite [1]. Inversement, toute cour de justice, par les sentences qu'elle prononce, enseigne la sagesse au public de ses audiences, et ainsi peut être dite une « école » de vie [2].

On peut donc considérer que du vers 6 au vers 15 les souvenirs de sa profession d'avoué n'ont pas quitté Jacopone. Ils perceront encore une fois au dernier distique de la laude : « Je crains qu'au *récolement* [3] des garanties tu ne sois pas relâché,

---

1. *Scola* a cette valeur dans *Purg.*, XXXII, 79 ; voir toute une série d'exemples dans Tommaseo-Bellini.

2. Dans le même esprit Jacopone associe les thèmes de « justice », d'« école » et de « punition » dans la laude de la Pénitence (IV, 43, 47, 51). — Ailleurs (LXXXIV, 8, 10), plus hardiment, il rapproche de « qui veut entrer dans cette école... » l'image que voici : « qui veut entrer dans cette danse... » (éd. Ageno, LXXXIV, 15, 19) ; il s'agit de la divine folie qui pousse les parfaits franciscains selon Jacopone : et cette fois il n'oppose pas son idéal à la seule pratique de Paris, mais aussi à celle de Bologne.

3. Mme Ageno glose autrement *recolta* au vers 35 de son édition (vers 18 chez Ferri) : « Je crains que le gage (*pegno*) ne soit pas acquitté de la dette, ne puisse être restitué grâce à l'acquittement de la dette... » Mais quel gage a déposé Ranaldo ? et ce n'est pas le gage, qu'on acquitte ou condamne, c'est

quitte de ta dette, si tu n'as pas payé la taxe imposée par le Seigneur » (18-19).

Au milieu de toutes ces allusions proprement ou métaphoriquement judiciaires, que vient faire le signe géographique de Collestatte? Il serait à sa place si Collestatte avait possédé quelque tribunal redouté, quelque dure geôle; mais Collestatte n'est qu'un humble village sans histoire et sans légende. Tresatti et ses successeurs, pour une fois, ne trouvent rien à nous dire, à part une explication qui n'est qu'une paraphrase du contexte : « Nom d'un bourg en Ombrie, employé au figuré pour : la mort. » Pourquoi Collestatte plutôt que Collesecco ou Collepetroso ou tant d'autres qui existent aussi, on n'en sait rien [1].

S'il fallait un nom symbolique, on admettrait que Jacopone eût choisi Collazzone, entre Todi et Pérouse, connu pour l'hospice de son couvent, dédié à saint Laurent. A la rigueur, le poète pouvait prévoir qu'il y viendrait mourir lui-même : ce fut à la Noël de 1306. Mais ce n'est certainement pas là que frère Ranaldo, recteur d'un hospice de Todi, est allé mourir. Et enfin Jacopone ne lui donne pas un avertissement : « Prends garde, il faudra bientôt entrer à l'hôpital, où tu risques de mourir », il lui demande après coup : « Te voilà mort, traîné au tribunal de Dieu; as-tu songé à ta réponse? »

---

le débiteur. — Au lieu de considérer *sia* (*che non sia sciolta*) comme une troisième personne, on pourrait y voir une deuxième personne, s'adressant à l'âme du mort, le féminin succédant ainsi au masculin; cf. XVI, 1, *so dannata*, et 42 *sirò dannato*; 44 *frate*... et 45 *vetata*. Dante a couramment de ces variations dans le *Paradis*. Jacopone passe aussi du *tu* au *voi* (XXI, 61, XL, 1-2 et 9-11, etc.). — Le mot *recolta* ne me semble pas bien interprété non plus, « gage », dans XLIII, 237, où je préférerais traduire par « garant » (personne qui garantit le récolement). — Quoi qu'il en soit, *recolta* est toujours un terme de procédure.

1. Ce procédé de style a l'air d'une boutade. Mme Ageno en a bien vu le caractère étrange. Pourtant elle n'en conclut pas qu'il faille le rejeter : « La seconde partie du nom, écrit-elle, sonne comme l'impératif du verbe *starsi* « se tenir immobile », et se prête ainsi à un jeu de mots : *Cette colline qui s'appelle « Tiens-toi là »* (*immobile, mort*), c'est-à-dire : la mort après laquelle on examine les œuvres (*li fatte*) de chacun. » — Reste à savoir pourquoi la mort est une colline plutôt qu'un ravin...

Car il n'y a pas moyen d'éluder la réponse : c'est l'idée où insistent les vers qui commentent le prétendu *Collestatte*. Traduisons littéralement : « Maintenant tu es arrivé à [...?] où se montrent tes actions; les chartes sont au jour produites, du bien et du mal que tu as opéré. Car il ne sert à rien d'opposer des sophismes aux forts syllogismes [de la vindicte divine]; ni par prose ni par rimes tu n'empêcheras que le vrai soit manifesté. »

En vertu du jeu d'anaphore que nous avons déjà étudié, le mot ou les mots qui se dissimulent sous *collestatte* doivent contenir une nouvelle allusion à ces moyens de contrainte dont dispose la justice de Dieu pour faire avouer les coupables; la symétrie des quatre adjurations, mise en relief par la syntaxe même, nous invite à ne chercher qu'un sens dans les quatre hémistiches *or ecco ià la questione..., or sei ionto a la scola..., or sei ionto a collestatte..., ora èi ionto a quelle prese...* Et d'abord, elle nous invite à comparer plus étroitement les schémas grammaticaux entre eux, surtout les deux derniers. Je lirais ainsi le vers 10 :

Or sei ionto a quelle stratte...

L'abréviation usuelle de *quelle* et celle de *colle* se confondent à plaisir, l'une étant *qlle*, l'autre *9lle*.

Dans *quelle stratte* je vois « ces traits » de corde dont le bourreau secoue l'accusé pour en faire sortir des aveux complets. Le supplice de l'estrapade consistait en ceci : le patient, les poignets liés derrière le dos, était hissé sous une sorte de gibet; la corde soudain lâchée le laissait retomber, puis se raidissait à bout de course, et le poids du corps disloquait les bras retournés, par saccades d'autant plus violentes que la chute était plus profonde. Bien que le corps ne dût pas heurter le sol, souvent mort s'ensuivait. En italien, l'estrapade s'appelait *la colla*; et donner l'estrapade se disait *collare*. Ce supplice était excellent pour arracher aux condamnés le nom de leurs complices. On l'appliquait couramment aux voleurs, sans oublier les larrons d'amour, et aux autres criminels de droit commun (*Decameron*, II i 24, III ii 3); mais la *Chronique* de G. Villani fait voir à la date de 1302 (VIII, 59) que le gouvernement de Florence en usa même dans des enquêtes purement politiques.

Le terme usuel pour désigner chaque saccade de la corde était *tratta* ou *tratto* (du verbe *trarre*, « tirer »)[1]; ou encore *strappata* (de *strappare*, « arracher »); l'un et l'autre, surtout *strappata*, s'emploient au figuré pour signifier tout effort pressant, réitéré, en vue d'obtenir un don, une permission, une simple réponse. Le mot *colla* également[2]. L'un des exemples qu'en offre Boccace (III iii 9) fait bien voir, par des synonymes entassés, comment l'usage a vulgarisé le sens du verbe : *Un altro gli averebbe voluti far collare, martoriare, esaminare e domandare, e ciò faccendo avrebbe scoperto...*, etc.

Il est manifeste que la justice de Dieu ne tourmente les accusés que d'une estrapade métaphorique. Ce qui reste vrai à la lettre, c'est l'angoisse de la mort, qui fait crier toutes les bouches.

Stratta, tel que nous le restituons dans la laude, ajoute au simple *tratta* un préfixe de renforcement expressif. Cette prosthèse pouvait aussi se justifier par le besoin de ne pas avoir *tratte* à la même place en deux vers de suite, *quelle tratte : fore tratte*; mieux encore par un souvenir de l'*s* initial de *strappata*. Ce substantif *stratta* serait à ajouter au dictionnaire, à la suite du verbe *strarre*, parfaitement attesté[3].

*
* *

La conclusion générale de ces quatre notes sera simple. Le copiste qui, sans le vouloir, sans le savoir, est le premier interprète de l'auteur, et les commentateurs qui croient à la fidélité

---

1. Du Cange, *Tracta*, 5 : *Italis, poenae genus*; avec un exemple des *Statuts anciens de Florence* (I, 40) : *Poena decem tractarum collae suae seu funis.* — L'ancien français avait une forme masculine, *trait*, pour un supplice différent : Ganelon *a quatre chevaulx fu atachez*, et écartelé *par le trait des chevaux qu'on chaça vistement* (dans *Garin de Montglane*, cité par Godefroy).

2. Tommaseo-Bellini, *strappata*, § 3, et *colla*, §§ 6-7.

3. Peut-être enfin y a-t-il eu rapprochement instinctif avec l'expression *l'ultima stretta*, « le coup de grâce »; ou avec l'idée exprimée dans la laude XXV, 82 (contemplation de la mort) : *Pensate, folle, che* [...] *tu sarai messo en grande strettura*; ou encore avec ceci (XXVI, 60) : *Molto serà dolorosa quella sentenza stretta*; dans les vers voisins noter des expressions comme *vendetta, revocare* (*la sentenza*), *te condanno, dardgiote omai el botto.*

du copiste, n'ont recours que dans des cas exceptionnels à l'artifice que nous avons essayé de démasquer : l'usage de respectables majuscules qui transforment en noms propres des syllabes contournées et dépourvues de sens. Il y a là une sorte d'acte de foi désespéré, ou de superstition, par où l'on voudrait faire, d'un monstre, un objet sacré, pour peu que des sons étonnants ajoutent à son mystère.

Je n'ai trouvé que quatre cas de ce genre dans tout le livre de Jacopone (je laisse pour plus tard un nom propre d'une espèce différente). Mais s'il est peu fréquent, cet arbitraire est rendu par sa forme même assez éclatant pour acquérir du coup une valeur exemplaire bien plus probante que ne serait celle d'une longue liste de fausses leçons plus anodines. Autrement dit, nous avons le droit de soupçonner que, çà et là, des leçons à peu près vraisemblables sont pourtant fausses : erreurs plus heureuses commises par de vieux clercs moins compliqués. Et peut-être sont-elles plus nombreuses qu'on ne le soupçonne d'abord.

Certes, aux pures folies, s'il y en a chez le mystique de Todi, aux saintes folies, qui sont des folies très « sages » sinon très prudentes, il faut se garder de reprendre quoi que ce soit. Mais aux sottises introduites dans les *Laudi* par des lecteurs mal informés, ou trop sages à la façon du monde, nous pourrions, quand elles laissent passer le bout de l'oreille, apporter des amendements à condition de bien connaître toute l'œuvre de Jacopone : ses sentiments et sa pensée constante — et sa langue dans la mesure du possible. — Par « ses sentiments et sa pensée », j'entends à la fois le monde spirituel du franciscanisme où il vit, les détails de la vie matérielle qui caractérisent la société italienne des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, les souvenirs et habitudes que le vieux procureur garde de sa profession. Il faut le poids, un peu fastidieux parfois, de toutes ces données, pour empêcher notre esprit de courir à l'aventure. Mais il convient de suivre à petits pas, longuement, sans lassitude, les chemins cahoteux sur lesquels nous mène Jacopone, porté par ses copistes — ou, comme un lourd fardeau, les portant.

André PÉZARD.

LE SENS LARGE DU VOCABULAIRE ESPAGNOL[1]

Depuis que Friedrich Diez a jeté les fondements de la Philologie Romane il y a de cela un siècle, plusieurs générations de romanistes se sont succédé, qui, dans les divers pays d'Europe, et même en Amérique, ont construit la Phonétique historique, la Morphologie et la Syntaxe des langues romanes; et elles y ont ajouté la Géographie linguistique et la Dialectologie. Par contre, la Sémantique, ou science des signes, c'est-à-dire des mots, signes de la pensée, et de leur valeur variable ne semble pas encore avoir rencontré, parmi les romanistes, l'attention qu'elle mérite. Il y a eu sans doute quelques travaux préparatoires et généraux depuis l'*Essai de Sémantique, science des significations* de Bréal (1908) qui en a jeté les bases, et à travers la Sémantique française de Chr. Nyrop (4e tome de sa *Grammaire historique du français*, 1913) jusqu'à ce *Précis de Sémantique française* de S. Ullmann qui a paru récemment dans la Bibliotheca Romanica de M. von Wartburg. Cependant, en ce qui concerne plus particulièrement l'espagnol, nous ne connaissons que l'ouvrage de H. Hatzfeld « Leitfaden der vergleichenden Bedeutungslehre » (2e éd. Munich, 1928) qui cite entre beaucoup d'exemples allemands, français, italiens, anglais — aussi quelques exemples espagnols.

Les libraires et revues espagnols annoncent d'autre part une *Introducción a la semántica española* de Manuel Muñoz Cortés;

1. Conférence faite aux Universités de Munich, Erlangen et Würzburg, les 16, 18 et 19 février 1954. — L'auteur avait déjà fait plusieurs conférences sur le même sujet aux Cours d'été de l'Université de Barcelone, à Puigcerdá, en 1949; ainsi qu'à Strasbourg à ses étudiants.

renseignements pris il semble que sa parution ne sera pas encore pour demain. On trouvera pour le reste une ébauche de bibliographie sur le sujet dans l'ouvrage de Hatzfeld. Ajoutons, enfin, le livre de M. A. Carnoy professeur à l'Université de Louvain « La Science du Mot, traité de Sémantique » (Louvain, 1927) qui s'est appliqué à élaborer une doctrine générale de l'évolution des significations ou « métasémies » en créant toute une terminologie pour les divers phénomènes sémantiques.

Ainsi, on peut dire que la sémantique de l'espagnol reste à construire de toutes pièces, séparément des autres langues romanes, car c'est en espagnol (et subsidiairement en portugais) que les vocables ont été le plus souple dans leurs applications, ainsi que l'avait déjà aperçu cet humaniste espagnol du début du XVI^e^ siècle, Juan de Valdès, qui écrivait dans son *Diálogo de la lengua* (éd. Calleja, 181/2) : « Digo que tenemos muy muchos vocablos equívocos, y más os digo que aunque en otras lenguas sea defeto la equivocación de los vocablos, en la castellana es ornamento, porque con ellos se dizen muchas cosas ingeniosas muy sutiles y galanas. » Et il faudrait traduire ici « equívocos » par « vieldeutig » (polyvalents) et non seulement « zweideutig » (bivalents).

Lorsqu'on se met à traduire en français des textes espagnols anciens, classiques ou modernes, on est sans cesse arrêté par l'impossibilité où on se trouve de substituer au vocable espagnol le vocable français correspondant. Les hispanisants français connaissent bien ce piège des « faux amis ». *Contestar* ne veut pas dire « contester » mais répondre; *condición* ne signifie pas toujours « condition », mais souvent « le caractère », la nature de l'homme; *ejercicio* désigne sa profession. C'est ainsi que Cervantès intitule le premier chapitre du Quijote : *de su condición y ejercicio* » et Unamuno a repris ce titre dans le même sens de « caractère et profession ». N'importe quel hispanisant français pourrait facilement multiplier les exemples de ce genre.

Mais afin de construire cette sémantique de l'espagnol que nous appelons de nos vœux, c'est-à-dire de fournir un exposé cohérent et aussi complet que possible de la formation des significations et de leur évolution à travers les âges, il faut trois choses :

1) se baser sur les données de la linguistique, la phonétique

historique surtout, c'est-à-dire sur l'étymologie; il faut partir du sens d'origine — ou parfois *des* sens d'origine — qui est aussi resté le plus souvent le sens central d'où sont parties les métasémies;

2) relever historiquement dans les documents de tout genre les métasémies du vocable, les variantes ou changements de sens;

3) *expliquer* ces métasémies; et ces explications reposeront le plus souvent sur quelques principes élémentaires de psychologie, et que la psychologie du langage a élaborés depuis longtemps.

Et alors que le lexicographe pourra — et il le *devra* aussi — se limiter à ranger ses interprétations du vocable dans leur évolution historique, la tâche propre du sémanticien comprendra en plus précisément l'explication de cette évolution.

Prenons un exemple simple parmi beaucoup de plus compliqués : le verbe *catar*. (Cf. *Dicc. Hist.*, t. II.)

On le rencontre dès le début du Poema del Cid :

> « De los sos ojos tan fuertemientre llorando
> tornaba la cabeza y estábalos *catando*... »

(« los » = los palacios). Cela signifie : il regardait son palais. *Catar* a donc ici le sens de *mirar*. Deux siècles plus tard, D. Juan Manuel écrit dans le « Conde Lucanor » : « ...había pensado de dexar al mundo... e *catar* algún lugar extraño... en que ficiesse penitencia » (*BAE*, ex. 23) où *catar* a évidemment le sens de *buscar* = chercher. Ce sens est confirmé par Juan de Valdés (*o. c.*, éd. Calleja, 162) qui écrit : « No *cates* por no *busques* parece que *usavan antiguamente* y así dezían : Al buey viejo no le cates abrigo » y « haz bien y no cates a quien » d'où il ressort que le sens de « chercher » était ressenti comme archaïque au début du XVI^e^ s. Psychologiquement cette nouvelle application de *catar* = chercher s'explique facilement par extension du sens de « regarder ». De même l'application qu'en fait Cervantes dans « La Ilustre Fregona » quand il écrit : « ...teme que cuando menos se cate ha de permanecer en alguna sátira... » = quand il y regardera le moins ou : quand il n'y prendra garde. Ainsi l'employait encore Torres Naharro dans la Himenea : « Pues *catad* que estéis velando... » (Cf. all.

« *sehr zu* dass ihr wach bleibt. ») On trouve un dernier reste de cette signification quand Pérez Galdos écrit dans la « Corte de Carlos IV » (chap. X) : « Como Godoy es tan malo de por sí, *cátate ahí* que Napoleón viene a quitarle de en medio... »

Mais communément *catar* n'a plus guère aujourd'hui le sens de *mirar* ou *buscar.; catar* signifie au contraire « goûter, déguster ». Ex. : « catar una salsa. » Ainsi le même Pérez Galdos écrit dans « Amadeo I » : « Los marmitones... arreglaban las fuentes *catando de todo* por arte o glotonería » — « Les marmitons rangeaient les casseroles en dégustant de tout par métier ou gourmandise. »

Comment expliquer cette métasémie, ce sens de « déguster » qui est en apparence très éloigné de celui de regarder ? La clé de l'énigme est ici dans l'étymologie tout simplement, car *catar* dérive du lat. captare = « capter, saisir », appliqué à des sens divers, tantôt à celui de la vue et tantôt à celui du goût.

Dans cette signification d'origine de « saisir » on trouve d'ailleurs employé *catar* plusieurs fois aussi dans le Conde Lucanor : «... el diablo siempre *cata tiempo* para engañar los homes... » (Le diable saisit le moment...) — « Así cató manera para engañar aquel home... » (*BAE*, ex. 45). Et toujours dans le même récit *catar en agüeros* » = songer à, prêter attention à, comme « pensar en »...

La tâche du lexicographe sera donc double, comme celle du sémanticien : il s'agira tout d'abord de constater les faits, c'est-à-dire les emplois et significations d'un vocable par ordre chronologique, et ensuite de rechercher les causes historiques, linguistiques, psychologiques, des variations ou changements.

*
* *

En ce qui concerne les faits, les dictionnaires les ont enregistrés, en principe. Mais il faut bien dire que les réalisations restent loin de l'idéal. Non seulement aucun dictionnaire de langue espagnole n'est complet sans excepter celui dit « de Autoridades » qui accuse de notables lacunes surtout en ce qui concerne la langue classique, mais il y règne aussi, dans l'énumération des significations d'un même vocable, un désordre

effarant. Pour s'en convaincre, il suffit de voir des articles comme *casco*, *prenda*, *parte*, *achaque* et bien d'autres dont les diverses et souvent nombreuses significations possibles sont citées pêle-mêle, sans aucun lien ni historique, ni logique, ni psychologique. Le seul « Diccionario histórico » de l'Académie a fait à cet égard un louable effort. Malheureusement, deux tomes seulement ont paru : les lettres A et B et une partie de C jusqu'au vocable « cevil » et la publication s'est arrêtée là, comme s'est arrêté jadis, au même point, le « Diccionario de construcción y régimen » de Bello.

On nous annonce maintenant un grand dictionnaire complet étymologique et historique en plusieurs volumes, un véritable inventaire ou trésor de la langue espagnole dirigé par M. Corominas qui réside aux États-Unis. Le premier volume doit déjà être sous presse. Espérons qu'un sort meilleur lui sera réservé qu'à ses prédécesseurs.

*
* *

On sait que les changements de sens ou métasémies se sont opérés en général par *restrictions* ou par *extensions* progressives du sens d'origine, au milieu de conditions politiques et sociales diverses, avec lesquelles elles se trouvent plus ou moins en corrélation. Mais ces conditions extérieures ne sauraient servir à *classer* les phénomènes sémantiques, car elles sont souvent inconnues ou hypothétiques. Quel sera alors le principe de classement ? Bourciez déjà (*Élém. de linguist. rom.*, p. 20) songeait à les répartir du point de vue psychologique et linguistique dans les deux grandes classes de *rétrécissement* et d'*élargissement* du sens primitif. Pour notre part, nous avons, après mûre réflexion, pris le parti de grouper les faits les plus intéressants de métasémie espagnole dans les deux grandes catégories des *métonymies* et des *métaphores*, le principe de Bourciez étant inapplicable à une sémantique de l'espagnol du fait que les rétrécissements de sens y sont très rares.

Karl Vossler (Positivismus, 46) allait encore plus loin : il considérait *tout* changement sémantique comme essentiellement *métaphorique*. Il y a cependant des cas notoires où n'a joué aucune métaphore ; et d'abord tous ceux qui s'expliquent par

une *ellipse*. P. ex. ficatum (iecur) devenant foie en fr., fécato en it., hígado en esp. Il y a métonymie, non pas métaphore. *Locomotora, catedral, diario*, et beaucoup d'autres sont dans le même cas : adjectifs devenus substantifs avec un sens spécialisé, après ellipse du substantif qui les accompagnait à l'origine.

D'autre part, les péjorations, les euphémismes, les étymologies populaires, les altérations affectives qui sont d'autres causes certaines de métasémie, n'ont aucun caractère métaphorique et restent en dehors de ces deux catégories principales. Elles formeront des chapitres à part.

*
* *

Nous allons maintenant donner quelques exemples. C'est Bourciez aussi qui notait (*o. c.*, 428) que l'espagnol est particulièrement porté aux comparaisons et aux métaphores, volontiers éclatantes et mêmes violentes; ainsi « briser un objet en mille morceaux » se dira *estrellar* mot à mot « étoiler », comme il y a des milliers d'étoiles qui semblent des brisures d'un corps céleste. Et si en latin, les variations de sens peuvent en grande partie se réduire à ce double mouvement numériquement égal de restriction et d'extension que nous signalions plus haut, il saute aux yeux qu'*en espagnol les restrictions ou spécialisations sont infiniment moins nombreuses que les extensions*. En latin comme en français, le sens primitif du mot a été perdu au seul profit du sens nouveau. En espagnol, au contraire : tous les deux ont été conservés et bien souvent on leur en a ajouté d'autres. Ces extensions et élargissements de sens, les acceptions multiples que l'espagnol a si souvent accumulées sur le même vocable sont proprement fabuleuses. Elles nous autorisent, nous obligent même, à appeler *l'espagnol une langue dont le vocabulaire et chaque mot a priori ont un sens large* — sentido lato — par opposition au français surtout, qui tend toujours à « définir », c'est-à-dire à limiter le plus étroitement possible le sens de ses vocables. Et il y a là quelque chose de merveilleux en espagnol: ce sens large et flottant n'est pas, comme le disait Juan de Valdés, un défaut, mais un ornement et une richesse.

*
* *

Nous ne nous arrêterons plus à l'ellipse sémantique dont nous avons parlé plus haut, qui consiste à sortir d'un groupe syntaxique l'élément le plus significatif en laissant tomber le reste. Ajoutons seulement le cas de *dehesa*, parce qu'il est particulièrement intéressant. Vous savez que *dehesa* signifie pâturage « pasto para el ganado ». M. Aebischer a relevé dans une charte de 987 la formule : « pomares, vineas, silbas, *silvas defesas*, et montes. » Donc le sens premier est : « forêt interdite », parce que réservée au pâturage; puis le part. passé devenu adjectif est sorti du groupe et employé seul. (Cf. anc. fr. *defois*, anc. prov. *deves* et *deveza* dans le même sens.)

Des conditions grammaticales ont fait aussi que les mots à sens neutre aient évolué tantôt dans un sens et tantôt dans un autre; ici il s'agit d'une spécialisation, d'une restriction, et nous disions déjà que ces exemples sont assez rares en espagnol. Il y a cependant, toute la famille de fortuna, suerte, etc., mots neutres en latin et ainsi encore en français et en espagnol : bonne ou mauvaise fortune, buena o mala suerte. En italien et en roumain fortuna a pu prendre le sens de « tempête » sur mer sans aucun adjectif qualificatif. L'espagnol ne connaît pas cet emploi. Mais le mot *dicha* qui est étymologiquement le dérivé de lat. *dicta* (scil. fortuna) était lui aussi à l'origine vox media et Cervantes l'emploie encore ainsi : « a dicha acertó aser Viernes « (Quijote, 1, 2) = por suerte o casualidad *buena o mala*; on peut ici le rendre par « par hasard »; mais il peut signifier « par bonheur » aussi bien que « par malheur » et on l'accompagne à l'époque de Cervantes de *buena* ou de *mala*. Mais vous savez qu'aujourd'hui *dicha* signifie exclusivement « bonheur », *dichoso* = heureux, et cette limitation de sens a pu être provoquée par « desdicha » qui existait depuis longtemps dans le sens de malheur.

La même chose est arrivée à ventura (scil. fortuna). En français (*a*)*venture* est resté vox media; elle peut être bonne ou mauvaise. Mais Guillén de Castro écrit dans les « Mocedades » (I, 417) : « Daráme el cielo ventura si la tierra me da campo. » Il veut dire évidemment — c'est le Cid qui parle — le ciel me donnera le *succès*, le *triomphe*, si la terre m'offre un champ de combat... Et un ami espagnol vous écrira pour Nouvel An qu'il vous souhaite « un venturoso año nuevo ». Là aussi l'exis-

tence de *desventura* = malheur, infortune, a pu contribuer à donner à *ventura* le sens contraire et positif de bonne fortune, bonheur.

De même *fechoria* que Cervantes emploie dans la double acception et qui a été ensuite réduit au sens unique de *mala acción*. De même enfin tempestas qui en lat. signifiait simplement « température » bonne ou mauvaise, et qui est devenu *tempestad* « tempête ».

*
* *

Après les ellipses et les mots neutres, les *métonymies* forment une catégorie beaucoup plus importante, et l'on peut les classer selon leur appartenance à la sphère *concrète* ou à la sphère *abstraite*; une troisième sous-division comprendrait celles qui ont évolué dans les deux sphères.

Dans la sphère concrète notons en passant que la nomenclature des parties du corps humain a subi parfois des glissements curieux : *espalda* (< spatula, épaule) devient le *dos* peut-être à cause de *hombros*; bien plus curieux encore est le cas de *barba* = le menton.

Un cas typique de polysémie est celui de *casco* ayant évolué dans la seule sphère concrète jusqu'à avoir 14 ou 15 significations différentes. Un autre est celui de *prenda* qui de la sphère concrète a évolué à la sphère abstraite et arrive à avoir dans l'une et l'autre quelque 12 significations différentes, malgré son doublet semi-savant *peñora* = gage, sens d'origine.

On pourrait encore citer bien d'autres vocables de ce groupe comme *despojo, quimera, cabo, peregrino*, etc. mais le temps ne permet pas d'entrer dans tous les détails.

Dans la sphère abstraite l'espagnol offre également des exemples frappants de métasémie par métonymie. Rappelons en passant *esperar* = espérer et attendre, André Gide note dans son journal en voyant l'inscription « Sala de espera » : Quelle belle langue que celle qui confond l'attente et l'espoir. Et tandis qu'en français on ne peut espérer qu'une chose bonne qu'on désire, l'esp. comme le port. *esperar* peuvent être suivis d'une chose qu'on ne souhaite pas du tout. Cervantes écrit : « ...acometer esta desemejable aventura que le espera... » (Quij., I, 20, 77.)

De même *oir* et *escuchar* : en français entendre et écouter ne sont pas interchangeables ; en esp. *oir* surtout est couramment employé dans le sens d'écouter, et depuis toujours. *Desear* signifie à la fois désirer et souhaiter; *querer*, vouloir et aimer. On pourrait longuement parler de *sentir* et de son participe *sentido* comme de *sentimiento* qui accusent tous un sens large dépassant de beaucoup celui de leurs correspondants français. *Voluntad* a très souvent le sens d'affection, d'amour, alors que *talante* comme l'it. *tálanto* a pris celui de volonté. Comme *prenda*, le subst. *parte* peut avoir une douzaine de significations différentes. *Caza* signifie la chasse, mais aussi le gibier et l'ensemble des chasseurs ; *miseria* est employé dans le sens de vermine; (grandes) *existencias* (inscription aux magasins de vente) a pu servir facilement à rendre « stocks » que le français a dû emprunter. Et toutes ces métasémies et polysémies sont impossibles en français.

Razón qui avait déjà en latin (ratio) plusieurs applications a également en espagnol une douzaine de significations dérivées, comme *discurso* signifie à la fois le discours parlé et le raisonnement intérieur.

*
* *

Passons aux *métaphores* ; il ne peut, bien entendu, s'agir que de celles qui sont entrées dans l'usage courant; ni celles des poètes, ni celles du langage mystique p. ex. ne peuvent ici être prises en considération.

M. Menéndez Pidal citait déjà dans son *Manual de Gramática Histórica* le cas de *sierra* = la scie, métaphoriquement appliqué à une chaîne de montagnes, qui, avec les pointes de ces cimes, ressemble à une scie. On pourrait y ajouter le cas de *hostem-hueste; causa-cosa; vivienda, labor, araña* = araignée et lustre, etc.

Le travail métaphorique a été en Espagne plus intense encore pendant la période romane primitive qu'auparavant; il n'a jamais cessé à travers les siècles et dure toujours. Signalons à titre d'exemple *niña* = 1) petite fille et 2) prunelle, pupille des yeux : « la quiere como a las niñas de sus ojos. » On a voulu voir une influence arabe dans cette métaphore; c'est pos-

sible. Il faut cependant remarquer que les termes français de « prunelle » = petite prune et pupille = petite poupée, fillette, ont suivi la même évolution.

L'adj. *sereno* signifie tout d'abord, comme en latin : 1) serein, beau, clair. « Cielo sereno, rostro sereno. » Puis il progresse à : 2) « dias serenos » = jours heureux : et 3) tranquille, reposant : « Una mulita es más serena que un coche » (Valera). Et c'est ce sens métaphorique sans doute qui a conduit à créer le subst. *el sereno* « le veilleur de nuit », l'homme qui parcourt les rues la nuit pour annoncer l'heure et le temps qu'il fait, et qui rassure ainsi les dormeurs en leur annonçant : « tiempo sereno. »

Il faudrait encore citer ici tous les part. passés qui ont pris avec le sens actif la valeur d'adjectifs : « hombre leido y escribido » = lettré; *sufrido* « patient »; *bebido* « qui a bu, qui est ivre »; et rappelons-nous que *beodo* lui-même dérive de lat. b i b i t u ; *callado* « silencieux, taciturne »; et *corrido* : 1) « qui a couru : 2) « qui est rouge d'avoir couru » : 3) « qui est rouge de honte ou de colère », d'où le verbe *correrse* « avoir honte ». Et le subst. *bochorno* a subi l'évolution parallèle : lat. v u l t u r n u désigne le vent chaud du sud-ouest; le mot espagnol passe à « chaleur lourde » dans le domaine matériel et à « sofocación, vergüenza » dans le domaine moral; *sufrir un bochorno* « subir une humiliation ».

*
* *

Il faudrait ensuite faire une place à part et consacrer un ou plusieurs chapitres aux métonymies et métaphores empruntées à la langue des métiers et des arts, à la langue d'Église et au langage religieux, mais aussi à la langue militaire et maritime, celle des paysans et de l'agriculture, celle de la chasse, des jeux et des sports, du commerce et de l'industrie, des sciences et de la philosophie, et bien entendu celle de la tauromachie auxquelles le langage courant a emprunté plus d'un vocable et plus d'une signification nouvelle.

Ici on expliquerait comment *bisueño* « recrue » a été emprunté à l'it. *bisogno*; le double sens de *cardenal* qui a servi plus d'une fois de jeu de mots à Lope et d'autres; comment tout

récemment on a fait *straperlo*. Comment *llegar* de plicare « plier les tentes » est emprunté au langage militaire; *hallar* (< adflare) à celui de la chasse (« flairer, trouver »).

On pourrait longuement parler de *guadañar* conjointement avec *gañar, ganar, ganado*; de *sazón, cebo, cebada*, de *hacienda* et de tant d'autres qui offrent un si grand intérêt au point de vue sémantique. Rappeler que *principio* emprunté à la langue des sciences et de la philosophie signifie: 1) « le commencement »: 2) « la base, le fondement »: 3) « le rudiment »: 4) « le principe, la maxime »; et qu'il prend ensuite dans la langue des étudiants le sens concret de « plato que se sirve entre la olla y las postres » ce plat étant considéré comme le fondement, la base du repas; le plat « de résistance ».

A la langue de la tauromachie est empruntée entre autres la locution *hacer novillos* = « no asistir los muchachos a clase yéndose a pasear ». Le petit français fait « l'école buissonnière »; mais lui préfère se promener dans la lande ou la forêt, alors que son camarade espagnol va assister ou jouer aux *toros*.

*
* *

Les *euphémismes* comme les *péjorations* ont souvent aussi donné lieu à des métasémies. Toutes les langues ont des euphémismes pour *mourir*; le français « décéder » et « trépasser », l'espagnol *fallecer* et *liar el petate* « sein Bündel packen, plier bagage ». De même la locution *bendito sea* en est venue à signifier juste le contraire de ce qu'elle dit proprement: « qu'il soit maudit. » *Un bendito* c'est comme le fr. *benêt* de même origine « un ser sencillo y de pocos alcances ». Quand Cervantes écrit (dans Rinconete y Cortadillo): « vuesa merced los ve (los naipes) tan *astrosos* y maltratados » il veut dire: « vous voyez ces cartes si sales, si crasseuses et malmenées, fripées » et *astroso* prend ainsi le sens de *desastrado*: car, originairement *astroso* signifie « brillant comme un astre ». Berceo l'employait déjà dans le même sens que Cervantes.

C'est aussi un euphémisme que *duendo, duende* « fantôme, revenant ». Meyer-Lübke jadis rejetait l'étymologie de domitu sous prétexte que « steht begrifflich fern ». Mais non! Phonétiquement inattaquable, cette étymologie se justifie: on

appelle « domestiqué, familier » celui dont on a peur, qu'on veut conjurer en quelque sorte. (Cf. le « cap de Bonne-Espérance » ou le « pontos euxeinos » des Grecs.) L'étymologie « dueño de casa » proposée récemment est une fantaisie d'humaniste espagnol du XVI^e siècle et ressemble à celles d'Isidore de Séville ou de Fray Luis de León; on ne comprend pas que dans une contraction supposée des trois termes l'élément essentiel — casa — eût été supprimé purement et simplement. D'ailleurs elle serait également un euphémisme.

Le sens du vocabulaire espagnol est si large que bien souvent les extrêmes se touchent.

Ce n'est certainement qu'au hasard d'une évolution sociale qu'est due la métasémie de *holgar*, originairement follicare « s'amuser en se remuant »; qui a fini par signifier au contraire « se reposer, ne pas ou ne plus travailler, faire grève ».

Mais comment expliquera-t-on que *nimio*, qui en latin signifiait « trop grand, excessif, extrême », soit venu à signifier juste le contraire en espagnol « trop petit » ? Et *nimiedad* « puérilité » ? L'évolution a dû passer par « prolixe » (sens encore actuel) — méticuleux — pédant — mesquin — puéril — excessivement petit. *Cosa nimia* « chose sans aucune importance ». De même *civil* ou *cevil* qui à côté du sens courant qu'il a aussi en français (vie civile) et celui de « sociable, humain » en vient à signifier tout le contraire; peut-être par une association auditive avec *vil* et devient alors synonyme de « vulgaire ». Juan de Valdés notait déjà cet emploi comme celui de *regular* dans le sens contraire de *desreglado, desconcertado. Gótico* a un sens tantôt laudatif (noble) tantôt très dépréciatif (barbare).

L'évolution de *calma* « calme, tranquillité », devenant au contraire l'inquiétude, est peut-être l'exemple le plus curieux de cette tendance et des extrémités où elle a conduit la langue. Point n'est besoin comme le voudrait M. Menéndez Pidal de le rapprocher du grec *kauma* pour l'expliquer. C'est un terme marin et le calme plat sur mer signifiait au temps des voiliers le repos forcé et provoquait l'inquiétude.

La souplesse et le sens large de l'espagnol se manifestent encore dans maint phénomène syntaxique comme celui d'ac-

compagner l'infinitif de son sujet ; dans l'extension qu'il a donnée à ses verbes intransitifs leur permettant bien souvent un emploi transitif. Ainsi *participar* a aussi le sens d'informer, faire part de... Ex. : « D. José Durán participa a Vd el próximo enlace de su hijo Juan con... » *Crecer* est employé dans les « Mocedades » et ailleurs dans le sens de *acvecentar, aumentar*. Tout cela est impossible en français, et c'est encore une extension d'emploi lorsqu'un Espagnol vous écrit : « Escribí al librero y *le acompaño su respuesta*. » Quevedo écrit *llover el vino* et *relinchando clarines* (el caballo).

*
* *

Il est bien possible que dans « Belarmino y Apolonio », Pérez de Ayala ait fait la satire de ce penchant du génie espagnol à donner à son vocabulaire un sens toujours plus large, à le renouveler sans cesse. Le zapatero filósofo est le Don Quichotte du vocabulaire, son cosmos. Pour l'Espagnol, chaque vocable est comme un jardin où il se meut librement ; pour le Français, c'est un enclos où il est comme prisonnier. L'Espagnol symboliquement représenté par Belarmino tend à *enanchar las palabras*. « La langue française, a écrit Ernest Renan dans la préface de sa traduction du Livre de Job, est puritaine ; on ne fait pas de conditions avec elle. On est libre de ne point l'écrire ; mais dès qu'on entreprend cette tâche difficile, il faut passer les mains liées sous les fourches caudines du dictionnaire *autorisé*. » Le vocable français est à sens étroit ; le vocable espagnol est à sens large, dirons-nous en résumé. Et c'est là que réside la difficulté majeure d'une bonne traduction.

Renan, au même endroit, fait remarquer que l'hébreu est une langue à sens large. Quel dommage que le grand sémitologue n'ait pas été aussi romaniste et hispanisant ! Il nous aurait peut-être éclairés sur certaines analogies... Mais écoutons-le encore : « Le traducteur français d'un texte hébraïque, poursuit-il, ne peut se permettre de superposer le mot sur le mot laissant au lecteur le soin d'y trouver le sens et le terme qu'il faut, comme il est possible en allemand. » Le traducteur français doit choisir le terme propre, substituer à un vocable au sens large un vocable au sens limité, rendant exactement la nuance

inhérente. Sa traduction sera plus précise que l'original, mais parfois moins poétique peut-être.

Toutes les langues sémitiques sont des langues à sens large. Pour indiquer la valeur fondamentale d'un vocable, le lexicographe d'une langue sémitique dira tout d'abord : *ce mot évoque telle idée centrale.* C'est exactement de cette formule que s'est servi bien souvent M. Serge Denis dans son monumental vocabulaire de la langue d'Alarcón. Or, l'Espagne est le pays d'Europe qui a assimilé le plus de sang sémitique. Atavisme et hérédité d'un complexe ou interpénétration des langues espagnole, hébraïque, arabe pendant les longs siècles de cohabitation et de coopération — l'esprit des langues sémitiques avec sa tendance marquée à l'élargissement sémantique du vocabulaire, est passé à l'espagnol; c'est du moins notre thèse et notre conviction depuis longtemps. Ce n'est encore, si l'on veut, qu'une hypothèse, mais il serait facile de la rendre vraisemblable jusqu'à l'évidence par un choix judicieux d'exemples comparatifs qui ne manquent pas.

Eug. KOHLER.

MÉLANGES

LE *BRUIDEN* ET LA LANCE-QUI-SAIGNE

II [1]

Tout comme le chaudron inépuisable était associé avec le *bruiden* de l'Autre Monde, de même le *Bruiden Da Derga* fut connu par une arme prise à la bataille de Moytura, le *lúin* de Celtchar ou son épieu venimeux. Voici, d'après Brown, *PMLA*, XXV (1910), 22, comment le *lúin* est décrit dans les textes irlandais :

> The quick, deedful Lúin of Celtchar is in his hand, on loan, and a caldron of crimson blood is before it, for it would burn its handle or that man that is bearing it unless it was bathed in the caldron of noxious blood.
>
> Wonderful indeed were the attributes of that spear; for flood-great streams of fire used to burn through its sides, and there were four hired soldiers before him with a brazen bright caldron between them filled with blood in which that venomous spear was dipped every hour to quench its venom.

O'Rahilly, *op. cit.*, p. 65, croit que *lúin* (provenant de **lukni* ou **lugni*) signifie « épieu de foudre (' lightning-spear') » comme la lance de Mac Cécht, à laquelle le *CMT* (§ 87) donne la qualité de *dubderg drúchdach*, ' black-red, oozy (meaning, probably, dripping blood)'. D'autres armes empoisonnées de la même facture sont : l'épieu de Fiacclach ou Fiacha que, selon les *Macgnímartha Finn*, le fils de Cumall jette dans le *síd*, où il menace de produire la destruction :

> Venomous the spear
> And venom the hand that threw it.
> If it is not cast out of the knoll
> A murrain will seize the land;

1. Voir un premier article à la p. 231 de ce tome LXXV.

et le *Corrbolg*, autre possession de Finn, expliqué (cf. *calad-bolg*) par O'Rahilly (p. 74) comme l'équivalent de l'épieu de Fiacclach et signifiant « foudre pointue (' pointed lightning') ». On peut ajouter que le Crimall, selon Brown (p. 23), l'épieu empoisonné de Cormac, n'est autre chose que le *lúin* ; que le *Lebor Gabála* place Mac Cécht parmi les Tuatha Dé ; et que Oengus Bolg, grand dieu de la foudre ou de l'éclair, s'appelait aussi *Oengus Gaifhuilech*, 'Oengus of the Bloody Spear' (O'Rahilly, p. 63).

Tenant compte de ces faits, dont un seul — l'épieu de Fiacclach — lui échappe pour une raison que j'ignore, M. Marx, *Légende arthurienne et le Graal*, ch. VI, s'accorde avec Brown pour attribuer la Lance-qui-saigne dans les romans de Chrétien et Wolfram à une source purement celtique. Par conséquent, il rejette nettement les vues que j'ai exprimées (voir surtout *Speculum*, XXI [1946], 305) sur la double — chrétienne *et* celtique[1] — conception de la Lance dans le *Conte del graal*. Il dit (p. 262) :

> Les très intelligentes analyses de Miss Peebles, les observations importantes de M. Anichkof et de Burdach, les considérations ingénieuses de M. Nitze ne peuvent prévaloir contre un groupe de faits qui sont inexplicables dans l'hypothèse de l'origine chrétienne de la Lance.

Revenons maintenant aux textes français et allemands. Mais, avant de les aborder, résumons les traits caractéristiques du *lúin* celtique :

1. Il ne saigne point, quoiqu'il puisse être ensanglanté ; voir Brown, p. 24 : « Had bleeding been made the main attribute of a lance in Irish, we may be sure it would have bled. »

2. Il est empoisonné ; notez " venomous the spear " de Fiacclach.

3. Il flamboie ; pour l'éteindre il fallait le plonger dans un chaudron plein de sang.

4. Il a été trouvé à la bataille de Moytura (*CMT*) ; rien n'indique qu'il fut porté dans une procession devant le roi du *bruiden*.

1. Birch-Hirschfeld, *Sage vom Gral*, 1877, avait déjà remarqué (p. 122) : « Vielleich hat er die blutende Lanze der keltischen Sage... zu verschmelzen gesucht mit der Lanze der christlichen Legende von Longinus. »

Je n'ai guère besoin de rappeler que dans le défilé du *Conte del graal* (vv. 3190 sv.) c'est la Lance qui devance le graal :

Uns vaslez d'une chanbre vint,
Qui une blanche lance tint
Anpoigniee par le mileu,
Si passa par antre le feu
Et çaus qui el lit se seoient.
Et tuit cil de leanz veoient
La lance blanche et le fer blanc,
S'issoit une gote de sanc
Del fer de la lance an somet,
Et jusqu'a la main au vaslet
Coloit cele gote vermoille.
Li vaslez vit cele mervoille
Qui leanz ert la nuit venuz,
Si s'est del demander tenuz
Comant cele chose avenoit.

Wolfram, qui remplace cette remarque sur la discrétion de Perceval par des lamentations évoquées par l'apparition de la Lance, dit § 231, 17 :

ein knappe spranc zer tûr dar în.
der truog eine glaevîn
(der site was ze trûren guot) :
an der snîden huop sich pluot
und lief den schaft unz ûf die hant,
deiz in dem ermel wider want.
dâ wart geweinet unt geschrît
ûf dem palase wît.

Les deux textes s'accordent sur le fait que la Lance saigne et que le sang coule sur la main du valet. On se souvient de Jean, XIX, 34, et, comme M. Imbs, *Bull. Soc. Acad. du Bas-Rhin*, 72 (1950-1952), 62, nous le rappelle [1], de la *Chanson d'Antioche*, II, p. 23, vv. 325-6 (et d'autres textes épiques) :

Et li sans et li aigue, si com je l'ai apris,
Li (Longin) coula jusqu'aus puins par le fust planeïs.

1. Observation faite par Rose J. Peebles, *The Legend of Longinus*, Baltimore, 1911, p. 185 sv., et par moi, *RPh.*, VI (1952), 20, note 28.

Cependant, Chrétien seul parle de la blancheur de la Lance et de son *fer blanc*.

Si nous passons maintenant à la blessure du Riche Pescheor, il est remarquable que dans Chrétien (vv. 3509 sv.) la Lance n'y a aucune part :

Mes il fu an une bataille
Navrez et maheigniez sanz faille
Si que puis eidier ne se pot,
Qu'il fu navrez d'un javelot
Parmi les hanches (jambes) anbedeus;

et que, tout en attribuant la blessure à un *javelot*, Chrétien — par une négligence surprenante [1] — répète ici ce qu'il avait dit (vv. 435 sv.) de la mort du père de Perceval :

« Vostre pere, si nel savez,
Fu parmi les janbes (hanches) navrez
Si que il maheigna del cors.
Sa granz terre, ses granz tresors,
Que il avoit come prodon,
Ala tot a perdicion. »

Quant à Wolfram, il a délibérément reporté l'explication au livre IX, et là Trevrizent dit § 479, 8-12 :

« mit einem gelüpten sper
war er ze tjostieren wunt,
sô daz er nimmer mêr gesunt
war, der süeze oeheim dîn. »

Fourquet, *Wolfram d'Eschenbach et le Conte del graal*, 1938, p. 70, pense que « dans cet épisode de son invention, Wolfram s'est souvenu du vers (3517) de Chrétien ». Cela, est-il vrai? Ce qui est certain c'est que le *sper* de Wolfram est la Lance et qu'il est empoisonné (*gelüpten*) comme le *lúin* celtique. Faut-il conclure que le poète allemand s'est servi d'une source celtique supérieure à celle de Chrétien? Contre une telle conclusion il y a, je crois, tout un faisceau de faits dont aucun n'indique que Chrétien n'ait pu tiré sa relation de la Lance d'une description

1. Voir Helaine Newstead, *RR.*, XXXVI (1945), 3 sv., et mon commentaire dans *Speculum*, XXI (1946), 308.

de la messe byzantine : (1) la procession illuminée par des chandelles (v. 3219), (2) le graal ou *diskos* [1] contenant l'hostie (*oiste*), (3) la lance ou la λόγχη que Pseudo-Germanos [2] avait identifié avec la lance de Longin, et (4) autres reliques, comme, par exemple, le *tailleor d'arjant* [3] du v. 3231. A l'exception du graal (gall. *dyscyl*), il n'y a pas là de comparaisons valables avec des objets celtiques.

Pourtant, dans la dernière partie du *Conte del graal* (vv. 6110-6216) la Lance est présentée sous un aspect assez différent de celui qui se rapporte à Perceval. C'est maintenant Gauvain qui doit la trouver et la rendre au Roi d'Escavalon. Elle (v. 6114)

> Saigne toz jor, ja n'iert si ters
> Qu'une gote de sanc n'i pande;

mais il ne s'agit plus d'une question à faire (v. 3552, *por quoi El seignoit*), ni d'un Riche Pescheor à guérir, simplement d'une possession, laquelle n'est jamais réalisée dans le récit de Chrétien.

Ce qui importe, cependant, c'est la prédiction faite que la Lance détruira le royaume, v. 6168 :

> Et s'est escrit qu'il iert une ore
> Que toz li roiaumes de Logres,
> Qui ja dis fu la terre as ogres,
> Sera destruiz par cele lance.

---

1. On fera bien de consulter la version latine du rite grec conservée dans un manuscrit de Cambrai et faite d'après Maximus Confessor par Anastasius au IXe siècle; voir Pétridès, *Rev. de l'Orient chrétien*, X (1905), 289-313, 350-364. Ce texte signale *le sanctum discum* et le *sacrum calicem*; *coperta* (voir Burdach, 165).

Dans la Bible Vulgate *discus* signifie, comme en grec, « plat » ou écuelle; cf. le *NED*, s. v. *dish* (« OE *disc*, OHG *tisc*, etc. »). Le gallois *dysgl* ou *dyscyl*, qui correspond au *grˆaal* de Chrétien, est selon Windisch le latin *disculus*. Voir Wartburg, *FEW*, II, 92.

2. Burdach, *Der Gral* (*Forschungen zur Kirchen-und Geistesgeschichte*), Stuttgart, 1938, ch. IX et p. 174.

3. Je m'accorde avec Hilka en acceptant l'explication de Heinzel qu'il s'agit de la patène (*patenae... panibus praeparatae*).

Bien entendu, Logres est le nom gallois de l'Angleterre, et les *ogres* doivent être les géants qui, selon Wace (*Brut*, v. 686), habitaient Albion :

Bone est la terre a cultiver,
Gaiant i suelent abiter.

Mais qu'est-ce que ce passage veut dire ? Évidemment, comme le pensaient Golther et Ehrismann [1], Chrétien suit ici une tradition qui n'a rien à faire avec Perceval et la quête du graal. Et, puisque le *lúin* celtique appartenait aux Tuatha Dé qui guerroyaient les Fomoire ou race de géants, il me paraît en effet que le texte de Chrétien remonte ici à quelque relation celtique d'un épieu destructif comme le *lúin* ou plutôt l'épieu de Fiacclach que Finn avait jeté dans le *síd* :

If it is not cast out of the knoll
A murrain will seize the land;

« murrain » signifie la peste ou la ruine.

En somme, voilà pourquoi j'accepte la conclusion d'Ehrismann sur la double origine de la Lance chez Chrétien (« doppelten Ursprung der Lanze bei Chrétien ») [2]. D'un côté elle représente la lance vengeresse des *bruidne* ; c'est son rôle dans les aventures de Gauvain, où elle doit être conquise pour empêcher la destruction de Logres. Pour employer le langage d'O'Rahilly (p. 326), " the Hero gets possession of the Otherworld weapon ". Dans cette fonction la Lance reste séparée du graal. Mais cette conception est, pour ainsi dire, une arrière-

1. Pour les références voir la note de Hilka, v. 6169.
La variante (ms. M) :

Del sanc tot cler que ele pleure,
Einsi est escrit en la meure
.....
La pés sera par cele lance

est une tentative d'éclaircir ce passage — *plore*, et non pas *pleure*, — étant la forme employée par Chrétien.

2. *Gesch. deutsch. Liter.*, II, 2, 1. (1927), p. 253. Heinzel, *Ueber die franz. Gralromane* (Denksch., 40, Wien, 1892), p. 10-11, regardait la Lance comme originellement distincte du graal ; p. 179 : « die blutende Lanze ist die des Longinus. »

pensée dans le roman de Chrétien, étant reléguée à un épisode spécial de son poème.

De l'autre côté, la Lance est d'origine chrétienne, elle représente alors la lance de Longin déjà connue par la *Chanson d'Antioche* (c. 1130) et, probablement, le *livre* de Philippe de Flandre [1]. Cela expliquerait pourquoi elle saigne dans la *main au vaslet* et pourquoi elle trouve sa place dans la procession cérémoniale auprès du Roi *maheignié*. « Warum die Lanze blutet », dit Baist [2], « ist für die Percevalfabel überflüssig ». La

1. Voir Mario Roques, *Préface*, p. XXV, à Lucien Foulet, *Chrétien de Troyes, Perceval le Gallois, mis en français moderne* : « Le livre... pouvait être simplement une description de cette cérémonie du rite grec, ornée ou non de figures explicatives... Que, dans une enluminure, la réduction de la Lance ait été marquée d'une tache de sang sur le blanc du fer, ou que le texte ait rappelé à propos du sang jailli de la plaie le *Illo flumine lavit peccatum totius mundi* de saint Ambroise, l'image de la Lance qui saigne éternellement naissait sans peine. »

2. *Parzival und der Gral*, Freiburg, 1909, p. 18. D'autant plus que l'oncle de Perceval ne donne aucune explication de la Lance (v. 6415), quand il révèle au héros le but du graal. C'est la *Première continuation* (éd. Roach, I, p. 366) qui l'identifie avec la Lance de Longin

Dont li fix Dieu fu voirement
El costé jusqu'al cuer ferus
Au jor qu'en la crois fu pendus.
Longis ot non qui le feri.

Il reste à l'*Élucidation* (éd. Thompson, vv. 25 et 352) de renforcer la double conception :

Et si fu grans noise et grans bruis
Coment et por coi fu destruis
De Logres li rices païs.

La sieme brance qui mius plaist,
Chou est de la lance entresait
Dont Longis feri el costé
Le Roi de sainte majesté.

Du reste, Lance de Longin et *lanche vencheresse* sont les mêmes dans la rédaction cyclique (*Merlin* des mss Huth et Cambridge et Malory) dans l'histoire de Balin le Sauvage ; voir la discussion de Vinaver, *Works of Sir Thomas Malory*, Oxford, 1947, III, p. 1298-1318, et le bel article de Laura Hibbard Loomis, *Studies in Memory of Gertrude Schoepperle Loomis*, Paris and New York, p. 175 sv.

seule justification de ce fait doit se trouver dans le rite byzantin, où le *diskos* (le graal) fut suivi par la λόγχη ou la lance biblique. En renversant cet ordre, pour que le *graal* fût au plus haut des événements, Chrétien s'accorde au titre qu'il donne à son roman, v. 66 : *Ce est li Contes del graal* [1]. S'il se borne au sang qui coule de la Lance, il avait pour cela l'exemple du *Fierabras* (c. 1170), vv. 948 et 1209 :

Li sans fu par la lance dusques as puins coulés,

comme M. Imbs l'a constaté (p. 62, note 40). Plus on lit Chrétien, plus on a l'impression qu'il a construit son roman, d'après le dessein de son *Erec* et de son *Yvain*, tout en développant l'idée de mener son héros de l'inconscience dans laquelle sa mère l'avait élevé à la pleine compréhension de ses devoirs humains et religieux. Pour le public auquel Chrétien s'adressait la Lance-qui-saigne fut non seulement l'instrument, mais le symbole du christianisme rédempteur; cf. I, Jean, l. 7 : *Et sanguis Christi, filii eius, emundat nos ab omni peccato* [2]. En la confondant avec la lance vengeresse cherchée par Gauvain, Chrétien (ou son remanieur) l'a privée de son caractère salutaire et

---

1. Selon l'édition de Hilka, p. 1, « nach der eindrucksvollsten Episode vom Besuch Percevals auf der Gralburg ». M. Imbs, *op. cit.*, p. 75, remarque : « Faut-il en conclure que l'œuvre de Chrétien soit absolument intemporelle et qu'il n'y ait pas entre elle et les événements contemporains des coordonnées immédiates ? » J'ai essayé, *Speculum*, XXI (1946), 306, de répondre à cette question en rappelant la fiole du Saint-Sang que Thierry d'Alsace, père de Philippe, avait rapportée de l'Orient et les deux expéditions de Philippe en 1171 et 1190. On devrait y ajouter ce que M. Imbs rapporte sur la nature des maladies subies par deux rois de France à cette époque. « N'y a-t-il pas là », dit-il, « de quoi exciter l'imagination d'un romancier formé à l'école pes aventures de Bretagne ? »

Jusqu'à quel point Chrétien se rendait compte des souffrances de *Jesucrist* est démontré aux vers 582-591 :

Cui Giu firent honte mainte
. . . . . .
Cil fu a l'estache liiez,
Batuz et puis crocefiiez
Et porta corone d'espines.

2. Voir le commentaire détaillé de Burdach, *op. cit.*, p. 9 et p. 328. On

bienfaisant [1]. Voilà pourquoi dans l'épisode du Vendredi Saint le graal reçoit sa sanctification (v. 6425, *Tant sainte chose est li graaus*), mais la Lance est passée sous silence — silence que Robert de Boron n'a pas enfreint, car la Lance manque dans son *Estoire*.

William A. Nitze.

DEUX NOTULES SUR DES PASSAGES CONTESTÉS DU MANUSCRIT D'*AUCASSIN ET NICOLETTE*

I

Dans le charmant marivaudage où se complaisent les deux amoureux, au moment pourtant tragique de leur séparation, Nicolette répond à Aucassin qui proteste de son amour :

« A ! fait ele, je ne quit mie que vous m'amés tant con vos dites ; mais je vos aim plus que vos ne faciés mi.

— Avoi ! fait Aucassins, bele douce amie, ce ne porroit estre

---

se gardera bien d'identifier la Lance avec l'épée donnée à Perceval par le Riche Pescheor, v. 3166 :

Et dist : « Biaus sire, ceste espee
Vos fu jugiee et destinee. »

Celle-ci, selon les vers 3672-3687, a été faite par le forgeron Trébuchet ou Triböet (ms. T) qui demeure

Au lac qui est sor [soz] Cotoatre ;

et, si elle est brisée, c'est là ou elle peut être réparée. *Cotoatre* est sans doute *Scottewatre* (' Firth of Forth '), comme le dit Loomis, *Arthurian Tradition*, p. 408. Brown, *Origin of the Grail Legend*, p. 163, identifie *Triböet* (*Triboer*, Saga, 33, 17) avec l'irlandais *Turbe*, *Tuirbe*, le forgeron nommé dans les *dinnshenchas*. Puisque Nuadu signifie « pêcheur », l'épée doit être identique avec l'épée de Nuadu, selon *CMT*, § 5, apportée de Findias et dont il est dit que personne ne saurait échapper vif. Le mieux connu des forgerons celtes est Goibniu, un des *tri dee Danann* ; voir O'Rahilly, p. 134 et p. 525. Le nom *Trebuchet* fait penser aux mythes de Hephaïstos et Waland (scand. Völundr, angl. Wayland the Smith), tous les deux boiteux et trébuchants ; dans la *Chronique* d'Adémar de Chabannes (c. 1100), l'épée *Taillefer* est l'œuvre de Waland ; cf. Weston, *Legend of Sir Perceval*, I, p. 150.

1. Dans Wolfram, §§ 492, 28 et 493, 10, cependant, la souffrance d'Anfortas est adoucie par le contact avec la Lance. Je m'abstiens d'entrer ici dans la conception, datant du IXe siècle, que le coup de la Lance avait causé la mort de Jésus ; cf. Burdach, p. 234.

que vos m'amissiés tant que je fac vos. Fenme ne puet tant amer l'oume con li hom fait le fenme; car le amors de la fenme est en son œul et en son le cateron de sa mamele et en son l'orteil del pié; mais li amors de l'oume est ens el cué plantee, dont ele ne puet iscir. » (XIV, 15-22)[1].

Chez Marguerite de Navarre, dans la *Comédie jouée au Mont de Marsan le jour de Caresme-prenant mil cinq cens quarante sept*, on peut reconnaître une idée et des termes voisins : la Bergère « ravie de l'amour de Dieu » proclame (v. 741-746)[2] :

> Ceulx qui ont l'amour en la main
> Ou à l'œil, s'en peuvent retraire,
> Laschant la main, ou l'œil distraire
> De regarder, mais qui le sent
> Au fond du cueur, jamais absent
> Estre n'en peult, jour ny moment.

J'ai noté ce rapprochement parce qu'il peut appuyer mon interprétation d'une formule dans le texte d'*Aucassin*. Le manuscrit de la chantefable donne en effet le texte que j'ai reproduit ci-dessus et que j'ai conservé dans mon édition contre l'avis de H. Suchier qui a préféré imprimer *en son l'œul* pour marquer le parallélisme avec *en son le cateron* et *en son l'orteil*, où *en son* représente *in summo*, « au bout »[3]; il me semblait que « au bout de l'œil » était surprenant, encore que *en son l'œul* puisse signifier « au coin de l'œil » (*coada ocului*, dit le roumain). Il me paraît toujours qu'il peut y avoir dans la leçon du manuscrit l'indication d'un jeu de parole, et c'est ce qu'avait compris Bourdillon : Aucassin ayant commencé une énumération avec *en son* (= *in suo*) *œul*, veut la continuer par la même formule, mais il peut marquer une pause après le second *en son*, avant de trouver dans son imagination le second terme de son énumération (descendante) de parties du corps, et pensant alors à telle partie qui, en effet, comporte un bout, comme le sein, donner à *en son*, formule de départ de son énumération oratoire, par une interprétation homonymique qui

1. Éd. M. Roques, p. 16.
2. Marguerite de Navarre, *Théâtre profane*, éd. V. L. Saulnier, p. 310.
3. Cf. éd. M. Roques, *Notes critiques*, p. 45.

fait calembour, l'autre sens possible, celui de *in summo* « au bout de ».

La Bergère de Marguerite de Navarre ne dit pas *en son œul*, mais très naturellement *en la main ou à l'œil*, en donnant à l'article la même valeur que le possessif par quoi Aucassin commence dans la chantefable son énumération d'exemples démonstratifs plutôt saugrenus. On peut d'ailleurs se demander si l'auteur de la chantefable n'a pas quelque intention de raillerie à l'égard de l'éloquence d'Aucassin : la main et l'œil sont très naturellement choisis par la Bergère comme servant à des manifestations d'amitié ou d'amour, mais on voit mal ce que l'orteil peut servir à manifester.

II

Le vilain bouvier, dont la rencontre fait si grand peur à Aucassin, se plaint de la mésaventure qui met le comble à sa misère, la perte de Roget, *le mellor de ses buês*; Aucassin, pris de compassion, l'interroge :

« Et que valait tes bués ?

— Sire, vint sous m'en demande on; je n'en puis mie abatre une seule maaille.

— Or tien, fait Aucassins, vint que j'ai ci en me borse, si sol ten buef.

— Sire, fait il, grans mercis... » (XXIV, 64-69)[1].

Au lieu de *vint que j'ai*, Gaston Paris et Suchier corrigent en *vint sous que j'ai*, « correction évidente, ai-je dit dans mon édition (n. crit. à XXIV, p. 46), si l'on n'admet pas pour les personnages d'*A. et N.* la possibilité d'une ellipse que nous nous permettons à l'occasion en comptant de la monnaie »[2].

J'aurais pu renvoyer, et je le fais aujourd'hui, à deux exemples, du XIII^e^ siècle, d'ellipses analogues, non pas du mot *sou*, mais d'un autre nom de monnaie[3], *denier*, mis lui aussi en

1. Éd. citée, p. 26-27.

2. Aux *notes critiques*, p. 46.

3. On peut comparer l'expression familière moderne, *être sans un*, c'est-à-dire *sans un sou*, et le plus ancien *sans le sou*. *Franc* est, comme *sou*, sujet à ellipse, et on a pu entendre des additions de monnaie telles que : « Cela fait

rapport avec *maille* : on se rappellera que la *maille* est la moitié d'un *denier*, celui-ci étant un douzième du *sou*.

Le premier de ces exemples est fourni par un fabliau de Jean Bedel ou Bodel, *Le Vilain de Farbu*, dont voici le début d'après le ms. *A*.

Segnor, à .I. jour qui ja fu,
Avint k'uns vilains de Farbu
En devoit aler au marcié;
Et se femme li ot carchié
.V. et maille por emploiier,
Si com vous m'orrès fabloiier :
.III. maailles por .I. rastel,
Et .I. denier por .I. gastel
Qu'ele voloit avoir tout tendre,
Et .III. deniers por son despendre [1].

Le manuscrit *B* n'a pas ici de variante utile.

Il est bien clair que *.V. et maille* doit s'entendre « cinq deniers et une maille », et le décompte le confirme : 3 mailles pour le *rastel* c'est-à-dire 1 denier et demi, 1 denier pour le *gastel* et 3 deniers pour les frais du vilain font bien 5 deniers et demi [1].

Le second exemple vient du *Miserere* du Reclus de Molliens (str. CI, 7-12) et en voici le texte [2] :

« Mout se paine [orguiaus] et fait gent pener
Dou caitif cors bien empener,
Por plus prisier ke il ne vaille.
Car ki le vourroit despener
Et por vendre au markié mener,
Dou sout prendroit onze et maaille [3].

---

quatre-vingt centimes; je vous rends sur cinq francs : 80 et 4, cela fait 20, et 2 trois, et 2 cinq » ou encore, pour rendre sur un billet de mille francs, après un achat de 200 francs : 200 et 3 cinq et 5 mille. »

1. Montaiglon, *Fabliaux*, IV, 82.

2. Cf. P. Nardin, *Lexique comparé des fabliaux de Jean Bedel*, s. v. CINQ, et Tobler-Lommatzsch, s. v. DENIER.

3. Éd. Van Hamel, p. 188, le dernier vers est cité par Godefroy, s. v. MAAILLE.

Le passage est difficile et le dernier vers de la strophe comporte de nombreuses variantes, p. ex. *perdroit* au lieu de *prendroit* : il y a là une opération arithmétique, une soustraction, dont on ne voit pas aux dépens de qui elle se réalise, mais le calcul n'est pas douteux : le prélèvement opéré serait de 11 deniers et demi sur les 12 deniers que compte le sou, donc 11,5 sur 12 = 23 sur 24 = plus de 95 pour 100.

Mario ROQUES.

SUR LES VERS 422-435 DU *ROMAN DE RENART*

A tant vont l'estole saisir,
lui et un autre soulement,
et li rois son conmendement
et tuit li autre dou concile
ont conmenciee l'evangile.
Sire Tardis li limeçons
lut par lui seul les .III. leçons
et Roonniaus chanta les vers
et le trait Brichemers li cers
et Bruns li or dist l'oroison
Que Diex gart l'ame de prison.
Quant l'evangile fu finee
et ce vint a la matinee,
le cors porterent enterrer...

(*Renart*, t. I, éd. M. Roques.)

Au premier abord ces vers ne semblent présenter aucune difficulté; mais, quand il s'agit de donner des indications précises sur l'office célébré, il n'en est pas de même. M. Lucien Foulet, dans son étude sur le *Roman de Renart* [1] ne nous aide pas; il dit seulement : « Puis on célèbre un service funèbre en l'honneur de Coupée... » (p. 327) et dans un autre endroit : « ...c'est d'abord la veillée du corps... » (p. 345). Dans les corrections et additions apportées à son édition du ms. de Cangé [2],

1. Bibliothèque de l'École des Hautes Études : Sciences historiques et philologiques, fasc. 211, Paris, 1914.

2. *Romania*, LXX, 1949.

M. Roques indique, à propos des vers 431-2, qu'il s'agit de la prière *Libera nos*... Or, cette prière suit immédiatement, dans le canon de la messe, le *Pater noster* dont elle reprend et amplifie la dernière invocation (...*sed libera nos a malo*). S'agit-il donc d'une messe « pro defuncta »? C'est ce qu'on serait tenté de croire, d'autant plus que nous avons aussi dans le texte « trait » et « vers ». Quant aux « trois leçons » (v. 428) on pourrait dire qu'elles font partie d'une forme plus ancienne de la messe, dans laquelle il y avait trois leçons, l'une tirée de l'Ancien Testament, l'autre des Epîtres ou des Actes des Apôtres, la troisième des Évangiles.

Il faut cependant écarter cette hypothèse pour des raisons de chronologie. Déjà au cours du VI^e^ siècle le nombre des leçons a été réduit, à Rome, de trois à deux (comme aujourd'hui, l'une tirée soit de l'Ancien Testament, soit des Épîtres, soit des Actes des Apôtres, l'autre des Évangiles). Le rite gallican a conservé les trois leçons, fait attesté par les trois leçons de la messe mozarabe qu'on célèbre toujours à Tolède et qui provient du rite gallican; mais le rite gallican a disparu au cours du VIII^e^ siècle, et ni la messe dominicaine, ni la messe carmélite, qui représentent deux traditions du XIII^e^ siècle, n'ont gardé les trois leçons[1]. Le mot « évangile » aux vers 426 et 433 nous apporte une difficulté de plus; nulle partie de l'office canonique n'est commencée et terminée par l'évangile; il est évident que le mot « évangile » s'applique ici à tout l'office qu'on célèbre, quel qu'il soit, comme M. Roques nous le dit dans les corrections de son édition. Mais on ne peut pas s'arrêter là; jamais dans l'histoire de la liturgie le mot « évangile » n'a voulu dire autre chose qu'un extrait tiré des Évangiles et lu pendant la messe, ou bien l'Évangile entier (« évangile » = « parole d'évangile » est ici évidemment impossible). La solution est à trouver dans les variantes; les mss *H* et *a* ont tous deux « la vigile » ou « la vegile » aux vers 426 et 433, le ms. *A*, type de la famille α, également. Il me semble que « la vigile » est très probablement la variante qu'il faut accepter, et j'essayerai de

1. Pour une étude plus détaillée de ces faits, voir *The Catholic Encyclopedia*, Encyclopedia Press Inc., New York, 1907, sub vb. Mass, Gallican Rite, etc.

démontrer qu'on peut accorder cette variante et le reste de notre texte.

Vigile, selon Godefroy (t. X, p. 856*b*), a deux significations : « la veille d'une grande fête pendant laquelle on observe l'abstinence et le jeûne » et « Vigiles des morts — les matines et les laudes de l'office des morts. » Voici un des exemples que donne Godefroy :

> Ensenble od lui tuit si baron
> E li evesque de l'empire
> Furent la nuit a la vegire
> E a la conmendation.
>
> (Benoît, *D. de Norm.*, II, 19173 [1].)

Quelques vers de *Floriant et Florete* semblent corroborer les exemples donnés par Godefroy :

> Cil en ont l'ame commendee
> Et puis lor vigile chantee,
> Toute nuit d'orer ne finerent,
> L'endemain messe commencerent.
> Quant le servise fu fenis
> Si ont le cors en terre mis.
>
> (*Floriant et Florete*, éd. H. F. Williams.)

C'est ici tout à fait notre affaire. Mais un autre problème se pose ; c'est que dans l'office des matines il n'y a pas moins de neuf leçons, dont trois dans chaque nocturne ; et en effet, c'est ainsi qu'on célèbre l'office dans la branche XVII (éd. Martin, « La mort Renart »). Une rubrique du *Liber Usualis* [2] nous tire d'embarras ; quand le calendrier n'exige pas l'office des morts, il est permis, s'il y a raison suffisante, de ne réciter qu'un seul nocturne ; et dans ce cas, évidemment, il n'y a plus que trois leçons, ce qui est d'ailleurs l'usage habituel pour les enterrements. A titre d'épreuve supplémentaire ajoutons qu'il est assez normal qu'un lecteur lise seul les trois leçons (vv. 427-8) des matines, mais cela est impossible s'il s'agit de la messe, car dans ce cas-là le sous-diacre (ou autrefois le

1. Je cite le texte de la *Chronique des Ducs de Normandie* publiée d'après le manuscrit de Tours par Carin Fahlin, t. I, Uppsala, 1951.

2. Édition du Vatican, préparée par les moines de Solesmes.

lecteur) lit deux leçons, le privilège de lire l'évangile étant réservé au diacre seul.

Si l'on admet qu'il s'agit d'un nocturne, le reste du texte devient très clair. Les vers chantés par Roonnel le mâtin peuvent s'appliquer aux vers ou aux antiennes diverses chantées dant l'office par le chantre; quant au « trait » (v. 430), comme nous l'indique le glossaire, il s'agit probablement d'un psaume, ou de plusieurs psaumes, et non pas du trait de la messe. Godefroy ne donne pour ce mot pris au sens liturgique que la signification de « verset qu'on chante entre le graduel et l'évangile », mais l'exemple qu'il cite (X, 796*b*) semble indiquer un psaume :

> Il a voiz gracieuse et bele
> Et scet chanter respons et traiz.....
> (*Mir. de saint Jean Chrys.*, 355, Wahlund.)

On serait tenté, cependant, d'accepter encore une fois la variante des mss *H* et *a* comme meilleure ; ces deux mss remplacent : « et le trait Brichemers li cers » par « et il et Brichemers li cers... », texte qui évite le besoin d'interpréter « le trait » et donne deux chantres, ce qui est tout à fait conforme à la liturgie. Il ne reste qu'à savoir à quelle prière l'auteur fait allusion aux vv. 431-2; puisque ce n'est pas la messe que les animaux célèbrent ici, la prière ne peut pas être le *Libera nos*; c'est peut-être le répons de l'absoute, *Libera me, Domine, de morte aeterna, in die illa tremenda*... ou plus probablement l'oraison *Deus cui proprium est*... récitée par le célébrant et qui contient les mots : ... *te supplices exoramus pro anima famuli tui... ut non tradas eam in manus inimici*...; d'ailleurs, le texte de cette prière s'accorde beaucoup mieux avec le français que ne fait le *Libera nos, Domine, de omnibus malis*...

L'office auquel l'auteur fait allusion semble donc être les laudes et matines « pro defuncta », avec un seul nocturne; Brun l'ours est l'officiant, Tardif le lecteur et Roonnel et Brichemers les deux chantres. L'office est chanté plus ou moins à l'heure canonique, suivi, à l'aube, par l'enterrement (v. 434). Le ms. de Cangé semble contenir à cet endroit au moins deux leçons fautives (vv. 426 et 433), auxquelles il faut probablement ajouter le v. 430. Il se peut bien que le copiste lui-même se soit trompé

sur la nature de l'office, et qu'il ait changé quelques vers, persuadé à tort, qu'il s'agissait d'une messe [1].

M. D. E. NEWSTEAD.

---

1. [En fait la leçon, fautive ou non, que relève M. Newstead n'est pas due au copiste du ms. Cangé, mais au rédacteur de la version β, représentée par *B* (Cangé) et *K* (Chantilly) qui sont d'accord ; le troisième manuscrit représentant d'ordinaire β, le ms. *L*, se rattache pour la première partie de la br. *I* (jusqu'aux environs du v. 2000, donc pour les vers 418-435) à la famille α. Il s'agit donc ici d'une différence de rédaction entre α et β et non d'une faute matérielle du ms. Cangé, mais il a pu y avoir innovation ou incompréhension de la part du rédacteur de β, sinon amélioration intelligente de la part de α. On notera que la famille γ (*CM*). qui est une combinaison des deux autres, suit ici β et non α, mais cela peut prouver seulement que l'incertitude sur le sens était facile ; il est plus curieux que *L*, qui a *vegile* au v. 426 d'accord avec α, ait au v. 433 la *vangile*. — M. R.]

COMPTES RENDUS

Los Fueros de Sepúlveda, edición crítica y apéndice documental por Emilio Saez; estudio histórico-jurídico por Rafael Gibert; estudio lingüístico y vocabulario por Manuel Alvar; los términos antiguos de Sepúlveda por Atilano G. Ruiz-Zorrilla; con prólogo del Excmo. Sr. Pascual Marin Perez. (Publicaciones históricas de la Excma. Diputación Provincial de Segovia, I), Segovia, 1953; in-8°, lii-921 pages, 22 facsimilés, 4 cartes h. t.

La version romane du *Fuero de Sepúlveda* (prov. de Ségovie) a été éditée deux fois, en 1798 par Reguera Valdelomar et en 1857 par F. Callejas, sans toute la rigueur scientifique désirable. Les éditeurs ont voulu faire une œuvre exhaustive, et dépasser les travaux parallèles de G. Tilander et M. Gorosch (prol., p. xxxviii) qui, n'étant pas juristes ou historiens, ont traité surtout des problèmes linguistiques.

Le *Fuero de Sepúlveda* avait une certaine diffusion au moyen âge : il était en vigueur à Roa (Burgos), Segura de León (Badajoz), La Puebla de d. Fadrique (Toledo), Teruel, Morella (Castellón). En outre, il complétait le *Fuero de Uclés* (Cuenca). D'après R. Gibert, il suivrait de près le *Fuero de Cuenca*, ne s'en écartant que lorsque des particularités régionales l'exigeaient.

E. Saez a édité les textes suivants : le *Fuero* latin (p. 45-51), confirmé par Alphonse VI le 17 novembre 1076, qui est conservé par une copie de la seconde moitié du xiie siècle, une autre de 1305 et trois autres du xviiie; une version partielle du *Fuero romanceado* (p. 55-56), confirmation de Ferdinand IV en 1305; le *Fuero romanceado* (p. 59-151) selon le ms. original de 1300, dans une transcription non paléographique (ce que regrette M. Alvar, p. 582) mais n'altérant pas sensiblement le texte; un appendice de 47 documents (p. 169-308) allant de 1076 à 1883 et se rapportant à Sepúlveda ou à son *Fuero*.

Une longue étude juridique par R. Gibert (p. 337-569) éclaire en plusieurs cas la tradition manuscrite du texte. Le chapitre sur les anciennes limites de Sepúlveda de G. Ruiz-Zorrilla (p. 875-913) contient un index toponymique

relatif aux différents fueros édités qui fait souvent double emploi avec le vocabulaire de M. Alvar qui recueille la plupart de ces formes.

L'étude linguistique et le vocabulaire retiendront notre attention. Le *Fuero* est écrit en castillan; les quelques traits léonais que l'on suppose exister se réduisent à peu de choses. Ce n'est pas du côté de la grammaire qu'on trouve des particularités remarquables. Le lexique par contre est intéressant : le chapitre 223 du fuero est constitué par un péage qui énumère 250 articles. On sait tout l'intérêt que présentent ces listes d'objets de civilisation, aussi bien pour le linguiste que pour l'historien. Nous pensons, à partir des inventaires aragonais déjà étudiés et de nombreux péages existants, reconstituer certains cadres de la vie matérielle en Aragon au moyen âge. De tels textes fourniront des points importants de comparaison.

Le travail de M. Alvar représente une contribution importante à la connaissance de l'espagnol du XIII^e^ siècle. Nous regretterons que la trop grande rapidité de l'impression ait fait que les fautes dans le texte et les références soient relativement nombreuses, et parfois gênantes. Les numéros des §§ qui portent une subdivision dans le texte (a, b, c...) n'apparaissent que sous le numéro simple dans le vocabulaire; les renvois au § 223 (le péage) devraient être précisés étant donné la longueur du passage; la nomenclature des temps est à unifier (« perf. » s. v. ENCENDIO, et « pret. indef. » *passim*; et pourquoi « indef. » appliqué au passé défini ?); enfin il est peu commode de trouver pêle-mêle dans le vocabulaire les mots romans du *Fuero* et les mots latins, sans qu'aucune graphie ni indication ne précise la langue dont il s'agit (possibilités d'ambigüité dans certains cas, d'où recours nécessaire au texte). Il n'en reste pas moins que la matière traitée est considérable, et mérite à ce titre quelques commentaires.

*
* *

P. 596, § 12, 6 : il est difficile d'admettre que le groupe -sc- ait offert trois solutions *-sc-* [sts] dans *connosciere*, *-c-* [ts] dans *connociere*, et *-s-* dans *connosiere*, dans un même texte et pour un mot aussi courant. On doit considérer deux séries : celle où *-sc-* est devant *a* ou *o* (*conosca*), dans laquelle les deux phonèmes ont une réalité certaine, et celle où *-sc-* est devant *e* ou *i*, alternant dans presque tous les textes avec *c* (ou *s*). G. Tilander (*Los Fueros de la Novenera*, p. 20) interprète également *-sc-* comme forme primaire, et *-c-* comme forme secondaire; une prononciation [sts] (orth. *sc*) est cependant peu probable. Devant *a* et *o* [tsk] s'est réduit à [sk]; devant *e* et *i* [ts] s'est conservé. La forme avec *s* représente vraisemblablement un des nombreux cas d'alternance graphique de *s*, *c*, *ç*, *z* au moyen âge.

P. 596, § 13, 1 : peut-être ne faut-il pas attribuer les formes *calona* au domaine léonais, alors qu'elles se trouvent constamment mêlées à *calonna*, dont un des *n* est représenté par une barre, pouvant facilement être omise, dans le ms.

P. 620, § 27, 6 : « *-eta*, en el texto, es sufijo de origen ultrapirenaico. Aparece en *bruneta* ». On ne peut parler d'un « suffixe *-eta* » dans l'inventaire morphologique du *Fuero*, puisqu'il n'apparaît que dans un seul mot, emprunté.

P. 630, § 36 : ce paragraphe sur la valeur des temps demanderait à être complété. Il n'est pas parlé du subjonctif imparfait en *-se* (celui en *-ra* n'apparaît pas) ; nous en avons relevé seulement 9 exemples qui se répartissent ainsi : 4 après *ante que* (verbe principal au passé), 2 après *como si*, 2 après *si* (le verbe principal étant au conditionnel, fait rare dans le texte), et 1 après *otorgar que*. Lorsqu'on considère une phrase telle que « sil' y fallare, fágal' testigos quel' dé fiador quel' cumpla de fuero ; 7 si nol' y fallare, faga testigos que sil' y *fallasse* quel' *tomarie* fiador » (§ 60), on voit comment l'emploi du conditionnel entraîne celui de la forme en *-se* ; cf. encore : « Et si algún cavallero, o clérigo, o otro omne que non fuere en la villa, 7 viniere 7 dixiere que si él *fuesse* en la villa aquél día, que él *darie* pennos por él, iúrelo » (§ 78). Il est vrai que vu l'absence d'étude d'ensemble sur la syntaxe de l'ancien espagnol, il est presque impossible de caractériser le système verbal d'un texte quelconque.

P. 635, § 44, 1 : on ne voit pas quelle règle tirer de l'emploi de la préposition *a* devant un complément direct de personne. La comparaison de « que ninguno non desnúe pastor a cuero » (§ 120) et « que nin messeguero ni otro ninguno non desnúe *a* ninguno a cuero » (§ 120) montre qu'on ne peut dire que la préposition *a* indique « una actualización, un acercamiento de los sustantivos tomados como complemento ; la falta de ella aleja e indetermina al complemento ».

P. 637, § 44, 12 : on ne comprend pas bien comment la préposition *a* « indica ' desnudo ' en sentido material » dans « non desnúe a ninguno *a* cuero » : nous interprétons « qu'on ne dépouille personne *jusqu'à* la peau » ; *a* a le sens habituel de « jusqu'à » (< ad).

P. 641, § 47, 2, 3 : il est inutile de donner un sens particulier (celui de « juridiction ») à la préposition *en* (3) ; le sens est le même que dans (2) : « à l'intérieur de ». Il ne s'agit que de valeurs prises dans un contexte déterminé.

P. 642, § 47, 11 : remarque de même ordre. On ne peut dire que *en* indique la « nudité » ! Dans *en cabello* « en cheveux », *en* indique simplement que les cheveux sont la partie visible considérée ; le français, qui a conservé ces tournures, montre que l'idée de nudité (suscitée par « en cheveux » = « *sans* chapeau ») n'a rien à voir avec le sens de *en* : « *en* robe de chambre, *en* habit... » Une préposition n'a pas de signification aussi concrète en soi ; c'est à tort qu'on lui en attribue une sous l'influence d'un contexte précis.

P. 649, § 54, 3 b : il n'est pas certain qu'on puisse parler d'emploi adverbial de *ende* : « como adverbio se une a *fuera* y a *salvo* y entonces significa ' excepto ' ». C'est *fuera* et *salvo* qui signifiènt « excepto » ; *ende* peut très

bien se comprendre dans son sens courant « de ello » : « salvo *ende* » = « étant excepté *de ce cas...* ».

P. 659-660, § 66 : les traits attribués au léonais, le seul dialecte qui semble avoir pu exercer une influence sur le fond castillan du *Fuero*, sont peu sûrs : *a*) l'absence de diphtongaison de ŏ tonique : renvoie au § 2 où on lit très justement que *bon(os)* est général au moyen âge ; *b*) le traitement de b o u e s > *bues* (un seul ex. contre deux de *buey[es]*) est dit exister aussi en anc. cast., au § 9 ; *c*) pour le passage de -m n y- à *-n-* voir ci-dessus à propos de *calona* (p. 596) ; *d*) *sálbado*, à côté de *sábbado* pourrait être une fausse lecture ou une négligence graphique ; *e*) restent : *l-* > *ll-* (*llogar* et, moins probant, *llenna*), et j- > *y-* (*yueves...*), seules formes vraiment dialectales.

P. 667, s. v. Acoten : il y a lieu de différencier les véritables impératifs, propres au style direct comme dans « si alguno le acotare e dixiere *'acotat* vos a mi sennor'... » (§ 217), des subjonctifs des tournures juridiques : « si algún omne lo sobrecabare por conçeio, *acóten* le los alcaldes o los iurados quel' traya el viernes primero » (§ 46).

P. 668, s. v. Adelante : « de a d - i n - a n t e (*REW*, 4335) ». Plutôt de « *a* + *delante* (< d e - i n - a n t e) ».

P. 668, s. v. Ade«redor : ajouter à la bibl. : J. Corominas, *Problemas del diccionario etimológico*, *I* (*alrededor*, p. 23-31), « Romance Philology », I, 1947, p. 23-38 [et récemment F. Lecoy, *A propos de l'espagnol « alrededor »*, « Romance Phil. », VII, 1953, p. 35-43, puis J. Corominas, *Sobre el origen de « alrededor »*, « Romance Phil. », VII, 1954, p. 330-332, et enfin L. Spitzer, *Espagnol « alrededor »* suivi de la discussion par F. Lecoy, *Romania*, LXXV, 1954, p. 245-254].

P. 712, s. v. **desafiar* : « < d e f i d a r e » ; mieux : « *des-afiar* (< a d - f i - d a r e) ».

P. 729, s. v. Fasta : en face de 46 exemples de *fasta* ou *fasta que*, on relève 6 exemples (au moins, car aux 3 références citées il faut ajouter §§ 129, 131, 152) de *fasta o* < u b i), dans le sens de *fasta que*. La question mériterait une étude détaillée ; à remarquer que *fasta o* est toujours suivi du subjonctif dans le *Fuero*, alors que dans le *Cantar* on trouve soit le subjonctif (v. 1951) soit l'indicatif (v. 3336) avec *fasta do*.

P. 736, s. v. Galanbrun et Galenbrun, et p. 742, s. v. Ysembrunes : une première hypothèse concernant l'origine des noms de ces deux tissus souvent réunis dans les anciens textes était de les faire remonter aux deux villes saxonnes de *Waldenburg* et *Eisenburg*, où l'industrie textile était développée. M. Alvar fait état de cette possibilité, et s'en tient là pour *galenbrun*. Pour *isembrun*, il suggère *Hazebrouck* (qui pose des problèmes phonétiques), et rejette l'étymologie que l'on trouve dans Grandsaignes (germ. *isan* 'fer', et *brun*). Nous proposons une solution d'ensemble de ces deux mots. Ces étoffes ordinaires venaient bien d'Allemagne : *walebrun de Maence* (Godefroy, s. v. *galebrun*), *ysenbrun d'Alemaigne* (Ibid., s. v. *isembrun*). Les formes en

-n- semblent primitives pour *galenbrun* également (cf. *valenbrunum* dans Du Cange, s. v. *Galabrunus*, et les formes hispaniques). Dans Zangger, p. 27-28, s. v. *brun*, on voit que les textes allemands offraient des composés du type *wesselbrunit* « brun couleur de griotte » (p. 28, n. 1). Il semble tout naturel de partir alors de ce qui serait à présent *eisen-braun* (= *isembrun*) « brun couleur de fer » et *gallen-braun* (= *galenbrun*) « brun couleur jaunâtre » (le mot *Galle* « bile » étant employé en allemand pour désigner la couleur). L'accord phonétique et sémantique est à peu près total. En outre, ceci explique l'accouplement habituel de ces deux termes dans les textes : il s'agit de deux draps assez grossiers, de couleurs voisines, bien « germaniques » d'ailleurs. — Aux ex. esp. cités, ajouter : « De trapo burgeso et de scarlata et de *galabrum* et de camsil » (in J. M. Lacarra, *Un arancel de aduanas del siglo XI*. Zaragoza, 1950).

P. 736, s. v. Ganare : pour expliquer le *-n-* non palatalisé de *ganar*, mieux vaut partir, plutôt que de **waidanjan*, d'une forme sans *-j- : *waidanōn* (cf. *weidenōn* « faire paître » dans Jolivet-Mossé, *Manuel de l'allemand du moyen âge*, p. 548).

P. 740, s. v. Huevos : « de ŏvum (*REW*, 6128) ». Le *REW* dit *ǫvum*; voir P. Fouché, *Études de philologie hispanique*, p. 20.

P. 760, s. v. Moravech : « voz no identificada ». Se trouve dans « oral [= velo] de *moravech* ». Puisqu'il s'agit d'un tissu, ne peut-on penser à une forme erronnée pour *marâbez* (< *mar'izz*) « sorte de tissu » (cf. Dozy-Engelmann, *Glossaire*, 2e éd., p. 300 et A. Steiger, *Contribución*, p. 286) ?

P. 761, s. v. Muger, Mugier : on peut remarquer que le *Fuero* se sert constamment de *mug(i)er* pour indiquer aussi bien l'épouse que l'être de sexe féminin, comme dans le ms. A des *Fueros de la Novenera* (éd. G. Tilander). Mais le ms. *B* de ces mêmes *Fueros* semblent distinguer *muiller* « épouse » et *femna* « être féminin » comme en anc. catalan (cf. « Anales del Inst. de Ling. », Mendoza, V, 1952, p. 381).

P. 762, s. v. Nemigas : puisque les étymologies sont données, même pour les mots les plus simples, on peut ajouter : « de *(e)nemigas* ».

P. 776, s. v. Pres : la traduction « tela de Iprés » est à rectifier. Le nom commun dérivé de cette ville est *ipre*. Le mot *pres* est bien plutôt à rapprocher de a. fr. *pers*, etc..., comme le font Zangger, *Contribution*, p. 78-80 et Ynduráin (dans « Pirineos », IV, 1948, p. 338-339).

P. 781, s. v. Rançanes : le renvoi à Zangger, p. 17, est à supprimer, l'auteur traitant à ce lieu des toiles d'Arras. Il s'agit de deux tissus différents.

P. 781, s. v. Rebelde : ajouter : Y. Malkiel, *La derivación de* rebelde, rebeldía *y las fuentes del grupo de consonantes* -ld- *en iberrománico*, « Est. ded. a M. Pidal », I, Madrid, 1950, p. 91-124.

P. 783, s. v. Renta : « de remĭtta ». Demanderait une explication, l'accent tombant sur le *i* qui disparaît ; *rendĭta est préférable.

P. 783, s. v. Restroio : ajouter : Y. Malkiel, *The Etymology of Hispanic* restolho, rastrojo, rostoll, « Rom. Phil. », I, 1948, p. 209-234.

P. 805, s. v. VIADOS : le mot *viado* « rayé » en parlant d'un tissu ne vient certes pas de villatus, pas plus d'ailleurs que de venatu (*REW*, 9185, qui ne vaudrait que pour ptg. *viado* à la rigueur); l'emploi fréquent de *via* pour désigner les raies d'un tissu, et la forme catalane *viat* (aragonais *viado*) imposent l étymologie uia.

Fautes d'impression. — P. 590, l. 4 : abjetivo = adjetivo; p. 591, l. 5 : *cumac* = *çumac*; p. 604, l. 9 : firmar *aquél* = firmar que *aquél*; p. 604, l. 18: linaje = linage; p. 613, n. 15 : LXX, VII = LXXVII; p. 627, l. 5 : fuerca = fuerça; p. 628, l. 4 (bas) : carece = carecen; p. 628, l. dern. : Sepulveda = Sepúlvega; lugar = logar; p. 631, l. 5 : reçibiera = reçibiere; p. 631, l. 7 : no = non; p. 631, l. dern. : caballeros = cavalleros; p. 632, l. 8 : Extremadura = Estremadura; p. 634, l. 4 (bas) : malquerente = malquerentia; p. 637, l. 10-11 : *a* ninguno a = a ninguno *a*; p. 639, l. 24 : Castilla = Castiella; p. 640, l. 10 : de *da*lla = *de* dalla; p. 640, l. 12 : de *vender* nin de *dar* = *de* vender nin *de* dar; p. 641, l. 17 : se la = ge la; p. 643, l. 7 (bas) : *por* enemigo por = por enemigo *por*; p. 653, l. 12 : et si si = et si; p. 654, l. 9 : coluciones = locuciones; p. 668, **aducir* : adūcĕre = addūcĕre; p. 683, AYUDARE : pres. subj. **ayudar* = fut. subj. **ayudar*. [Ajouter ensuite l'article] AYUDE. (§ 243), pres. subj. **ayudar*. ; p. 684, AYUSO, l. 2 : *Aleixandre* = *Alixandre*; p. 687, BIMBRES, l. 12 : *Etudes* = *Etude*; p. 698, CERRARE(N) : pres. subj. = fut., subj.; p. 699, ÇIFACON : Cfr. *ipre* = [cet article n'existe pas au glossaire]; p. 709, DEFIENDO : = DEFFIENDO; p. 739, HEREDARIE : imperf. ind. = condic.; p. 742, YSEMBRUNES; l. 17 : *isar* = *isan*; p. 746, LANDE : *Apolonio* 2529a = [réf. fausse]; p. 750, MADERA : materies = materia; p. 756, MESSEGUERO, l. 9 : *Studis* = *Studies*; p. 769 : [oubli de la fiche] PASSASSE. (§ 197). imp. subj. **passar.*; p. 781, REÇIBIERE, l. 2 : **percebir* = **reçebir*; p. 783, REQUIRIERA : = REQUIRIERE; p. 787 et suiv. : [à partir de SALLIER, on trouve plusieurs fois. « indef. » pour « pret. indef. » utilisé jusqu'alors]; p. 840, l. 4 : [après *conquistas*, aj.] *del Principado*; p. 844, l. 10 (bas) : *touts ses dielectes* = *tous les dialectes*; p. 849, l. 3 : *Studis in the spanic* = *Studies in the Hispanic*; p. 856, l. 17 : *-daint* = *daient*.

Références à rectifier. — P. 589, l. 13 : § 51 = § 54; p. 589, l. dern. : § 23 y 15 (5) a, d, j, y 24 = § 20(5), 23 y 24; p. 597, l. 11 : §§ 54, 64 = §§ 59a, 64; p. 597, l. 20 : § 25 (10) = § 25 (11); p. 597, l. 26 : p. 33 = p. 53; p. 598, l. 2 (bas) : §§ 115 = §§ 111; p. 600, l. 7 : 25 (13) = 25 (14); p. 613, l. 4 (bas) : § 115 = § 155; p. 630, l. av. dern. et dern. : § 40 (2), 42 (4)b, 44 (11) (12), 45 (6) y 46 (2) (7) = § 40 (2) (3), 44 (4)a, b, c, 46 (11) (12), 47 (6) y 49 (2) (7); p. 631, l. 8 : § 155 = § 165; p. 649, l. 3 (bas) : § 55 = § 53; p. 665, A, l. 2 : § 42 = § 44; p. 702, CON : § 43 = § 45; p. 711, DENT, l. 3 : § 51 = § 54; p. 720, ENEMIZTAT, l. 2 : § 14 (4) = § 14(6); p. 722, ES : § 25 (13) = § 25 (14); p. 729, FATA; § 49 = [à ôter]; p. 751, MANÇEBA : § 45 (11) = § 47 (11); p. 762, NIN : § 57 = § 43; p. 762, NO : § 57 = § 42; p. 763, NON : § 57 = § 42; p. 764, OLLAS : *REW*, 605a = *REW*, 6059; p. 766, OTRI : § 20 = § 20(4); p. 766, OVIESSE : § 254 = p. 152, 153; p. 775, POR : § 50 = § 49; p. 778, QUALQUIER, l. 2 : § 20 = § 20(5); p. 788, SEA, l. 2 : § 25 (13) = § 25 (14); p. 789, SEER : § 25 (13) = § 25 (14); p. 791, SEYNDO : § 25 (13) = § 25 (14); p. 796, TENUDO : § 25 (15) = § 25 (16); p. 797, TESTIGAR : § 25 (14) = § 25 (15); p. 820, IBI : § 50 = § 53; p. 823, PORTADGO : vid. p. de = vid. § 14 de; p. 836, l. 7 : s. a. = 1951.

Références à ajouter. — P. 589, l. 3 : (§ 11a); p. 631, l. 8 (bas) : [après § 142] 145; p. 636, l. 17 : (§ 63); p. 708, De : § 26; p. 781, Reçibiere : [après ' acoger'] (§ 46); p. 841, l. 3 : éd. R. Foulché-Delbosc; p. 848, l. 10 (bas) : P. 485-518 : p. 848, l. 5 (bas) : p. 108-130; p. 848, l. 3 (bas) : p. 201-214 [et après « *eiectare* »] *in Ibero-Romance.*; p. 849, l. 1 : [après « *duendo* »] *Portuguese-Galician-Asturian* « *dondo* », *leonese* « *dondio* », *Central American* « *dundo* » (Wellesley, 1952); p. 849, l. 2 : p. 361-392; p. 849, l. 4 : p. 139-181; p. 849, l. 11 (bas) : p. 334-379; p. 850, l. 3 : p. 623-634; p. 850, l. 15 : p. 310-357; p. 850, l. 9 (bas) : p. 110-121; p. 853, l. 7 : p. 60; p. 856, l. 10 (bas) : p. 174-178; p. 857, l. 1 : y « Revue Hispanique », XXIV, 1911, p. 5-45.

Accents du texte du *Fuero* oubliés dans les citations. — *Sepúlvega* (p. 606, 623, 631, 632, 633, 636, 641, 647, 652); *término* (636, 639, 641, 644, 645, 654); *dé* (604, 623, 628, 633, 654); *levó* (628, 637, 646, 650); *entró* (624, 647); *dará* (604, 615); *demandó* (625, 633); *depués* (624); *mató* (624); *más* (633); *sazón* (636); *murió* (636); *desnúe* (637); *péchelo* (638); *pártanlo* (639), *quantía* (639); *algún* (641).

*
* *

Le seul reproche que nous ferons donc à cette publication est que les épreuves n'ont pu être suffisamment corrigées. Il faut savoir gré à la « Diputación provincial » de Ségovie d'avoir entrepris une tâche aussi utile.

Bernard Pottier.

Mélanges de linguistique et de littérature romanes *offerts* à Mario Roques —, t. IV, 1952; 303 pages.

Ce quatrième volume[1] de la belle offrande de mes élèves et amis réunit 22 articles, 18 de linguistique romane, 4 d'histoire ou de commentaires littéraires, et les auteurs en sont, avec 5 Français, 17 Européens de pays fort divers, romans ou non, de la Catalogne à la Suède, ou de l'Angleterre à la Bulgarie; je ne saurais voir sans plaisir cette preuve de l'expansion de nos enseignements et aussi de l'extension de la philologie romane, car tous les sujets traités touchent à des domaines romans.

P. 1-11. Giov. Alessio, *Bistia, tiru* « *serpente* » *e altri nomi di rettili; storia di alcuni grecismi della Magna Grecia.* — Très riche moisson de formes italiennes, surtout du Sud, mais aussi françaises et de types originaires latins (*bestia*), ou dialectaux (*bistia, tirus*) ou grecs (*tir, anabulio, aspis, basiliscus*).

P. 13-25. Louis Carolus-Barré, *Notes de toponymie meunière* : choisel, choiselier, comporté, « *moulins à eau* ». — *Choisel* ou *coisel* est le latin *caucellum* « pot à boire » et a désigné le pot servant à recevoir l'eau d'une chute pour faire marcher, par le poids de cette eau recueillie, une roue de moulin dans le type dit « moulin en dessus ». Cette disposition a fait donner le nom de *choisel* à l'ensemble du moulin et même à l'endroit où il était installé ou

1. Voir les comptes rendus du t. III, ci-dessus, p. 116; du t. II dans notre vol. LXXIV (1953), p. 515; du t. I dans le vol. LXXII (1951), p. 254.

à la retenue d'eau qui permettait d'avoir une chute ; c'est ainsi que *choisel* est devenu un élément toponymique, et de même le dérivé *choiselier* ; quant à comporté, il a aussi désigné un moulin, sans que M. C. B. voie clairement l'origine de l'expression ; il me paraît probable qu'il s'agit là d'un dérivé de *comporte* « cuve, baquet » ; c'est ainsi que les appareils élévatoires de la « muire » dans les salines de Franche-Comté se sont appelés *griau*, du nom du seau qui servait à puiser le liquide (cf. Max Prinet, *Salines de Franche-Comté*).

P. 27-52. Joan Coromines, *D'alguns germanismes tipics del Català*. — Les types étudiés sont : *bare* « traître », rapproché de *baadór* avec variante d'accent, et aussi du prov. *bauzaire-bauzador*, et rattaché au germanique *bauson* « tromper » ; *boig* « fou », rattaché au gotique *buud-* ; *óliba* « chat-huant, effraie » est expliqué comme une métathèse de *óbila*, où M. C. voit le germanique **uwwilo*, ancêtre de l'all. *Eule* ; *estona* « espace de temps de longueur appréciable », pour lequel il y a une variante *estonda*, est bien, malgré l'avis de L. Spitzer et de Gamillscheg, le germanique *stunda*, allem. moderne *Stunde*.

P. 53-98. M. Delbouille, *A propos de la patrie et de la date de* Floire et Blanchefleur (*version aristocratique*). — De minutieuses comparaisons entre *Floire et Blanchefleur* et les romans ou lais qui peuvent se placer dans le troisième quart du XII^e siècle, M. D. tire la conclusion que voici : « Plus récent que le *Brut* de Wace (1155), que *Thèbes* (après 1155), qu'*Eneas* (c. 1160), qu'*Apoloine* et que *Piramus*, mais antérieur à *Eracle* (1164), à *Lanval* et à *Guigemar*, ainsi qu'à *Tristan* (et donc à *Philomena*), peut-être à *Troie* (c. 1165), mais en tout cas à *Erec*, le roman de *Floire et Blanchefleur* se situe donc peu après 1160. »

P. 99-101. Michel Dubois, *Sur un cas d'enclise du pronom sujet ancien picard*. — Quelques exemples de formes interrogatives de 2^e personne pluriel en *-ees* au lieu de *-és* paraissent devoir s'expliquer par l'enclise de *ous* (= *vous*) réduit à une voyelle assourdie.

P. 103-111. W. D. Elcock, *Problems of chronology in the aragonese dialect*. Avec une carte.

P. 113-123. Ladislas Gáldi, *Le Dictionnaire roumain de Samuel Klein et la géographie linguistique*. — C'est à M. Gáldi que nous devons la publication en 1944 du *Dictionarium Valachico-Latinum* que Klein avait achevé en 1801, et qui était resté manuscrit. Le présent article montre que Klein et son collaborateur Molnar, tous deux originaires des environs de Sibin, avaient enregistré un certain nombre de mots régionaux, ce qui fait de ce Dictionnaire un document important pour la répartition géographique et l'histoire de divers éléments du roumain.

P. 125-133. P. Gardette, *En préparant* l'Atlas linguistique du Lyonnais : *le « tourniquet » du fléau*. — Le tourniquet est le dispositif qui permet à la verge du fléau de pivoter librement et dans tous les sens au bout du manche.

Même dans le domaine restreint étudié par Mgr G., les dénominations en sont fort diverses, surtout aux frontières du domaine; une carte et une planche de dessins des divers types de tourniquet sont jointes à l'article.

P. 134-139. Antón Griera, *Sur une carte de l'*Atlas linguistic de Catalunya. — Il s'agit de la carte 787, *estripar* « déchirer », « création métaphorique qui a pris naissance indépendamment sur le territoire gallo-roman et en Catalogne » et qui n'a donné aucun dérivé; il progresse cependant, mais est en lutte avec d'autres mots catalans ou pyrénéens.

P. 141-152. J. Haust, *Notes d'Enquête dialectale en Wallonie.* — J'ai trouvé avec une particulière émotion la contribution que mon regretté ami Jean Haust avait tenu à apporter à ce recueil d'affection, et qu'il avait écrite peu de temps avant que la mort vînt le surprendre, en novembre 1946; il y restait quelques passages à mettre au point. Je remercie ses collaborateurs, pour lui-même et pour moi, d'avoir mis leurs soins à parfaire le travail de leur maître. Des trois notes, la première porte sur les dénominations du jeune pâtre qui aidait le « herdier » à qui était confiée la « herde », le troupeau communal (surtout de bovidés); la seconde étudie les mots qui, outre *baragouiner*, servent à exprimer le fait de parler allemand ou flamand; la troisième, les expressions qui complètent le verbe *jeter*, pour signifier « jeter à la volée », p. ex. *à la gribouillette, à la ramasse, à la saisie,* etc.

P. 153-162. M. Křepinsky, *L'élément slave dans le lexique roumain.* — Partant du fait que les parlers roumains du Nord se rencontrent en certains cas avec les parlers du Sud, pour remplacer un mot latin par un mot slave, mais que ce mot slave n'est pas le même dans les deux régions, M. K. propose de considérer qu'il n'y a pas eu dans les deux cas emprunt par les Roumains d'un élément slave, mais introduction par les Slaves d'un mot de leur parler original dans le roumain qu'ils adoptaient, et ce mot a triomphé également, mais dans des conditions différentes suivant les régions : ces mots slaves du roumain ne seraient pas des emprunts, mais des résidus.

P. 163-168. E. Legros, Wèspa « *déchets de paille* », *archaïsme de l'Ardenne liégeoise.* — Représente le gaulois **waspa* « nourriture », spécialisé pour le bétail, et correspond aux formes *waspail, gaspail* ou *gaspaille* de l'ancien français « déchets de paille ou épis brisés, etc. », souche de notre *gaspiller*.

P. 169-176. Cl. Margueron, *Quelques exemples d'impersonnels à forme active dans les* Lettere *de Guittone d'Arezzo.* — Il s'agit du type *dice* « dit-on », qui ne se limiterait d'ailleurs pas aux *verba dicendi*; mais l'interprétation des exemples est très délicate.

P. 177-180. Cl. Merlo, *Etimologie.* — 1. It. *storpiare, stroppiare* serait dérivé d'un **turpius* pour *turpis*, d'où **exturpiare.* — 2. It. *tastare* de **taxitare* tiré de **taxus* pour *tactus* (cf. *fictus* et *fixus*, etc.). — 3. *It. tranne* « *eccetto, salvo* » : imitation de *danne, fanne* pour le redoublement de la consonne, et réduction de la diphtongue de *trai*. Nombreux exemples de telle réduction.

P. 181-186. K. Michaëlsson, Galopin *et* trottin. — Exemples médiévaux des deux mots comme sobriquets; exemples de formations postverbales analogues français ou latins en *-in* et *inus*.

P. 187-213. G. de Poerck, *Contribution à l'histoire de la racine* biff. — Mémoire très riche de formes, d'exemples, de précisions techniques et d'imagination constructive. Il porte entre autres : 1) sur l'a. fr. *biffe*, « tissu léger » qui remonterait à **bifilis* dérivé de *filum*; 2) sur l'a. fr. *biffe* « pierre précieuse en imitation » qu'on a appelé aussi *doublet*, ce qui explique l'étymologie proposée par M. de P., *bifida*, d'où *biffer*, *rebiffer* « tromper »; 3) sur *biffer* « raturer », qui s'expliquerait aussi par *biffe* < *bifida* avec l'idée de couper en deux, qui exprime bien la coupure en croix faite par deux coups de canifs; 4) sur l'a. fr. *debiffer* « déboîter », c'est-à-dire sortir de l'emboîtement, mortaise, etc.

P. 215-229. H. Rădulescu, *Din trecutul teatrului francez în ţările române : o stagiune de acum o sută de ani (1846-1847)*. — Théâtres, directeurs, artistes et répertoire français.

P. 231-240. I. Şiadbei, *Perzistenţa cazurilor latine in Romania orientală*. — Quelques nominatifs masculins singuliers pour des appellatifs, les génitifs singuliers des noms de jour, le vocatif masculin singulier en *-e*, où il ne faut pas voir un slavisme.

P. 241-249. P. Skok, *La diphtongue latine* au *dans les langues balkaniques*. — Le frioulan, l'istriote, l'ancien dalmate et le daco-roumain s'accordent pour la conservation de *au* latin; l'albanais le réduit à *a*, mais il réduit de même *au* indo-européen; au contraire, le macédo-roumain et quelques emprunts faits par le serbo-croate et l'albanais au latin connaissent le passage de *au* à *av* ou variantes. Ce dernier traitement, conforme à celui du grec, est dû à l'influence de la prononciation du grec considéré comme une langue supérieure.

P. 251-256. L. Uffer, *La negaziun an Rumantsch-Surmeir, contribuziun agls studis da morfologia e sintaxa digl lungatg rumantsch*. — La situation du domaine étudié, intermédiaire entre le surselvan et l'engadin, donne un intérêt particulier à cette description des diverses façons d'exprimer et de construire la négation simple ou double.

P. 267-288. G. Vasseur, *Lexique picard du tisserand*. — Il s'agit naturellement du tissage non industriel, du tissage au métier à main, artisanal, familial, qui disparaît peu à peu, avec ses métiers et son vocabulaire. On retrouvera dans le lexique de M. V. l'essentiel de ce vocabulaire technique illustré de croquis sommaires.

P. 289-302. Th. S. Thomov, *Les groupements de substantifs, verbes et adjectifs et leurs effets rythmiques dans les strophes d'*Aucassin et Nicolette. — [On rectifiera l'interversion du texte dans les pages 290 et 291.] M. Th. note la variété de rythme que la place des mots importants donne à l'heptasyllabe, et que compliquent encore les chiasmes rythmiques fréquents entre deux

vers successifs qui se trouvent coupés par exemple 3 + 4 et 4 + 3, et la présence de quelques rythmes ternaires (3 + 2 + 2 ou 2 + 3 + 2 ou 1 + 3 + 3) se mêlant aux rythmes binaires plus fréquents, et aussi les sortes de syncopes que déterminent des adjectifs dans des groupes rythmiques : vos *biax* ris — et vos *dox* mos = (2 + 1) + (3 + 1), où il y a conflit entre les accents rhétoriques qui portent sur les adjectifs et les accents rythmiques qui portent sur les substantifs.

A la fin du volume ont été placés des *errata* aux tomes III et IV et deux cartes qui doivent illustrer, au tome III, l'article de P. Nauton sur *Le patois des protestants du Velay*.

M. Roques.

PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des chartes, CXI, 1953. — P. 5-53. Clovis Brunel, *Le sermon en langue vulgaire prononcé à Toulouse par saint Vincent Ferrier, le vendredi saint 1416*. Vincent Ferrier (1350-1419), dominicain, est surtout connu comme prédicateur. Il a prononcé dans sa langue maternelle, le catalan, un grand nombre de sermons en Espagne, en France et en Italie. Ses paroles étaient notées par des clercs et mises en forme soit en latin, soit plus rarement en langue vulgaire. Un ms. de la Bodléienne d'Oxford (Douce, 162) nous a conservé une de ces *reportationes*, abrégé, en langue du Midi de la France, d'un sermon sur la Passion (Toulouse, 1416). C'est ce texte qu'édite M. Br. (p. 14-52), après une brève étude. Le glossaire (p. 53) groupe une quarantaine de mots. — P. 65-106. J.-P. Trabut-Cussac, *Les cartulaires gascons d'Édouard II, d'Édouard III et de Charles VII*. — P. 107-123. Mathieu Méras, *Le dernier seigneur de Beaujeu, Édouard II (1374-1400)*. — P. 124-139. S. Solente, *Nouveaux détails sur la vie et les manuscrits de Pierre de Carcavi*. Né probablement en 1603, Carcavi exerça en fait, bien qu'il n'en eût pas le titre, pendant vingt ans, de 1663 à 1683, les fonctions de garde de la Bibliothèque royale. On lui doit l'acquisition de nombreuses et importantes collections. Mlle S. apporte, à l'aide de lettres inédites, quelques détails nouveaux sur sa biographie et dresse un état de la vingtaine de mss, en provenance de sa bibliothèque personnelle, qu'il céda au roi en 1667. — P. 140-157. Pierre Héliot, *Étude archéologique sur l'abbaye de Cercamp*. — P. 209-228. Michel François, *Leçon d'ouverture du cours d'histoire des institutions de la France à l'École des chartes* (3 novembre 1953). — Mélanges : p. 229-234. M. Fauroux, *Deux autographes de Dudon de Saint-Quentin*. — Comptes rendus : p. 253-254, par Ch. Samaran de Clovis Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Supplément* ; — p. 257-259, par J. Vieillard de *Fondation Georges Guichard, Testaments foréziens, 1305-1316* (publ. par Marg. Gonon) ; — p. 262-269, par J. de la Monneraye de R. Grand et R. Delatouche, *L'agriculture au moyen âge...* ; p. 269-273, par F. Reynaud de Michel Mollat, *Le commerce maritime normand à la fin du moyen âge* ; — par R. Bossuat, p. 291-294, de István Frank, *Trouvères et Minnesänger* ; — p. 294-295, de *Croniques et Conquestes de Charlemaine*,

publ. par Robert Guiette ; p. 295-297, de Robert H. Ivy, Jr, *The manuscript relations of Mannessier's continuation of the old french « Perceval »* ; — p. 297-300, de C. A. Robson, *Maurice de Sully and the medieval vernacular homily, with the text of Maurice's french homilies from a Sens cathedral chapter ms.* ; — p. 302-305, de Louis Mourin, *Jean Gerson, prédicateur français* ; — par A.-M. Bouly de Lesdain, p. 301-302 de Eva Vilamo Pentti, *La Court de paradis, poème anonyme du XIII^e siècle* ; — Nécrologie, p. 334-339 par Cl. Brunel, *Ferdinand Lot* ; — p. 339-343 par Fr. Galabert, *Joseph Calmette.*

Pierre Cézard.

Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXVII, 1953. — P. 35-44. Jules Herbillon, *Toponymes hesbignons. XVI : Acosse ; XVII : Balaine ; XVIII : Serne. Acosse* demeure mystérieux ; il s'agit vraisemblablement d'un nom de plante croissant dans les lieux humides ; pour *Balaine*, M. H. y voit une forme évoluée de *Bakelaine* (cf. son étude dans le *Bulletin* de 1945) ; *Serne, Sierne, Sienne* correspond au latin *circinus*, fr. *cerne*. — P. 45-66. Jules Vannérus, *Quatre surnoms de localités du Brabant wallon : le Male, le Chenine, le Hérut et le Bole.* Du premier surnom, dont la signification ancienne de « le mauvais » ne fait pas de doute, le XVIII^e siècle a fait *la Marne*, c'est-à dire l'endroit d'où l'on extrait la marne (wall. *marle*, nam. *maule*, norm. *malle*) ; la *Chenine* doit se comprendre la « canine », au sens de la « mauvaise » ; le *Hérut*, le « hérissé » s'applique à une région que dominent des rocs escarpés et tourmentés ; le *Bole*, dans le composé Chastre-le-Bole, pourrait être un nom de personne, celle qui tient le *chastre*. On pourrait aussi comprendre Chastre-le-bouleau (rouchi *boule*, nam. *bole*, etc...). — P. 67-85. Auguste Vincent, *Remarques sur quelques noms de famille belges.* M. V. étudie les noms formés avec *Huy*, — *Kangiester* (le fondeur de chandelles), — les noms formés de l'adverbe *là* suivis d'un autre adverbe de lieu (type *Deladrière*), — les noms qui sont des mots abstraits, — ou des participes présents, — ceux qui comportent un redoublement de syllabe, — enfin les composés en *sans*. — P. 87-179. Élisée Legros et Jules Herbillon, *La Philologie wallonne en 1952.* — P. 181-195. A. Carnoy, *Het Nederlands in de Franstalige Studien over Naamkunde.* — P. 197-209. Jan Lindemans, *Nog over Romaanse plaatsnamen in de streek van Asse.* — P. 211-276. J. L. Pauwels, *De Nederlandse Dialectstudie in 1952.* — P. 277-327. H. J. van de Wijer, H. Draye en K. Roelandts, *De Plaatsnamenstudie in 1952.* — P. 329-346. K. Roelandts, *De Persoonsnamenstudie in 1952.* — P. 347-373. Jos. Dupont, *Le chaînon sémantique ternaire. Réponse aux critiques.* En fait, réponse à M. Élisée Legros.

P. C.

Boletín de filología, Santiago de Chile, VI (1950-1951). — P. 25-346. Hommage consacré à D. Julio Saavedra Molina (1880 1949), qui a

laissé deux manuscrits dont l'édition remplit ce volume : *Teoria del poema. Dos ensayos distintos : Poesía y verso ; y un solo tema en verdad : El Poema* et *El verso de clerecía, sus irregularidades y las doctrinas métricas de D. Federico Hanssen*. Contribution appréciable à l'histoire du vers espagnol, y compris le « vers libre ». Dans sa seconde étude, l'auteur réagit contre les essais de régularisation du vers de clerecía en « 6 + 6 » ; il s'agit plutôt de vers rythmiques, au nombre de syllabes relativement variable (comme dans le *Cantar*). La fixité des syllabes ne s'est établie qu'au début du XVIe siècle. — P. 347-355. *Bibliografía de F. Hanssen.*

VII (1952-1953). — P. 1-113. A. Malaret, *Los americanismos en el lenguaje literario*. Sept cents fiches tirées d'auteurs sud-américains, toujours localisées. — P. 115-132. R. Oroz, *Prefijos y pseudoprefijos en el español actual de Chile*. Inventaire des formations modernes, très utile pour les considérations structurales (*super-/sobre-/supra-; ante-; trans-; in-; de-*, etc...). Il y a lieu, selon nous, d'écarter complètement des éléments tels que *auto-* ou *electro-* d'une étude des préfixes : il s'agit de véritables « mots » composants. — P. 133-151. A. Rabanales, *Observaciones a « Hispanismos en el mapuche »*. Sur l'article de W. Giese ayant ce titre (cf. *Rom.*, LXXIII, 130). Remarques sur les modifications phonétiques subies par l'espagnol emprunté par le mapuche et sur la nature des emprunts lexicaux. — P. 153-176. I. Silva Fuenzalida, *Estudio fonológico del español de Chile*. Étude selon les méthodes phonologiques. Met en relief les caractéristiques des phonèmes chiliens (θ et λ n'existent pas ; par contre un [*h*] est postulé et discuté p. 172-3, sans que nous soyons absolument certain qu'il soit différent de [*s*]). Le tableau II (des consonnes) gagnerait à être disposé en faisceaux. Il est dommage que l'auteur, qui cite des travaux de 1951, n'ait pas utilisé les études de M. Alarcos Llorach parues en 1949, 1950 et 1951. — P. 177-341. L. Contreras, *Los anglicismos en el lenguaje deportivo chileno*. Phonétique, morphologie, orthographe et surtout vocabulaire de quatre cents mots avec prononciation et étymologie. — P. 343-359. A. Raguileo, *Los nombres de parentesco en la familia mapuche*. — P 365-369. R. Oroz, c. r. de *Os Estudos de linguistica românica na Europa e na América desde 1939 a 1948*. Ajoute la bibliographie concernant le Chili. — P. 370-376. R. Oroz, c. r. de K. Baldinger, *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff*, de A. Thierbach, *Untersuchungen zur Benennung der Kirchenfeste in den romanischen Sprachen*, de B. Pottier, *Étude lexicologique sur les Inventaires aragonais*, — P. 377-378. A. Rabanales, c. r. de M. Criado de Val, *Andlisis verbal del estilo*. — P. 379-410. L. Cifuentes, c. r. de E. Alarcos, *Fonología española*, de Ch. E. Kany, *American-Spanish Syntax*. Nombreux commentaires. — P. 413-415. I. Silva Fuenzalida, c. r. de S. Pop, *La dialectologie*. — P. 416-428. H. Schulte-Herbrüggen, c. r. de H. Klos, *Die Entwicklung Neuer Germanischer Kultursprachen*, de B. Snell, *Der Aufbau der Sprache. Claasen Verlag*.

B. Pottier.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris, XLVIII (1952), 1. — P. 1-13. J. Vendryes, *Sur la dénomination*. Observations de linguistique générale, très fines et de grande portée pour l'histoire et l'usage des vocabulaires. — P. 14-32. S. Ullmann, *Les tâches de la sémantique descriptive en français*. Remarques sur la synonymie, la polysémie, l'homonymie.

2. Comptes rendus. — P. 40-44. *Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaëlsson* (G. Gougenheim). — P. 44-47. *Festgabe Ernst Gamillscheg* (G. Gougenheim). — P. 47-49. R. Hakamies, *Diminutif latin dans les langues romanes* (R. L. Wagner). — P. 49-50. G. Rohlfs, *Romanische Philologie*, II (G. Gougenheim). — P. 51-53. V. Väänänen, *Venu comme ambassadeur* (G. Gougenheim). — P. 53-54. K. Pope, *From Latin to Modern French* (R. L. Wagner). — P. 54-55. W. v. Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, IV, 46 (R. L. Wagner). — P. 55-57. P. Fouché, *Phonétique historique du français. Introduction* (G. Gougenheim). — P. 57-59. G. Straka, *La prononciation parisienne* (G. Gougenheim). — P. 59-63. H. Sten, *Les temps du verbe fini en français moderne* (R. L. Wagner). — P. 63-66. A. Blinkenberg, *Le problème de l'accord en français moderne* (R. L. Wagner). — P. 66-72. S. Ullmann, *Précis de sémantique française* (R. L. Wagner). — P. 73-75. Jos Dupont, *Le chaînon sémantique ternaire* (R. L. Wagner). — P. 76-77. Ch. Beaulieux, *Projet de simplification de l'orthographe* (R. L. Wagner). — P. 78-79. P. Zambetti, *Die Mundart von Valmaggiore* (G. Gougenheim). — P. 79-81. J. Dhondt, *Note sur l'origine de la frontière linguistique* (R. L. Wagner).

M. R.

Cahiers de l'Association internationale des Études françaises, 6 (juillet 1954). — Étude des articles qui sortent de notre cadre, nous signalerons (p. 107-122) une communication de M. Robert Guiette, *Symbolisme et « senefiance » au moyen âge*. L'auteur y rappelle le rôle de l'allégorie au moyen âge, mais en dehors de l'allégorie proprement dite, qui est une représentation, le rôle du symbole qui est le premier terme d'une équation dont la « senefiance » est le second terme, qui complète l'équation, mais indique aussi la portée de cette signification.

Convivium, nouv. série, 4 (juillet, août 1954). — P. 392-410, Giuseppe Carlo Rossi, *Prime edizioni di testi portoghesi medioevali*.

Le moyen age, LIX (4e série, t. VIII), 1953, 1-2. — P. 1-9. Henri Dubled, *Quelques observations sur le sens du mot* villa. — P. 12-61. Marcel Garaud, *Les circonscriptions administratives du comté de Poitou et les auxiliaires du comte au Xe siècle*. M. G. présente ce travail comme un chapitre de l'*Histoire du Poitou...* qu'il prépare. Souhaitons que, dans cette publication, ne soit pas oublié un index des formes anciennes des noms de lieux qui permettrait

d'utiliser les très nombreuses identifications proposées par l'auteur dans les notes, souvent plus copieuses que le texte, de cet article. — P. 69-86. Jean Marx, *Robert de Boron et Glastonbury*. M. M. est « arrivé à l'hypothèse que Robert de Boron (pour la composition du *Joseph*) a utilisé un texte latin composé à l'abbaye de Glastonbury ». Il indique que les sources de R. de B. sont, d'une part, les évangiles apocryphes (*Évangile de Nicodème*, *Gesta Pilati*, *Vindicta Salvatoris*), d'autre part une histoire axée sur Glastonbury (si l'on identifie *Avalon-Avaron* avec Glastonbury), rendez-vous des disciples de Joseph et point de départ de l'évangélisation de la Grande-Bretagne. On peut, d'autre part, tenir pour acquis que l'abbaye de Glastonbury, à l'aide de faux nombreux, et peut-être soutenue par Henri II Plantagenet, a tenté de jouer en Grande-Bretagne un rôle éminent, comparable à celui de l'abbaye de Saint-Denis en France. Dans le *Joseph*, fait remarquer M. M., « le mélange des noms de lieux de Terre sainte et de Grande-Bretagne sent le faux, et le faux intéressé ». Toutefois, imaginer un texte latin, écrit à Glastonbury, dont l'incompréhension expliquerait certaines contradictions de R. de B. (en particulier le fait que le gardien du Graal est tantôt Alain, fils de Bron, tantôt un fils d'Alain), c'est s'aventurer sans doute beaucoup, car l'argument le plus sérieux est l'allusion au livre où les « Estoires sont descrites Par les granz clers feites et dites ». De telles références sont trop fréquentes pour qu'on puisse y attacher beaucoup de crédit, et même en admettant que ces « granz clers » soient les moines de Glastonbury, ne peut-on penser, comme M. M. le propose lui-même (p. 83) que R. de B. a, au cours d'un voyage en Angleterre, été impressionné par les légendes que les moines faisaient volontairement courir sur leur compte ? Quant au problème des rapports des œuvres de R. de B. avec celles de Chrétien de Troyes, M. M. pense que les deux auteurs ont des sources communes, mais que R. de B. n'a pas connu Chrétien. « Le port du Graal par un jeune écuyer », dit M. M. (p. 85), « qui supprimait la difficulté qu'il y avait à confier cette glorieuse et insigne Relique à une jeune fille, indique bien une version ecclésiastique cohérente et solide qui s'était formée à Glastonbury ». Doit-on en déduire que, pour M. M., la jeune fille portant le Graal provient de la source commune ? Elle n'aurait, dans ce cas, choqué ni les auteurs de ces lais qu'invoque M. M. (p. 79), ni Chrétien de Troyes ? Ne serait-ce pas la rectification de R. de B. — ou des moines de Glastonbury — qui rendrait « moins intelligible » tout ce passage ? Je renvoie là-dessus à une communication récente de M. Mario Roques à l'Académie des Inscriptions. — P. 87-115. Armand Grunzweig, *Les incidences internationales des mutations monétaires de Philippe le Bel*. — P. 173-186. F. V(ercauteren), *Bibliographie. Travaux relatifs à l'histoire du moyen âge (1949-1951)*. Malheureusement, ce travail, utile certes, ne rend compte que des articles parus dans les revues qui font l'échange avec *Le Moyen Age*. De plus, les articles qui ont fait l'objet de notes ou comptes rendus dans *Le Moyen Age* ne sont pas repris. —

Comptes rendus : p. 200-201, par M. Hélin de Reino Hakamies, *Étude sur l'origine et l'évolution du diminutif latin et sa survie dans les langues romanes*; — p. 203-206, par R. Bossuat de G. Raynaud de Lage, *Alain de Lille, poète du XII^e siècle*; — p. 206-208, par Raymonde Foreville de M. Dominica Legge, *Anglo-normand in the cloisters, The influence of the Orders upon anglo-norman literature*; — p. 209, par Y. Renouard de l'éd. par Jacob Hammer de Geoffroy of Monmouth, *Historia Regum Britanniae*; — p. 211-213, par Ch. van den Borren de Solange Corbin, *Essai sur la musique religieuse portugaise au moyen âge (1100-1385)*; — p. 227-229, par G. Gougenheim de V. Kiparsky, *L'histoire du morse*.

3-4. — P. 246-298. Archibald A. Lewis, *Le commerce et la navigation sur les côtes atlantiques de la Gaule du V^e au VIII^e siècle*. — P. 299-324. Robert L. Reynolds, *Le poème anglo-saxon* Widsith. *Réalité et fiction*. M. R. voit dans ce poème, qu'il date du X^e siècle, une « vanterie » de *scop*, c'est-à-dire l'étalage de connaissances d'un savant doublé d'un amuseur, en quête de protecteur fortuné. — P. 325-340. Jean Richard, *Colonies marchandes privilégiées et marché seigneurial. La fonde d'Acre et ses « droitures »*. — P. 341-365. Bernard Guillemain, *Chiffres et statistiques pour l'histoire ecclésiastique du moyen âge*. — P. 373-398. Cl. F. Lefèvre et O. Praem, *Le thème du miracle des hosties poignardées par les Juifs à Bruxelles en 1370*. — P. 398-405. *Bibliographie. Travaux relatifs à l'histoire du moyen âge (1952)*. Suite des p. 173-186. — Comptes rendus : p. 416-419, par J. Boussard de Raymonde Foreville, éd. Guillaume de Poitiers, *Histoire de Guillaume le Conquérant*; — p. 436-438, par R. Bossuat de Jean Rychner, *Les Arrêts d'Amour de Martial d'Auvergne*.

P. C.

Rendiconti dell'Istituto Lombardo, LXXXVI, 2 (1953). — P. 233-260 et 413-435. Clemente Merlo, *Nuove postille al* Romanisches etymologisches Wörterbuch *di W. Meyer-Lübke*. De *Na* à *Ru*. Quatre parties de ces *Postille* avaient déjà paru, de *A* à *M*, dans ces mêmes *Rendiconti* aux volumes 82, 83, 84 et 85, qui ne nous sont pas parvenus.

CHRONIQUE

Il arrive que l'administration de la *ROMANIA* reçoive des lettres destinées à quelqu'un de ses collaborateurs. Cela exige une retransmission et cause des retards. — Nous rappelons à nos lecteurs que nous imprimons de temps à autre une liste de nos collaborateurs avec leurs adresses. La dernière a paru dans le tome LXXIV, pages 268-270. — Nous prions nos lecteurs de vouloir bien ne pas dédaigner la petite peine que nous avons prise pour les renseigner.

Collections et publications en cours.

Nous enregistrons avec plaisir la naissance d'une nouvelle collection romaniste publiée par le Séminaire roman de l'Université Gutenberg de Mayence : *Mainzer Romanistische Arbeiten*; grand 8°, Franz Steiner, Wiesbaden, 1954. La présentation en est très soignée. Mais nous ne pouvons que signaler les deux premiers volumes que nous avons reçus et qui sont consacrés l'un (VI-105 pages) à Montaigne, et l'autre (VI-87 pages) à Saint-Exupéry.

— De l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch nous avons reçu au début de novembre la 31e livraison, FREQUENTACION à FUTUR, qui clôt le volume III, E-F, de l'œuvre.

— Du *Manual de Bibliografía de la literatura española* por Romero SERIS, publié par le Centro de Estudios hispánicos de Syracuse (N. Y.), est paru en 1954 le second fascicule de la première partie (p. 423-1036) consacré à la culture sous ses aspects les plus divers, science, philosophie, art et même folklore, avec l'index alphabétique très copieux de toute cette première partie.

— Dans les *Études romanes de Lund* publiées par Alf Lombard :

XL. — Sven ANDERSSON, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français* tout; 1954, 275 pages.

— Nous avons reçu le premier volume de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, par Jean SÉGUY (et divers collaborateurs nommés au titre); Toulouse, Institut d'études méridionales de la Faculté des Lettres, 1954;

219 cartes en feuillets in-folio séparés, imprimés recto-verso. — On ne peut que souhaiter la bienvenue à ce premier volume d'une publication plus difficile que jamais en ce moment, et en espérer une suite régulière et peut-être de consultation plus facile, car ces feuillets isolés à double impression sur du papier sans tenue sont de maniement assez incommode. — Les cartes sont rangées dans un ordre méthodique dont la loi n'est pas immédiatement apparente : A. ANIMAUX SAUVAGES, B. PLANTES, C. FOLKLORE, avec des subdivisions dont le jeu n'est pas de prime abord satisfaisant. Pourquoi, p. ex., les pièges à rats et même à renards sont-ils dans la section *oiseaux* des animaux sauvages ? Pourquoi le *travail du bois* est-il limité aux bûcherons ou aux scieurs ? Faut-il penser que la perdrix ou la palombe n'ont pas droit de figurer parmi les oiseaux des ANIMAUX SAUVAGES ? Tout cela, sans doute, n'a pas grande importance, et le tout est que les cartes relatives à ces mots soient dans l'*Atlas*, mais comment les y trouver ? En attendant un index général de toute l'œuvre, il serait bon de joindre à la table de chaque volume un index au moins des mots-rubriques. — La configuration du domaine gascon, qui est triangulaire, entraîne une grande perte de place dans le cadre presque carré de la carte : il semble qu'il pourrait y avoir avantage à reporter dans un carton déplacé vers la droite et le bas la pointe nord de la Gironde au-dessus de Bordeaux ; cela permettrait sans doute de mettre 2 cartes par pages, donc 4 au lieu de 2 au feuillet. — Les attaches avec les domaines non gascons (Limousin, Languedoc) pourraient être plus nettement marquées sur les frontières. — M. R.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaëlsson, avec un portrait et une planche ; Göteborg, 1952 ; in-8, XI-484 pages. — Près de cinquante articles, en général de philologie romane et surtout gallo-romane, ont affirmé à M. Michaëlsson, pour sa soixantième année, la reconnaissance de ses élèves et l'amitié de ses confrères : une courte présentation, une longue liste d'adhérents et la bibliographie des travaux du destinataire de 1924 à 1950 ouvrent le volume, auquel n'ont pas manqué de collaborer un certain nombre de philologues français et de collaborateurs de la *Romania*. Nous signalerons sommairement ci-dessous les articles qui rentrent dans notre cadre ; on remarquera que les articles sont écrits presque tous dans une langue romane et la plupart en français. — P. 1-10. Paul Aebischer, *Les dénominations du « carnaval » d'après les chartes italiennes du moyen âge*. — P. 11-30. M. A. Arnould, *Les plus anciens rôles d'impôt de la ville de Mons (Hainaut) 1281-1299*. Étude d'onomastique avec un fac-similé. — P. 31-37. Antoine Badia, *Le suffixe -úi dans la toponymie pyrénéenne catalane*. — P. 43-55. Lars Bergh, *Quelques réflexions sur l'inversion après la conjonction « et » en ancien et en moyen français*. Ce tour,

assez incertain dans son évolution, est passé d'une habitude syntactique à une affectation stylistique en moyen français. — P. 56-62. Åke Bergh, *Deusdedit-Deusde(t)*. Sous sa forme latine le nom est connu déjà au ve siècle; au moyen âge il s'est répandu en Italie, dans la Péninsule ibérique et, en Gaule, dans les pays de langue d'oc, tout particulièrement dans le Rouergue, avec une variété très grande de formes des types *Deude, Daudet, Daudiet*, etc. — P. 68-73. Clovis Brunel, *Le nom du troubadour Sail d'Escola*. Ce nom doit s'interpréter comme un sobriquet : « sort d'école », c'est-à-dire sans doute « pédant ». — P. 74-78. H. Carrez, *Une forme curieuse d'agglutination dans les noms de personne*. Il s'agit d'une double agglutination, attestée en Charolais au XIVe siècle, qui joint l'article à un patronyme marquant déjà la filiation par *au : Autissier* = « fils de Tissier » devient *Lautissier*. — P. 86-97. Giacomo Devoto, *Per la storia della latinità enganece, I : Il gruppo -kl-*. Altérations et restitutions régionales dans un territoire à peu près pareil à celui de l'ancien vénitien, mais sans qu'il y ait lieu de parler ici de substrat. — P. 133-148. Carin Fahlin, *La femme innocente exilée dans une forêt. Motif folklorique de la littérature médiévale*. Exemples principaux : Berte aux grands pieds, la Brangien de *Tristan*, la Fille sans mains, l'Impératrice de Rome, Florence de Rome. — P. 148-165. Paul Falk, *Deux noms gallo-romans de l'écureuil* : bordasse *et* spirou. — P. 166-172. Pierre Gardette, *De quelques mots franco-provençaux*, 1. darbo « taupe », 2. lacrimusa « lézard gris », 3. juxtula « courroie du joug », 4. lactata « petit lait », 5. capone « bout, extrémité », 6. *enchaplar* « battre la faux », 7. *daraese* « grille », 8. *flotte* « écheveau », 9. *vogue* « fête du village »; les aires de ces mots représentées sur deux cartes jointes à l'article tendent à montrer que le franco-provençal a eu une aire de propagation vers le sud beaucoup plus étendue qu'on ne le pense d'ordinaire, sans préjudice d'une extension vers le nord, elle aussi sensiblement plus grande. — P. 173-189. Berengario Gerola, *Poligenesi e monogenesi nella creazione toponomastica*, — P. 190-197. Georges Gougenheim, *Étude stylistique sur quelques termes désignant des personnes dans le « Vair palefroi »*. Désignation : 1. du jeune homme, 2. de la jeune fille, 3. des hommes âgés (*ancien* et *viel*), 4. valeur du mot *prince*. — P. 198-216. Mathilde Goulard de La Lama, « *Botarga* », *un recuerdo de la comedia italiana*. Fr. *boutarque*, prov. *poutargo*, ital. *bottarga, buttughera*, etc., désignant une espèce de caviar fait avec des œufs de muge salés, mis en pâte, pressés et séchés, le mot est du XVIe siècle; l'espagnol *botarga*, du début du XVIIe siècle, désigne une sorte de saucisse de porc, mais aussi le large caleçon bouffant et de couleur ridicule qui est le vêtement caractéristique de Pantalon, et « Stefanello Bottarga » est un personnage de la comédie italienne, double de Pantalon. Le sens espagnol de « caleçon » serait emprunté à la forme du vêtement; l'emploi italien pour un personnage de comédie de noms burlesques empruntés au

vocabulaire de la cuisine explique la désignation du personnage ; quant au produit culinaire lui-même, il tire son nom d'un parler de l'Orient méditerranéen, arabe, peut-être d'Égypte, peut-être grec d'origine ; et l'espagnol l'aurait emprunté en ce sens au provençal. — P. 225-229. Antonio Griera, *Les Fonts, La Barroca, Sagadell, La Muga.* Quatre toponymes catalans dont le premier correspond à l'histoire d'un baptistère, le second est une altération de *Super rocham*, avec traduction de l'initial *s-* par l'article catalan *es, sa* ; le troisième une altération inverse de *Tagadell* où l'on a substitué à une initiale obscure un article répandu ; et c'est encore une fausse perception de l'initiale qui a transformé *Sambuca* en *La Muga.* — P. 230-239. Harald Hagendahl, *Contributions aux* Comoediae elegiacae *du moyen âge.* Étude critique de textes. — P. 250-255. Albert Henry, *Une copie inconnue du* Lay de désir en complainte *d'Oton de Grandson.* Ms. B. N. fr. 24.404 : quelques variantes par rapport au texte d'A. Piaget. — P. 256-263. Jules Herbillon, *Hypocoristiques masculins à suffixe féminin au pays de Liège.* Types *Djiroûle* (Gérard), *Houbote* (Hubert), *Hanoye* (Jehan), *Tonette* (Antoine), etc., bien établis au XIIIe et XIVe siècles, puis se raréfiant en laissant des témoins dans les noms propres. On n'aurait pas de peine à trouver dans le langage familial français des phénomènes analogues aujourd'hui encore. — P. 281-291. Börje Knös, *A propos de l'influence française sur la littérature néo-hellénique du moyen âge.* — P. 292-294. Paul Lebel, *Noms de personnes bourguignons en* -ey *et en* -et. La finale *-et* est une graphie homophone de *-ey*, c'est-à-dire *-eir* < -ariu-, ainsi *Barbey* ou *Barbet.* — P. 295-310. Fernand Lechanteur, *Les prénoms à Agon (Manche) pendant trois siècles.* Il s'agit des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, mais ces relevés, faits d'après les registres de catholicité, sont fort intéressants pour les modes successives en matière de prénoms. — P. 311-315. Élisée Legros, *Éléments romans dans le parler des forgerons « wallons » de l'Uppland.* Il s'agit d'une colonie d'ouvriers wallons introduits en Suède au début du XVIIe siècle et qui, ayant définitivement adopté comme langue le suédois, a gardé longtemps et garde aujourd'hui encore quelques mots français ou wallons. — P. 351-355, Arthur Långfors, *Il cuide Dieu tenir par les piez.* Sous des formes diverses l'idée a vécu du XIIe au XVe siècle : c'est l'idée fausse, hélas ! par définition, d'un bonheur assuré ; mais on ne voit pas clairement comment l'expression est née : quel est l'être dont on a pu penser que le tenir par les pieds aurait empêché sûrement son départ ? — P. 356-365. Bertil Malmberg, *Occlusion et spirance dans le système consonantique de l'espagnol.* — P. 375-381. Bruno Migliorini, *Coppie avverbiali aplologiche in Italiano.* Il s'agit du type *villana ed aspramente* qui est médiéval et se continue avec des fortunes diverses et des renaissances éventuelles jusqu'à l'époque moderne, non sans nuance de pédantisme. — P. 394-400. Karin Ringenson, *Au fond de.* Passage de l'idée de profondeur, à l'idée d'éloignement. — P. 401-406. Mario Roques, *Enfant de la balle.*

La balle serait ici le paquetage des itinérants, marchands forains ou comédiens de campagne, balle-ballot (ou baluchon) qui constitue leur mobilier, leur avoir, où s'attache leur vie et où s'enferme leur monde : l'enfant de la balle s'identifie avec le métier ou la condition de vie qu'il a seule connue depuis son enfance itinérante. L'expression ne paraît pas plus ancienne que le XVII^e siècle, riche en troupes de comédiens de campagne. — P. 407-450. Giandomenico Serra, *Etruschi e latini in Sardegna ; nomi di luogo, cognomi e agnomi sardi medievali e moderni da gentilizi etruschi e latini.* — P. 451-456. Emanuel Svenberg, *Glanures romanes dans les* lunaria *latins.* Il s'agit de calendriers lunaires enregistrant les bonnes et mauvaises influences de la lune seule, ou en combinaison avec les signes du zodiaque; ils ont été sans cesse remaniés jusqu'au XV^e siècle et ont conservé des mots vulgaires ou des emplois tardifs qui ont eu quelque écho en roman; ainsi *circator, commodari, cusire* « coudre », *factura* « aspect, visage », *firmare* (*mulierem*), *guarnire, in ore* = *in hora, incontrare, infortuna, placitum, scrimare* « se battre ». — P. 457-468. Lars Wiberg, *Quelques manières d'indiquer la provenance d'un nom ; petite étude sur la syntaxe des éponymes.* Le nom est donné *d'après, pour, en l'honneur,* etc., de qq'un ou qq. chose. — M. R.

L'Estoire de Griseldis, éd. par Barbara M. Craig; University of Kansas press, Lawrence (Kansas), 1954 ; in-8°, IX-72 pages. — Il sera commode d'avoir cette édition, reproduction fidèle du ms. fr. 2203 de la Bibliothèque nationale, qui donne la date de 1395 pour la pièce et sans doute pour le manuscrit même, mais non les dessins au trait qui illustrent et parfois expliquent le texte. Miss Craig s'accorde avec Mrs. Gr. Frank pour juger vraisemblable l'attribution de cette mise en « estoire » dramatique rimée du joli récit que fit Pétrarque d'après Boccace, et que Philippe de Mézières traduisit d'abord en prose, à ce dernier auteur lui-même. — M. R.

Myra L. Uhlfelder, *De proprietate sermonum vel rerum, a study and critical edition of a set of verbal distinctions*; Rome, American Academy, 1954; in-8°, VII-116 pages [*Papers and monographs of the American Academy in Rome*, XV]. — Ce recueil de *differentiae* est bien connu et il avait été déjà étudié par A. Macé et par Carlo Pascal; il fut jadis attribué à Cicéron lui-même, puis à Isidore de Séville, mais nous n'en avions qu'une édition médiocre, passée avec les œuvres d'Isidore de Séville dans la *Patrologie latine.* Voici maintenant une édition complète, précise, soigneuse, avec variantes et recueil de témoignages, sans compter une introduction très riche et presque excessive. — M. R.

F. Russo, *Histoire des sciences et des techniques, Bibliographie*; Paris, Hermann, 1954; in-8°, 186 pages [*Actualités scientifiques et industrielles*, 1204]. — La connaissance de l'histoire des sciences et des techniques est d'une uti-

lité si évidente pour les études de linguistique et de civilisation que nous devons accueillir favorablement tout instrument d'information dans ce domaine. On pourra regretter seulement que la limitation un peu étroite du sens attribué à *techniques*, dont on pense pouvoir tenir compte seulement dans la mesure où elles sont en rapport avec les sciences exactes, amène à laisser de côté des techniques manuelles aussi essentielles que la couture par exemple, ou la poterie ou la teinture : la technique de l'usine ou de l'atelier ne couvre pas toute l'industrie humaine et, pour la langue, la pensée et la civilisation, l'industrie domestique a une importance qu'on ne saurait oublier aujourd'hui ni ignorer historiquement. — M. R.

Music in the Renaissance, par Gustave Reese; New York, Norton, 1954; in-8°, 1022 pages avec 8 planches. — Ce volume, qui fait suite à une *Music in the Middle Age* du même auteur, sortirait du cadre de notre revue, s'il ne débutait pas par un chapitre sur les conditions sociales du développement artistique en Bourgogne et dans le royaume français de Charles VI à la fin du XIVe et au XVe siècle, puis sur la musique française entre Machaut et Dufay, enfin sur la musique italienne au début du XVe siècle ; le chapitre II est encore consacré aux musiciens de la France du Nord au temps de Dufay, le chapitre IV à la période de Busnois er d'Ockeghem dans la même région. Bibliographie abondante et index étendu. — M. R.

The Phonology of Italian, Spanish, and French, by Harry A. Deferrari; Washington, D. C., 1954; in-4°, 611 pages. — Ce gros volume de notations phonétiques, de lecture peu facile, est une publication posthume. L'auteur qui avait publié une *Grammaire comparée des langues romanes*, est mort en 1950, à 55 ans; il avait laissé le présent ouvrage dont des soins fraternels ont assuré l'impression. On y trouvera réunis, avec des index qui en facilitent l'usage, trois recueils méthodiques des faits phonétiques intéressant les trois langues considérées, pour lesquelles on aura ainsi un répertoire des prononciations normales et des exemples d'histoire phonétique. Mais l'utilisation n'en sera sans doute pas aussi large que l'eût mérité le lourd travail de l'auteur. — M. R.

Pierre Le Gentil, *La poésie lyrique espagnole et portugaise à la fin du moyen âge, deuxième partie, Les formes*; Rennes, Plihon, 1953, in-8°, 505 pages. — La *Romania* a annoncé en 1951 (LXII, 430), la première partie de cet ouvrage de toutes manières considérable : j'ai dit alors quelles circonstances avaient retardé la publication de ce premier volume pendant dix ans jusqu'à 1949. Les difficultés et les lenteurs de l'impression ont encore repoussé jusqu'à 1953 l'apparition de la deuxième partie prête depuis longtemps; mais nous avons enfin l'ensemble de ce travail courageux et, je puis dire, inépuisablement utile non seulement pour l'histoire de la lyrique péninsulaire du XVe siècle, mais aussi bien pour l'intelligence

des conditions rythmiques de toute la lyrique romane en cette fin du moyen âge. Cette deuxième partie étudie successivement dans la *poésie strophique libre*, la forme des strophes et le jeu des sons et des rimes, et la constitution des poèmes, puis les genres à forme fixée, notamment l'*estribote*, le *villancico* et la *cancion*, examinés dans leurs rapports avec des genres français, *virelai*, *rondeau*, *carole ou bergerette*, avec les *laude* italiennes ou le *zadjal* arabe, enfin les mètres; mais cette courte table des matières ne saurait donner l'idée de la richesse et de la précision d'information de tout l'ouvrage, ni de sa valeur d'orientation générale technique et historique pour toute la lyrique romane, ni de la belle leçon d'exigence de clarté, de curiosité et de prudence qui s'en dégage. — M. R.

Pierre Le Gentil, *Le virelai et le villancico; le problème des origines arabes*; Paris, Belles-Lettres, 1954; in-8°, 279 pages. — Nous avons l'espoir que M. Le Gentil donnera quelque jour aux lecteurs de la *Romania* un exposé critique du problème des origines arabes de la lyrique romane; cet exposé pourra tenir compte des incessantes discussions qui se produisent et se contredisent depuis longtemps sur cette question et qu'ont renouvelées dans ces dernières années les découvertes de spécimens d'une poésie arabo-romane ou même hébraeo-arabo-romane populaire. Le présent ouvrage de M. Le G., complément naturel de sa grande thèse sur la poésie lyrique espagnole et portugaise, pourra servir d'introduction utile à l'exposé que nous souhaitons en mettant au clair quelques informations indispensables sur le *zadjal* ou *zéjel* et sur les *muwashshah* et les analogies de leur structure avec le *villancico* espagnol et le virelai ou le rondeau français et leurs dérivés, et aussi sur les *jaryas* mozarabes récemment découvertes, dont certaines seraient antérieures au XIe siècle, et les restes du parler roman mozarabe qu'elles paraissent attester. D'une façon générale M. Le G. marque quelque réserve à l'égard des influences, mélanges, ou origines arabes, mais déclare nettement que, sur le rapport de la lyrique arabe et de la lyrique romane, « le débat n'est pas clos ». — M. R.

ERRATA

P. 137, l. 4, *lire* Revue des *et non* Revues de.
P. 141, l. 9, *lire* Polonorum *et non* Polonotorum.
P. 143, l. 6, *lire* qu'il *et non* qu'i.
P. 280, l. 6 du bas, *lire* Alexandre Micha *et non* Albert Micha.
P. 400, l. 18 du bas, *lire* différence *et non* diflérence.
P. 420, l. 2, *lire* lamĭna *et non* amĭna.
P. 420, l. 12, *lire* westspan. *et non* westpan.
P. 515, titre courant, *lire* lance *et non* lange.

INDEX DES MOTS [1]

A

-a- alb. 538
a cat. *268
a esp. 419, 531
à fr. 273
a port. 269
aaisement fr 129
aatine fr. 303
abbracciato it. 473
abecuinha port. 271
abi(s) fr. 131
abissoluto port. brésil. 119
aboculus 419
abraciato it. 473
abramare it. 474
absolveto it. 469
-ac prov. 414
acalentar port. 268
accipiter 277
acera esp. 136
acerin fr.-prov. 296
acesmez fr. 412
achaque esp. 502
acoilli(e)r fr. 111
-acos 414
Acosse wall. 541
acoten esp. 532
acvecentar esp. 510
adal, -llih all. 312
adalingus 312
-ade prov. 101
adelantado esp. 136
adelante esp. 532
adelanto, -tor esp. . . . 136
adelenc fr.-prov. 312
aderredor esp. 532
ad-fidare 532
adflare 508
adiantado port. 136
ad-in-ante 532
**adneglectum* 305
adoler (de l') fr. 126
**adpectorare* 274
adro esp. 245
adunare, -nata(e) . . . 487
adversus 247
Aegidius 158
aelenc fr.-prov. 311
aere 118
-āes port. 273
**aestuare, aestus* 119
aferes arag. 133
agehiz fr. 52
agradar prov. 291
agreer fr. 291
agreért (si) fr.-prov. 291
agrejar prov. 291
agrenir fr.-prov. . . . 297
agrião port. 269
Aguilan prov. 159
ahi esp. 435
aib (al') ar. 304
aiba prov. 304
aie (n'). Voir *naïe*.
aigrei (s') fr.-prov. . . 291
aigroiier fr. 291
ailleurs fr. 248
αἶμα 302
ainda port. 276
ainsi fr. 139
aip prov. 304
aizier (soi) fr. 111
alabão, alavão port. . 268
alba, -bor 246, 250
alcono, -cuno it. 485, 487
alec fr. 437

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues ; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

aleive port..... 304
alemão port..... 273
aleve esp..... 304
algar esp..... 272
algu(i)en esp..... 418
alhor(s) prov..... 248
ἀλιεὺς..... 239
aliore (in) loco..... 248
aljube esp..... 272
allí esp..... 435
alluer fr..... 422
almadraque esp..... 274
almafi esp..... 272
almatrac prov..... 275
almocadém esp..... 136
almohaza esp..... 271
aloiere fr..... 269
alous fr.-prov..... 292
alrededor esp.. 245, 532
alrededores (los) esp. 253
aluchier fr..... 269
alué fr..... 292
aluec, -cques, -ues fr. 437
amainar cast., port. 270
amb-..... 248
ambago..... 421
ambi..... 252
ambire, -bo..... 248
amet fr..... 111
amont fr..... 435, 456
ἀμφί..... 252
ampleur (en) fr..... 246
amplore (in)..... 246
anabiudan gotique.. 306
anabulio..... 535
analei fr.-prov..... 304
**analêweins, -wjan* burgonde..... 303
**analive* fr..... 303
-ance fr..... 421
anceis fr..... 247
ancïen fr..... 548
Anderazo esp..... 414
anderos esp..... 278
anelei fr.-prov..... 302
aneleit fr..... 304
**anelic* fr.-prov..... 303
aneloy, -lui, -luy fr. 304
Angelan prov..... 160
Angeliers prov..... 157
anloy, -luy fr..... 304
Anniccoios, Annicus. 414
ante- esp. chil..... 542
ante que esp..... 531
antecessius, -cessus... 247
antor. Voir *tor (au)*.
-anus..... 414
-ão port..... 273
apertar esp. 245, 249, 251
apertar port.. 268, 274
appellare it..... 479
**appicare*..... 269
appretare it..... 274
après fr..... 248
après (d') fr..... 550
apres (en) arag..... 133
apretar esp... 245, 274
aquexa arag..... 133
aqui prov..... 419
aquiducium..... 275
Aquilan prov..... 159
Aquitania..... 134
aramine fr..... 303
araña esp..... 506
aravere it..... 474
árbol esp..... 251
arbrier fr..... 130
arcei fr.-prov..... 291
archejar prov..... 291
archoiier fr..... 291
arcomenzare it..... 474
arecare, arendere it.. 474
-ariu(s)..... 272, 549
aroeira port..... 269
arredio port..... 247
arredo galic..... 247
arredor,-d(r)ar,-dro, (ar)riedro esp. 245, 247, 248
arrière (en) fr..... 248
arrivedella it..... 490
Art(h)ur fr..... 132
Artorius..... 132
asciunare it..... 488
asclar prov..... 291
asclei fr.-prov..... 291
aspis..... 535
Assac prov..... 414
assentir de fr..... 137
assez fr..... 207
as-sirāt ar..... 136
**Assus*..... 414
astroso(s) esp..... 508
Asué arag., cat..... 414
ato it..... 488
atondar esp..... 278
atrium..... 245
atlegia port..... 269
a tut'ura it..... 489
-au- indo-eur..... 538
au fr..... 548
aucei fr.-prov..... 292
aud burgonde..... 294
audą- germ..... 306
audei fr.-prov..... 294
Audingos germ..... 306
auds gotique..... 306
aumentar esp..... 510
Aumon fr..... 276
aun cuando esp..... 416
aun(n)ire it..... 488
aussi fr..... 139, 436
autepeytos arag..... 133
Autissier fr..... 548
auto- esp. chil..... 542
autour fr..... 254
autresi fr..... 139
-av- roum..... 538
aval fr..... 435, 456
avania it..... 422
avanie fr..... 422
avant fr..... 425
avelic fr.-prov..... 303
avena..... 417
avenie fr..... 422
aventure fr... 168, 504
aveugle fr..... 419
avoir de fr..... 137
azunare it..... 488

B

ba a tratar arag., cat. 133

baadór cat. 536
bahut fr. 269
baink fr.-prov. 300
bairro port. 116
Bakelaine, Balaine wall 541
balancer, -çoire fr. 423
balenare it. 419
baleno it. 277
balle (*enfant de la*) fr. 549
baloiço port. 270
banc fr. 301
bando (*cader en*) it. 464
banki burgonde 300
bar ar. 116
baragouiner fr. 537
barba esp. 505
barbaglia it. 463
Barbet, -bey bourg. 549
bare cat. 536
barri cat., prov. 116
barrio esp. 116
barrium 116
barro port. 116
Barroca (*La*) cat. 549
bas (*là-*) fr. 248
basan(*e*) fr. 308
basiliscus 535
batant fr. 411
battre fr. 418
baud- gotique 536
Baudingos, baudis germ. 306
bauds gotique 306
**bausi* germ. 305
bauson germ. 536
bauza prov. 305
bauzador, -zaire prov. 536
bebido esp. 507
Bé-Binn, Bé-Find irl. 430
belé fr. 52
**bellatior, -tius* 247
Belloi. Voir *besloi*.
benc angl. 301
benc fr.-prov. 300
bendito esp. 508
benét fr. 508
benk frison, norv. 301
benki germ. 300
beodo esp. 507
Berenguers prov. 157
berger (*l'heure du*) fr. 405
Berlicoquin (*Saint*) fr. 287
berner fr. 278
besloi (*mener a*) fr. 127
bestia 535
biasmo (*dar*) it. 466
bibitu 507
bien fr. 390
bien (*au*) *matin* fr. 127
bien (*estre*) *d'aucun* fr. 412
bieten all. 306
biff 538
biffe, -er fr. 538
bifida, **bifilis* 538
biotan all. 306
bisogno it. 507
bistia 535
bistia it. 535
bisueño esp. 507
blao, blau all. 309
blau prov. 308
blava 116
blé fr. 116
bleuen all. 311
**blewa-* germ. 310
bleyi fr.-prov. 311
bliaut fr. 269
bliggwan burgonde. 311
blista, **blister* 413
bliuwan all. 311
bloca roum. 138
blou fr. 308
blo(*u*)*stre* fr. 413
bloyi fr.-prov. 311
bluster germ. 413
bochorno esp. 507
boig cat. 536
boise fr. 305
bole, Le Bole wall. 541
bolg (*calad-*), *Bolg* (*Oengus*) irl. 513
bon(*os*) esp. 532
bonito, -tinho port. brésil 117
bord- celtique 427
bordasse fr. 427, 548
borno port. 420
bosco cat., prov. 134
**bosque* 134
bosque esp. 134
botarga esp. 548
bottarga it. 548
Bouça port. 420
boues 532
Bouhans fr. 306
boule rouchi 541
bourdet, -don fr. 427
boutarque fr. 548
Bouza esp. 420
Bragilenci 313
Braidilings, braids gotique 313
bride fr. 394
bruce (*de*) esp. 268
bruços (*de*) port. 268
bruiden irl. 231, 512
bruidhean irl. 231
bruidne irl. 231, 233, 235, 517
bruisier fr. 277
bruneta esp. 531
bueira, -ro port. 269
bues esp. 532
buey (*es*) esp. 532
bumba port. 120
**burgian* ags. 391
bury angl. 391
buscar esp. 500
but, -tin fr. 269
buttaghera it. 548

C

ça fr. 434 à 454
cabo esp. 505
cacal fr.-prov. 293
cachapim, -cho port. 271
cacu port. 270
cadiras arag. 133

çaiens, -nz fr. 445, 447, 449
calad-bolg irl. 513
calastra it. 423
calce (*post* +) 272
calere prov. 139
caliculata 408
caliginare 422
callado esp. 507
calma esp. 509
calon(n)a esp. 530
**caluginare* 422
cama esp., port. 272, 277
camagne fr. 135
camella 135
camp prov. 159
Campagnac prov. 414
Campagnano it. 414
Campanué arag., cat. 414
Campanus 414
campsare 116
cânfora port 269
canga port. 272
canica 272
canille cat. 134
canis 272
cansar port. 116
cantiga port. 270
canzil port. 272
cap prov. 159
capelão port. 273
capere veniam 470
capezales arag. 133
capitão port. 273
çapitiale 131
Capitoius, -tos 414
capone 548
captare 501
cárcel esp. 251
cardenal esp. 507
cario, Cariociecus (*Mars*) 272
carnaval fr. 547
caro 136
carrera (*llevar de*) cat. 134
carry angl. 391
cartel fr. 135
cartello it. 135
casco esp. 502, 505
castrare 117
catalão port. 273
Catanus (*Mons*) 275
catar esp. 500
catasta it. 423
catedral esp. 503
caucellum 535
cauches fr.-prov. 293
cauchois fr. 293
causa 506
caus(s)ei fr.-prov. 292
cavador, cá-vai port. 271
cavall (*muntar tost en*), *pujar ayna en c.*, *subir ayna en c.* esp. 134
cave port. 270
çavetonnier fr. 307
caza esp. 506
ce fr. 451, 454
ceans fr. 446, 449, 452
cebadu, -bo esp. 508
ceceo esp. 416
ceci, cecy fr. 451, 454
ceens, -nz fr. 446, 448
cel fr. 450
cela fr. 436, 451, 454
celui fr. 450
celui-ci, celui-ci-là, celui-là fr. 454
cerca esp. 253
cercar arag. 133
cerchie fr. 127
ceri. Voir *Teri*.
cerne fr. 541
ces fr. 451
cespes 112
cest, ceste, -tuy fr. 450
ceux fr. 451
cevil esp. 509
chair fr. 136
chapim port. 271
char fr. 393
charaieresse, charaies fr. 136
chargie fr. 127
charnaigre fr. 116
charneca esp., port. 116
charnego prov. 116
charrier, -rier fr. 391
charrier, -rroyer fr. 393
chasco port. 271
cha(s)tel fr. 128
**chaucié, chaucin* fr. 293
chaussée fr. 441
che it. 479
chemin fr. 441
cheminal, -nee, -nel fr. 233
chenelie fr. 408
Chenine (*le*) wall. 541
chevalier fr. 167
chicorrio port. 271
chiece fr., pic. 128
chiete fr. 123, 128
chilreta port. 271
chincha-la-raiz, chincharavelho port. 271
choisel, -lier fr. 535
chopim port. 271
chordariu 117
chus esp. 247
ci it. 276
ci fr. 434 à 454
cicer 275
ciens fr. 446, 449
cil fr. 434
ciona, -nno, -no it. 488
Cipreste port. 268
circa 252
circator 550
circinus 541
circuitu (*in*) 254
circum, -cus 252
cist fr. 434
ciuonnu it. 488
civil esp. 509
clarai, -rdei, -rei fr.-prov. 291
clarejar prov. 291
claroiier fr. 291

clau prov..... 308
cligner fr..... 422
clou fr..... 308
**cluginare*..... 422
ço fr..... 436
co it..... 479
coada ocului roum.. 521
cochicho port..... 271
coçon fr..... 294
coctio..... 294
coger a andar esp... 416
cointe fr..... 129
coire irl..... 236
coisel fr..... 535
cola esp..... 272
colla it..... 488, 495
collare, colle- it..... 495
Collestate it..... 490
collum..... 308
come it..... 479
comme (*venu*) fr.... 543
commodari..... 550
como it..... 479
como si esp..... 531
compedes..... 468
compieng fr..... 269
comporte, -té fr..... 535
concombre fr..... 275
condanno (*le*) it..... 496
condición esp..... 499
conno(s)ciere, -siere esp..... 530
conreer, -roi fr..... 404
contestar esp..... 499
contrallar, -llo esp.. 251
contro, mal c. it.... 483
Cools (*bi*) *herten, C.* (*bi*) *sete* néerl.... 136
coperta..... 516
Corbaran prov..... 160
cordeiro port..... 117
corder cat..... 117
cordero esp..... 117
cordouannier fr..... 307
corés fr..... 129
**coriamen*..... 307
Corrbolg irl..... 513
correcier fr..... 129
correrse, -rrido esp. 507
corroi fr..... 404
corrono it..... 486
corroyer fr..... 404
cosa esp..... 506
cosecha esp..... 421
côté fr..... 441, 453
côté (*à*) *de* fr..... 254
Cotoastre fr..... 520
cotovelo port.. 270, 273
cotovia port..... 271
cou fr..... 308
couleïs fr..... 129
coupé. Voir *encoupé*.
courjon, -nner fr.... 413
courroie fr..... 404
coussin fr..... 131
cout(r)e fr..... 128
crecer esp..... 510
crestar port..... 117
crista..... 117
croce (*porre in*) it... 466
crucis judicium..... 467
cualquiera esp..... 419
cubitale..... 273
cuco port..... 271
cucon fr.-prov..... 294
cucumer, cucurbita.. 275
cuer (*par le*) *Dieu* fr. 136
çuici-là fr..... 454
cuim port..... 271
cuir fr..... 404
cuiram fr.-prov..... 307
cul (*par le*) *bieu* fr.. 136
culcitra..... 128
culpeẓno esp..... 415
**cuneitas, -neus*..... 246
cuneus (*post* +).... 272
curre, -eno it..... 486
cusire..... 550
cutell cat..... 134
cuva port..... 270
cy fr ..... 449 à 454

D

dael, -lan ags 393
daela norois..... 395
dahlen all..... 390
daiement fr..... 390
**dailiẓ, -lo* germ... 393
daille fr 391
**dal* germ..... 391
dale angl..... 393
dalen, -lfen all..... 391
dalien angl..... 391
dalier fr..... 390
dalier agn..... 391
dalle norm..... 395
dallier fr..... 390
dally angl..... 391
dalmen all..... 391
dam fr..... 308
dan fr..... 405
dan, eser al dan de alcun prov..... 154
dançade, -çar prov.. 101
**danciée, dancier* fr. 101
danne it..... 537
daraese fr.-prov..... 548
darágiote omai el botto it..... 496
daraus all..... 445
darbo..... 548
dare..... 269, 470
darin all..... 445
daro, -oeira port... 269
dar(t) (*en*) fr..... 135
daubei burgonde ... 305
daubein germ..... 305
**daubinum*..... 305
Daudet, -diet prov.. 548
daufs burgonde.... 305
dauve fr 411
dayler fr..... 392
de- esp. chil..... 542
de fr.... 137, 440, 453
deal (*to*), *New Deal, Fair Deal* angl... 393
deão port..... 273
debatant fr..... 411
debiffer fr..... 538
deça, en d. de fr.... 452
dedans, dedenz fr. 440, 445
deel néerl..... 395

defesas (silvas)..... 504
defidare..... 532
defois fr..... 504
defors (la) fr..... 444
defriper, -frire fr... 52
degge it..... 474
deglie fr..... 128
dehesa esp..... 504
dehors, la d. fr. 440, 444
deiectare..... 269
deila norois..... 393
de-in-ante..... 532
deixar port..... 271
del germ..... 395
delà (au) de fr..... 453
Deladrière wall..... 541
**delucare*..... 422
deluer fr..... 422
denan fr.-prov..... 308
dentebrun port..... 269
derredor (al) esp... 245
derrière, la d. fr. 248, 252, 444
**desafiar* esp..... 532
desastrado esp..... 508
desconcertado esp.... 509
descovert (trestot) fr. 236
desdicha esp..... 504
desear esp..... 506
desenfadar esp..... 273
desfăta roum..... 273
deslei fr..... 304
desloiier fr..... 128
despojo esp..... 505
desraine fr..... 412
desreglado esp..... 509
dessous, dessus fr.... 440
destric fr.-prov..... 294
desventura esp..... 505
Deude prov..... 548
Deusdedit, Deusdet.. 548
devan(e)ar esp., port. 272
devant, la d. fr. 249, 444
deves, -veza prov.... 504
devoir fr..... 408
diario esp..... 503
dice it..... 537
dicha, -choso esp.... 504
dicta..... 504
diecisiete it..... 269
digiet prov..... 295
diguéssetz, -sseu cat. 134
dilly (to) angl..... 394
disculus, -cus..... 516
discurso esp..... 506
dish angl..... 516
**dis-infatuare*..... 273
diskos..... 516
distaheins gotique .. 303
distribution fr..... 117
Djiroûle liég..... 549
dobin, -bis fr.-prov.. 305
dogg norv..... 311
Dohle all..... 391
dole angl..... 393
doler (dou) fr..... 126
dolva..... 411
douare venias..... 470
dongier (sans) fr.... 111
dont fr..... 453
dormi roum..... 138
doublet fr..... 538
douve, dover fr..... 411
droisne fr..... 412
drúchdach, dudberg irl. 512
duende, -do esp. 278, 508
dunc fr..... 436
durmi roum..... 138
dyscyl, dysgl gall. 236, 516

E

-e-..... 142
-e roum..... 538
-eaz̆ă roum..... 138
écagne, écang fr..... 269
ecce, e. hac, e. hic... 434
-eco..... 272
écrêter fr..... 117
-ees pic..... 536
-ei- fr..... 142
-ei fr.-prov..... 290
eiectare..... 269
-eiier fr..... 292
-eir bourg..... 549
eisen-braun all..... 533
Eisenburg all..... 532
Eita esp..... 414
-ejar prov..... 292
ejercicio esp..... 499
electro- esp. chil... 542
elle(s) fr..... 418, 445
empelt cat..... 403
empeorar esp..... 416
empezar esp... 415, 417
emportona, -tuna it.. 488
en esp..... 531
-en, en cuando esp. . 416
en it..... 474
en fr..... 442, 452
enancei (s') fr.-prov. 291
enarter (mal) fr.... 52
encangar port..... 272
enchaplar fr.-prov.. 548
encheoir fr..... 118
encoupé fr..... 128
encroer, -crous fr... 292
ende esp..... 531
endove, -vé, -ver, -voir fr..... 411
endroit fr..... 437, 441
(e)nemigas esp..... 533
enforcier fr..... 129
engramir fr..... 297
engremir fr.-prov.... 297
enluer fr..... 422
enneigier fr..... 408
ensegna, -gne it.... 470
ensenne fr., it..... 470
ensennum..... 470
ensidie it..... 462
ensignòne it..... 485
ensine it..... 470
(en)tarrier fr..... 391
entechier fr..... 408
entende it..... 474
entier(e) fr..... 404
entoichier, -toschier fr..... 408
entour, la e, fr. 437, 444

entredalier (*s'*) fr. . . 390
entroa tanto que arag. 133
environ, dans les e. fr. 253
environ (*la*) fr. 444
enz fr. 445
-enz fr. 447
-eo port. 270
épieu fr. 299
époule fr. 127
-eresse fr. 427
ermitão port. 273
ermolhecer, -lho port. 270
ermoufle fr. 136
ermoyo judéo-esp. . . 269
errant (*chevalier*) fr. 168, 200
erras, erre(r) fr. . . . 129
eruga cat. 134
es cat. 549
-és pic. 536
esbrucier fr. 269
escaude fr. 135
escargne fr. 269
Escatalens fr. 313
escatz fr.-prov. 294
escharir fr. 53
escherde fr. 413
eschipre fr. 394
esclareit fr.-prov. . . 291
escondig, -dit prov. . 132
escondire fr. 127
escouter fr. 52
escribido esp. 507
escrivão port. 273
escroife fr. 413
escroter fr. 129
escuchar esp. 506
esgart, se mettre en l'e. d'aucun fr. . . . 412
esgramir fr. 297
esgramir (*s'*) fr.-prov. 297
esluer fr. 422
esmerez (*besanz*) fr. . 258
esmerillon fr. 113
esmouvoir fr. 282
espalda esp. 505
español esp. 251
Espérance (*Cap de Bonne*) fr. 509
esperar esp. 505
esperon fr. 135
espeto esp. 298
espic fr. 408
espié, -iet, -ieu fr. . . 297
espit(z), -piz fr.-prov. . 294, 296, 300
esp(o)i(s) fr. . . 297, 299
espoiz fr. 127
espol, -le(t) fr. 127
est fr. 394
estabanado port. 120
estal fr. 308
estau prov. 308
estavado, -vanado port. 120
-este roum. 138
estiércol esp. 251
estona, -nda cat. . . . 536
estormento esp. 245, 249, 251
Estot prov. 158
Estout de Langres fr. 158
estouvado, -vanado port. 120
estregar port. 270
estrellar esp. 503
estrepei fr.-prov. . . . 292
estric fr.-prov. 294
estripar cat. 537
estromento esp. 245
estunc fr.-prov. 294
esturlenc fr.-prov. . . 311
esturman fr. 314
-et bourg. 549
et fr. 111, 547
-et prov. 291
-eta esp. 531
etternale it. 489
Eule all. 536
eure (*ne garder l'*) fr. 413
eux fr. 418
euxeinos (*pontos*) . . . 509
ex, exaptus 487
excudere, -cussus, -cusus, -cutere. . . . 480
exercire it. 469
existencias esp. 506
**exturpiare* 537
exunare, -nata(e) . . . 487
-ey bourg. 549
-ez esp. 414
-ez roum. 138
-ezno esp. 415

F

facce it. 474
factura 550
faille (*la teste en la*), *faillir* fr. 405
Fains fr. 300
fallecer esp. 508
fallo it. 490
fanne it. 537
fanni francique 300
fasta esp. 532
fatuus 273
faude fr. 394
faurbiudan gotique. 306
faxallellas arag. 133
fazer port. 271
fecato it. 503
fechoria esp. 505
feci it. 463
femna esp. 533
fendant fr. 411
fendo arag. 133
fenir fr.-prov. 297
Fenn all. 300
fer arag. 133
ferant, f. ferant, f. batant fr. 411
ferdin fr. 394
fereşte, feri, féri roum. 138
ferocier fr. 128
feu fr. 292
ficatum (*iecur*) 503
fictus 537
fievele, -vile it. 481
filum 538
fin fr.-prov. 296
fins cat. 134

firmare (mulierem).. 550
fise it..... 463
fiweramm all..... 233
fixus..... 537
flèche fr..... 404
*flikka, *fliugika* germ..... 404
flocs de neu cat..... 403
flotte fr.-prov..... 548
fogón esp..... 416
foie fr..... 503
foisne fr..... 412
follicare..... 509
Fomoire irl..... 238
fond (au) de fr..... 549
Fonts (Les) cat..... 549
fors, la f. fr... 111, 444
fortuna esp..... 504
fossato it 476
fralêwjan gotique .. 303
franc batant fr..... 411
frao germ..... 309
frec, freh westique.. 296
fric fr.-prov.. 296, 300
fricon fr..... 296
friks gotique..... 296
frique, -et fr..... 296
froh all..... 309
frôler fr..... 276
frumentum..... 116
fueilliee fr..... 412
fuggendo, -no it.... 463
fuillie fr..... 412
fuinha port..... 271
fuligo..... 412
fummo it..... 488
funta esp..... 416
fusella it..... 427
fusellus..... 427
fuso port..... 117

G

gâche fr..... 276
gacho port..... 271
**gadailo* francique .. 294
gadiliggs gotique... 313
gado port..... 120
gagosa port..... 271
gahel fr.-prov..... 294
Gaifhuilech (Oengus) irl..... 513
Gaifier fr..... 157
Gaïfres prov..... 157
galabrum, -lanbrun esp..... 533
galabrunus..... 533
Galans, -lan(t) prov. 158
**galaubei, galaufs* gotique..... 305
galaubia prov..... 305
galebrun fr..... 532
galenbrun esp..... 532
galêwjan gotique .. 303
Galian(s) prov..... 158
galla..... 270
Galle, gallen-braun all..... 533
galopin fr..... 538
gamella esp..... 135
gamelle fr..... 135
ganado esp... 120, 508
gañar, -re esp. 508, 533
**gandara*..... 271
ganivet cat..... 134
gant (de terre n'a plain) fr..... 129
garison fr..... 111
garnison fr..... 113
Gascunya cat..... 134
gaspaille, -piller fr.. 537
**gasti* germ..... 301
-gastir norois..... 301
gaudio it..... 463
gauja germ..... 273
Gaule fr..... 137
gaw germ..... 273
gazardo prov..... 117
geindre fr..... 247
geïne fr..... 303
Gelerius..... 158
Geli, -is prov..... 158
gerce norm..... 276
Geri prov..... 158
Geriers, -rin(s) fr... 158
germe flam..... 276
Gery (Saint-) prov.. 158
gesp néerl..... 276
-gestr norois..... 301
Gilan prov..... 160
Gile, -lh, -li(s) prov. 158
Gilius..... 158
Gilles fr..... 158
Gillis, -lly, -ly, Ginches, -ngues prov..... 158
giogne it..... 485
gioia it..... 474
Gire prov..... 158
*glaggwaba, -wo, -wuba, *-w(u)s* gotique..... 311
glaison, glason fr... 112
glau germ..... 311
gleba..... 112
glier fr..... 128
Goia(m)..... 273
Gormond fr..... 276
gosse fr..... 276
gótico esp..... 509
governare, -no it. 480, 483
Goydn(s), -yás esp.. 273
gram germ..... 297
granum..... 116
grao germ..... 309
grater fr..... 53
grau all..... 309
**grewa-* germ..... 310
**grêws* gotique..... 310
griau fr..... 536
γρίδας..... 310
gribouillette (jeter à la) fr..... 537
grighilliosu sarde... 275
**grim* fr.-prov..... 297
grin fr.-prov.. 296, 300
grinar, -neza, -nos prov..... 297
grivillosu sarde.... 275
groba fr.-prov..... 307
grondillier fr..... 52
grounaise fr..... 408
gru fr..... 413

gruba burgonde.... 307
gruis fr..... 413
guadañar esp..... 508
guardião port..... 273
guarison fr..... 112
guarnire..... 550
guazardine prov.... 117
gueredon fr..... 117
gueridon fr..... 112
guerimen prov..... 397
guerpine fr..... 303
guerredons fr..... 113
Güiene cat..... 134
guincho port..... 271
gyros..... 252
gyrum (*ad*, *per*).... 253

H

hac..... 433
hacer hambre esp... 416
hacer novillos, *hacienda* esp..... 508
haïne fr..... 303
hallar esp..... 508
Hanoye liég..... 549
hard germ..... 276
hardement (*éprouver son*) fr..... 168
harila germ..... 425
harry angl..... 391
hart fr..... 276
hastier fr..... 112
Hasting fr..... 276
hate angl..... 391
**hatian* germ..... 391
hauré cat..... 134
havre fr..... 394
Hazebrouck fr..... 532
Hebron fr..... 183
heidruose all..... 238
Hellequin (*mesnie*) fr..... 425
herde, *-dier* fr..... 537
hergian ags..... 391
Herla fr..... 426
herle fr..... 427
Herlekin fr..... 425
herler, *-lier*, *-lir* fr.. 427
**herllai* celtique.... 425
herlot fr..... 427
(*her*)*mano* esp..... 415
Hérut (*le*) wall. ... 541
heure (*l'*) *du berger* fr. 405
heurter fr..... 276
hic..... 433
higado esp..... 503
hinc..... 433
hinten all..... 248
**hlewa-* germ..... 310
hlewagastir norois.. 301
hoc cat..... 134
hoc ce..... 434
hoddôn germ..... 276
hoder fr..... 276
holgar esp..... 509
honneur (*en l'*) fr .. 550
hora (*in*)..... 550
hordeolus, *-deum*.... 417
hors (*la*) fr..... 444
hostem..... 506
Houbote liég..... 549
**hraggws* gotique... 311
hrao germ..... 309
hrar norois..... 311
hraus burgonde.... 309
**hraus*, **hraws* gotique..... 310
**hrawa-* germ..... 309
hréaw angl..... 309
**hrewa-* germ..... 310
**hrews* gotique..... 310
huc..... 433
Hue(*s*) fr..... 49
hues fr..... 407
hueste esp..... 506
huevos esp..... 533
Hugo..... 49
hurt germ..... 276
hustin fr..... 275
Huy wall..... 541

I

-i arag., cat..... 414
i fr..... 437
-i roum..... 138
iacere it..... 474
iactare..... 269
-ian germ..... 391
içа, *icel*, *icest* fr. 436, 437
ici fr..... 433 à 454
icist, *içо*, *idunc* fr... 436
-idus..... 246
-ie- fr..... 142
-ier fr..... 391, 393
Iesù it..... 474
iguar port..... 117
iguaria port. . 117, 421
ila, *ilec* fr. 437, 438, 452
illac,*-le*,*-lic*,*-inc*,*illuc* 269, 433
illuec(*h*), *iluec*, *-eques* fr..... 437, 449
**impeltare*..... 404
in- esp. chil..... 542
-in fr..... 538
incontrare..... 550
**in dare*..... 135
indarno it..... 135
indémn, *-demnd* roum..... 278
India it..... 463
infortuna..... 550
ingreca roum..... 138
-inho port. brésil... 117
innamorare, *innanzi* it..... 488
innidu sarde..... 275
insegne it..... 470
insennium..... 470
i(*n*)*sula*..... 273
intero it..... 404
-inus..... 538
invès port..... 268
ioco, *ioia* it..... 474
Ipre(*s*) esp..... 533
ipse..... 269
isan germ..... 532
iscla, *-leta*..... 273
isembrun fr..... 532
issi fr..... 436

istac, -te, -tic, -tinc, -tuc..... 433
itant, itel fr..... 436
iudio it..... 474
-iz esp..... 414
-izare..... 391

J

jael fr..... 294
jaguarzo esp..... 274
jeu fr..... 292
jogón esp..... 416
jorvir fr..... 269
juget prov..... 291
juggalauths gotique. 314
jungaling, Jüngling all..... 314
junta esp..... 416
jus fr..... 435
jusques cy fr..... 450
juxtula..... 548

K

Kangiester flam..... 541
**kar*..... 272
kauma..... 509
-kl- it..... 548
**kómaro*..... 271
kraft, krefti all..... 301
κύκλῳ..... 252

L

là fr..... 433 à 454
labor esp..... 506
lacrimusa, lactata... 548
lagem..... 420
laiens, -nz fr. 445 à 449
Laje port..... 419
**lámara*..... 271
lamentevile it..... 481
lamina..... 420, 552
lampa port..... 272
lampada..... 272
lampo port..... 272
lancer fr..... 282
lanea..... 118
languere, -uidus, -uor..... 246
lao germ..... 309
laour (en), largeur (en) fr..... 246
largore (in)..... 246
laschie fr..... 127
lassus fr..... 445
lata..... 296
lata fr.-prov..... 295
latim port..... 268
latore (in).... 246, 250
lau all..... 309
Laubingos, -gs germ. 306
**laudor, laus*... 246, 250
Lautissier fr..... 548
lauza prov..... 308
Laxe esp..... 419
lé (de) fr..... 129
leans, l. dedans fr. 446, 449, 452
lebrel esp..... 251
leg prov..... 303
legem..... 303
lei fr..... 303
ler port..... 270
lès port..... 268
lêwjan gotique..... 303
lez fr..... 441
li fr..... 435, 449
li it..... 435
liar el petate esp.... 508
liens fr..... 446, 449
lieu fr..... 441
lignié(s) fr..... 244
llegar esp..... 508
llena, llogar esp.... 532
llover el vino esp... 510
lo esp..... 414
locomotora esp..... 503
lode (dar) it..... 466
lograr prov..... 291
logreit fr.-prov..... 291
lome it..... 488
longore (in)... 246, 250
longueur (en), loor fr. 246
losene fr..... 128
lo(u)çano esp..... 418
loue fr..... 308
Louhans fr..... 306
Lovens all..... 306
Lovincum..... 306
lucare (trans-)..... 422
Lucifer port..... 268
lucor..... 246, 250
lues fr..... 437
luge it..... 469
**lugni* germ..... 512
lui fr..... 418, 445
lúin irl..... 512
**lukni* germ..... 512
lume it..... 488
lunaria..... 550
lures arag..... 133
Lusbel port..... 268
lux..... 246, 250

M

macerare..... 413
macula..... 418
maderin judéo-fr... 137
maintre fr..... 126
maire fr..... 247, 413
**mairer, mairier* fr.. 413
mais que fr..... 135
maiure it..... 464
major..... 413
mal contro it..... 483
malata port..... 268
Male (le) wall..... 541
maleficium..... 129
males vis fr..... 127
malle norm..... 541
malmener fr..... 282
malot fr..... 113
malvis fr..... 129
maña esp..... 415
mandar port..... 271
manei fr.-prov..... 291
manes fr..... 291
maño esp..... 415
manois fr..... 291
marahez esp..... 535
marander fr..... 135

mare roum. 278
marier fr. 391
mar'izz esp. 533
marle wall. 541
mármol esp. 251
Marne (*la*) wall. . . . 541
marry angl. 391
Mars(*s*)*ilis* prov. . . . 159
Martigliano it. 414
Martilius 414
Martillac prov. 414
Martillué arag., cat. 414
martinet fr. 135
más esp. 247
maslarz fr. 113
mataracium 275
matarazzo it. 275
matelas, *-eras* fr. . . . 274
matin fr.-prov. 296
matraḥ (*al-*) ar. 274
maugré sen nes fr. . . 412
maule wall. 541
Maura, *-rilo* 313
mazerin judéo-fr. . . . 137
mejor esp. 247
melata port. 268
meleia port. 420
melena, *-lindre*, esp., port. 420
melius 247
mellor esp. 247
membrant cat. 134
mena it. 478
menar prov. 291
menare, *-ata*, *-ato* it. 478
menée, *-ner* fr. 282, 291
menos esp. 247
-ment fr. 403
mentiroso (*Seu*)*!* port. 419
mentiroso (*¡So!*) esp. 419
mesfaire (*le*) fr. 389
metanoiai 469
metez l'a bien fr. . . . 127
meu pai port. 269
meute fr. 282
miasei fr.-prov. 291
micchio it. 135
michon fr. 135
mielhs (*mo*) prov. . . 397
miércoles esp. 251
mieux fr. 247
milites 167
mina it. 478
mirar esp. 500
mise, *-si* it. 463
miseria esp. 506
moacilla esp. 271
moia it. 460, 472
mojacilla, *-jasuela* esp. 271
Mollans fr. 313
mollis 420
mollugine 268
monjoie fr. 422
Montcatlan cat. 275
Montecatano 275
morare it. 469
moravech esp. 533
mordicus 247
morganato it. 469
mórgon prov. 135
Morlens, *-rnens* fr. . . 313
morno port. . . 138, 420
morrer port. 269
morugem port. 268
mouche(*l*) (*a*) *mue* fr. 136
mourgon fr. 135
mouron fr. 268
mouvoir fr. 282
mue (*a mouche*) fr. . . 136
muette fr. 282
Muga (*La*) cat. 549
mug(*i*)*er*, *muiller* esp. 533
muqaddam ar. 136
murrain angl. 517

N

na slave. 119
nach all. 248
nada port. 272
nada slave. 119
nahe all. 248
naïe, *-ive* fr. 126
naleit fr. 304
nant (*a*). Voir *avant*.
narcisso 118
naris, *nasus* 269
natoscono it. 484
navisole fr. 135
neglectum 305
nego 292
neleit, *neloi*(*t*) fr. . . 304
nemigas esp. 533
nenie it. 468
nethla gotique. 310
niekla finlandais . . . 310
nieu fr.-prov. 292
nimia (*cosa*), *nimiedad*, *-mio* esp. . . . 509
niña esp. 506
Niniane fr. 430
nislei fr.-prov. 304
nivea 118
nobiles 167
Nodens irl. 239
nomenanza, *-menato*, *-minato* it. 478
nons fr. 131
norrois fr. 412
notasciune it. 490
novillos (*hacer*) esp. 508
nuadu, *Nuadu* irl. 236, 239
Nudd gallois. 239
nueyt arag. 133
nugalior, *-lius* 247
nun(*s*) fr. 131
nuntiu 131
nus nez fr. 408
Nu(*t*) fr. 239
nuta(*ns*) germ. 239

O

**óbila* cat. 536
-oc(*a*) 272
occide it. 474
oculo (*ab*) 419
ode it. 486

odevogado port. brésil. 119
odono it. 486
-oi 414
-oiço port. 270
oir esp. 506
oirre fr. 129
oislo (*mi*) esp. 417
oitours norrois fr. . . . 113
-oi(*us*) 414
Oliba 163
óliba cat. 536
Olivarius 163
Oliv(*i*)*er* fr. . . . 145, 164
olves 404
omplidos arag. 133
oneloi fr. 305
onom it. 483
oporta it. 469
-or 246
ordaél, *-dal* ags. . . . 394
ordalie fr. 394
ordalium 394
ordel fr. 395
ordela 395
ore (*in*) 550
oreiller fr. 131
orgolh prov. 305
orgueil fr. 305
orrevile it. 481
oso it. 488
ot all. 306
ot fr. 408
Otes fr. 49
Oto prov. 157
otorgar que esp. . . . 531
Otto 49
ou, *où*, *la ou* fr. 437, 441, 453
ouest fr. 394
Ouhans fr. 306
-ouiller fr. 270
ous pic. 536
ouster, *o.-le-Mer* angl. 404
outre fr. 404
ouvir port. 271
ovum (*de*) 533
-oyer fr. 393
-oz esp. 414

P

Pacolet, *pacolet* fr. 425, 427
pai (*meu*) port. 269
pallo it. 490
parafuso port. 117
pare, *-ren*, *-rere* it. . 486
parge fr. 308
pari it. 486
parissir fr. 128
parlo it. 490
parpalhaz port. 271
pars, *-rtem*, *-rtim* . . 439
part, *d'autre p.*, *quel p.*, *quelque p.* fr. 439, 453
parte esp. 502, 506
participar esp. 510
parti(*e*), *la plus p.* fr. 439
partimen prov. 393
pat roum. 272, 277
Patran fr. 298
patraster 121
pe roum. 119
peautre fr. 420
pecadezno esp. 415
pecier fr. 393
pecol, *Pecoulés*, *-cous* fr. 427
peçoyer fr. 393
pegno it. 493
pejus 247
pellis 404
pello it. 490
peltra port. 420
Penaguião port. 273
pen(*n*)*ace* it. 488
peñora esp. 505
penset prov. 291
pento it. 485
peón esp. 416
peor esp. 247
percevejo port. 268
perdriaux fr. 422
peregál it. 422
peregrino esp. 505
perluiz port. 271
pers fr. 533
perto port. 268, 274
pescaz port. 272
pescola, *-cunho*, *pespeneiro*, *-ñero*, *pespinhero* port. 272
pestana port. 117
pestaña esp. 117
peto it. 469
peto port. 271
**petrica* 422
piacevele it. 481
piadeira port. 271
Picoulés fr. 427
pièce fr. 393
piez (*tenir Dieu par les*) fr. 549
pillo it. 488
piltra esp. 420
pin fr.-prov. 296
pinna 272
pir- celt. 427
piroliz port. 271
pis fr. 247
piscola port. 272
pistagna it. 117
pita port. 271
place fr. 441
placitum 550
plevine fr. 303
plicare 508
plommion fr. 114
plongeon fr. 112
plonion fr. 114
plonjon fr. 112
plorando arag. 133
pluion fr. 114
plumacium 131
plumazos arag. 133
plunion fr. 114
plupart (*la*) fr. 439
plus esp. 247
poilles fr. 113
poines fr. 344
poiville fr. 421

poltro it..... 420
pomel fr..... 407
pomille fr..... 422
porco port..... 268
porratte it..... 464
porre it..... 470
porre in croce it.... 466
porvoiance fr..... 407
post, -terior..... 247
poupa port..... 271
pour fr..... 550
pourmenée, -mouvoir fr..... 282
pourtrait fr..... 244
pous fr..... 128
poutargo prov..... 548
pre roum..... 119
prenda esp..... 502, 505
pres esp..... 533
près, la p. fr... 248, 444
pressus..... 274
preto port.... 268, 274
pretto it..... 274
**prettus*..... 274
prez fr.-prov..... 291
prezar prov..... 291
prieto esp..... 274
prince fr..... 548
principio esp..... 508
prisie(e) fr..... 127
proar prov..... 292
prodome fr..... 187
proe fr..... 111
progenie it..... 468
proie fr..... 111
proisier fr..... 291
prorsus..... 247
pros prov..... 397
pros (eser al) de prov. 154
prouesse (éprouver sa) fr..... 168
proueyto arag..... 133
prous fr.-prov..... 292
provar prov..... 292
provenza corse, it.. 119
prover fr..... 292
pruis fr..... 292
pueg prov..... 159
puis. Voir *pous*.
purpureo..... 118

Q

qaddama ar..... 136
qobtal ar..... 273
qualis..... 272, 419
qualsivoglia it..... 419
que fr..... 453
que(i)scar esp..... 421
quelle it..... 495
querer esp..... 506
quilibet..... 419
quimera esp..... 505
Quiroca esp..... 272
quivis..... 419

R

-ra esp..... 531
raa nordique..... 311
rafle fr..... 413
ram francique..... 307
ramasse (jeter à la) fr..... 537
rametel it..... 485
rams burgonde.... 307
ran norm., pic.... 307
ran (coir de) fr.-prov. 307
rançanes esp..... 533
rassegnazione it..... 472
rastrojo esp..... 533
ratio..... 506
rau fr. prov..... 308
raucus..... 308
raue fr.-prov..... 308
razón esp..... 506
Re, re it..... 462
re' it..... 480
rebelde, -dia esp. 272, 533
rebiffer fr..... 538
recht all..... 390
recolta it..... 493
recordant cat..... 134
recroit fr..... 127
rectus..... 247
reddere poenas..... 470
Redelindia, -derminia it..... 462
redopelo (a) esp.... 247
redor esp.... 245 à 254
**redorpelo* esp..... 248
redoun (au) prov... 252
**redrol* esp..... 251
red(r)opelo (a) esp. 245, 247, 251
**redror* esp..... 251
redroviento (en) esp. 247
ree it 480
regno it..... 463
Regostrampalato it.. 478
Regoverci it..... 475
**regoverno* it..... 479
regovernomenato it.. 478
regular esp..... 509
reire prov..... 248
relais fr..... 282
relámpago port..... 272
relınchando clarines esp..... 510
remitta..... 533
remuse(e) fr..... 408
rencon, -or fr..... 127
rende it..... 474
rendene it..... 460
rendere it..... 460, 470
Renderenie it..... 459
**Renderidie* it..... 463
**rendita*..... 533
renh prov..... 401
renno it..... 463
renta esp..... 533
reo it..... 480
res non menos arag.. 133
respendar esp..... 268
ressemblar arag..... 133
restolho, -troio esp.. 533
retablo esp..... 247
*retrior, *-ius*. 245 à 250
retro..... 245 à 254
revès port..... 268
revocare (la sentenza) it..... 496
revolin fr.-prov.... 296
ribaldo esp..... 276

riedro esp. 245
riens nes fr. 408
riere fr. 252
rière Suisse rom. 245, 248
rieretable fr. 247
rieva finlandais. 310
rigare, -go it. 476
rio it. 476, 480
rio scuntro it. 483
rispetti it. 466
rivo guercio, r. torto, Rivotorto it. 476
rô all. 309
roată roum. 252
roca prov. 159
roche naïe fr. 126
roda (*à, em*) port. 252
rode (*au*) prov. 252
rodenc fr.-prov. 294
rogo it. 469
roh all. 309
roife fr. 413
rol port. 267
Roland fr. 145
ronde (*à la*) fr. 252
rondeur (*en*) fr. 246
rondini it. 460
roor(*s*) fr. 246, 250, 254
rostoll esp. 533
rota. 246, 249, 254, 294
rotor. 246, 249, 254
**rotore* (*in*). 246, 249
**rotundore* (*in*). 246, 250
rou fr.-prov. 308
roudant (*tout en*) prov. 252
roue fr. 246
rou(*s*) fr.-prov. 292
route fr. 441
rovente fr. 127
rozar esp. 276
**ructore* (*in*), *ructus*. 246, 250
ruding burgonde. 294
rudore (*in*). 250
ruis fr. 292
ruode fr. 250

S

-s esp., fr., it. 270
sa cat. 549
sábbado esp. 532
sabbatum. 405
sacristão port. 273
Sagadell cat. 549
Sail d'Escola prov. 548
saisie (*jeter à la*) fr. 537
saisine fr. 303
sálbado esp. 532
**salicaceu, salix*. 270
saltos. 134
Sambuca cat. 549
samstag all. 405
sano it. 404
-sans- wall. 541
sans le sou, être s. un fr. 522
saouzin prov. 135
sargaço port. 270, 274
sargasse fr. 270
sarpullido esp. 269
sarqueu fr. 292
sarradin, -rrazin judéo-fr. 137
sauzin fr. 135
savio it. 463
savoir fr. 408
sazón esp. 508
scalda it. 463
Scatalingi. 313
scempio it. 488
Schaf all. 308
Schatz all. 313
sciatto it. 487
sciona, -nno, sciono, sciuna, -no it. 487, 488
scola it. 493
scop ags. 545
Scottewatre angl. 520
scrimare. 550
scuntrare, -tro it. 483
scuso, -sso it. 480
-se esp. 531
secare. 273
Secătura roum. 273
secus. 247
sehr all. 390
-seim germ. 302
Seim all. 302
seimr nordique. 302
sen fr.-prov. 302
**senara*. 271
senara, -ria esp. 271
senefiance fr. 543
senera, -nra esp. 271
sentido, -imiento esp. 506
sentir esp. 506
sentir port. 271
sereno esp. 507
serna esp. 271
Serne wall. 541
seseo esp. 416
sete fr. 136
si cat. 134
si esp. 531
si fr. 436
siccare. 273
sid, Sid(*a*) irl. 236, 512
Sienne, Sierne wall. 541
sierra esp. 506
sile(*te*) it. 469
silvas. 134
simeniax fr. 129
skafts burgonde. 294
**skathaliggs, skathis, Skattila, skatts* gotique. 313
skiffer agn. 394
skildus, -lliggs gotique. 313
skuggwa gotique. 311
skuwo all. 311
sobeirá prov. 247
sobre- esp. chil. 542
sodees (*en*) fr. 126
soi fr. 418
solet. 308
soloir fr. 408
som (*par*) *l'aube* fr. 128
son (*en*) fr. 521
sopido arag. 133
soteird prov. 247

soterrata, sotile it... 489
sou fr..... 308
sou, sans le s. fr... 522
soudées fr..... 188
soudoier fr..... 187
spatula..... 505
**speluca, spelunca*... 403
sper all..... 238
sperone it..... 135
**speutu-* germ..... 297
spiede it..... 298
spiot saxon..... 297
spioz all..... 297
spirou fr..... 548
**spit-* germ..... 297
spit francique..... 298
spitu angl..... 297
spitus burgonde.... 297
**spitus* gotique..... 298
**spiuts* germ..... 297
spiz all..... 297
stare..... 269
starsi it..... 494
stigagno, -anso it... 119
stillicidium..... 275
stiuri all..... 312
stornelli it..... 466
storpiare..... 537
straccia sarde..... 275
straperlo esp..... 508
strappare, -ppata, strarre, -atta it... 496
stratte it..... 495
stretta, -ttura it.... 496
striks burgonde.... 294
stroppiare it..... 537
strovele it..... 481
stunda germ..... 536
Stunde all..... 536
stur all..... 312
**sturiliggs* gotique.. 312
sturiling all..... 312
**subterius*..... 247
sueño profundo esp.. 417
suerte esp..... 504
sufrido esp..... 507
suié, -ier, -ivre fr... 128
suiva port..... 271
sumere veniam..... 470
summo (in), suo (in). 521
super- esp. chil..... 542
Super rocham..... 549
superius..... 247
supra esp. chil..... 542
surge it..... 469
sus fr..... 435, 445
suscipere veniam.... 470
suslent fr..... 127
suva port..... 271

T

tactus..... 537
Tagadell cat..... 549
**taheins, tahjan* gotique..... 303
taïna prov..... 303
taion fr..... 182
tala port..... 269
talante esp..... 506
tálanto it..... 506
talen all..... 391
talo, -lus..... 130
**támaro*..... 271
tanjasno port..... 271
tant fr..... 436
tarry angl..... 391
tastare it..... 537
Tau all..... 311
taub all..... 305
taxare it..... 470
**taxitare, *-xus*..... 537
Teil all..... 393
tel fr..... 436
telera, -ro esp..... 130
telier, -llier fr..... 130
telum..... 130
tempestad esp..... 505
tempestas..... 505
tenaus fr..... 127
tenser fr..... 411
tentilhão port..... 271
terco esp..... 421
**teri* germ..... 305
Teri fr..... 126
terrebele, -rrevele, -vile, -rribile it... 481
Tervagant..... 276
testigo port..... 268
tet, teulat cat..... 134
tieira prov..... 306
tiengan arag..... 133
tindré cat..... 134
tir..... 535
tirannia, -nno, -rare it..... 119
tire fr..... 306
tiru it..... 535
tirus..... 535
titre fr..... 283
toballas arag..... 133
toil fr..... 126
tondere in crucem... 468
Tonette liég..... 549
tor (au) françois fr. 126, 129
tornus..... 252
tórtola esp..... 251
**totti, *-ttos*..... 300
tou all..... 311
tourniquet fr..... 536
tout fr..... 441, 546
tracta it..... 496
trai it..... 537
trait fr..... 496
traitiz (a) moz fr... 411
tranne it..... 537
trans..... 247
trans- esp. chil..... 542
trarre it..... 496
traskia sarde..... 275
tratta, -tto it..... 496
travès port..... 268
Trebuchet fr..... 520
trégar port..... 418
tresluer fr..... 422
Triboer nordique.. 520
Triböet fr..... 520
triggwa gotique.... 311
trist angl..... 283
trist(r)e fr..... 283
tristre fr..... 52
triticum..... 116
triuwa all..... 311
triuwe fr..... 178

tro cat..... 134
trobador, trobar prov..... 276, 292
trois fr.-prov..... 294
trottin fr..... 538
trous fr.-prov..... 292
trover fr..... 292
truis fr..... 292
trusk burgonde.... 294
trust angl..... 283
trutes flories fr..... 113
tryst angl..... 283
-tt- fr..... 138
tuccare sarde..... 278
Tuileries (les) fr.... 116
tuinho port..... 271
Tuirbe irl..... 520
tuit fr..... 300
tullen all..... 391
tupi port. brésil.... 119
Turbe irl..... 520
*turpis, *-pius*..... 537

U

-ū-..... 142
**-uclare*..... 270
-ué arag., cat..... 414
ueil (l') dou cuer fr. 413
-úi cat..... 547
uia..... 534
ululatu..... 118
**ulvos* germ..... 404
un (être sans) fr.... 522
unus..... 487
Urdemalas (Pedro) esp..... 415
**urgoli* germ..... 305
uso it..... 488
utlag ags..... 394
utlague agn..... 394
**uwwilo* germ..... 536
-uy arag., cat..... 414

V

vaine fr..... 469
valenbrunum..... 533
vangile (la) fr..... 528
vanus..... 120, 272
vas fr.-prov..... 293
vaslet fr..... 196
vassal fr..... 308
vassau prov..... 308
vavaseres, -assor fr.. 129
veine fr..... 469
vel(l)ido esp..... 421
venatu..... 534
vendetta it..... 496
venia(e)..... 469
venia, -are, -nie it.. 469
venia prov..... 469
ventura esp..... 504
ver port..... 271
vergel esp..... 251
ver(s) fr..... 131
via, -ado(s) esp..... 534
viado port..... 534
viat cat..... 534
viel fr..... 548
vigile fr..... 526
Vignats, -ay fr..... 354
vil esp..... 509
vil fr..... 129
villa..... 543
villana et aspramente it..... 549
villatique fr..... 135
villatus..... 534
Vinacium, -cum..... 354
vintance. Voir *viutance*.
Vinwen gallois..... 430
**virare*..... 252
vis fr..... 129
vitreg roum..... 120
vitricus..... 120
vitruk alb..... 120
viutage, -ance fr..... 126
vivacius..... 247
Viviane fr..... 430
vivienda esp..... 506
vivtage. Voir *viutage*.
voglio, -iono it..... 486
vogue fr.-prov..... 548
voici, -cy fr... 449, 454
voie fr..... 441
voilà fr..... 454
vol(e) it..... 486
volcan esp., fr..... 276
volisse it..... 485
voluntad esp..... 506
volves..... 404
vous fr..... 536
Vulcanello (monte), vulcano, Vulcano it..... 276
vulturnu..... 507

W

**waidanjan, *-danōn* germ..... 533
Waldenburg all..... 532
walebrun fr..... 532
**waspa* gaul..... 537
waspail fr..... 537
weidenōn all..... 533
weit all..... 248
wèspa liég..... 537
wesselbrunit all..... 533
Widder all..... 308
withrus gotique..... 308
wohl all..... 390

X Y Z

xaguarço esp..... 274

-y angl..... 391
y fr..... 437
yes arag..... 133
yla fr..... 437
ysembrunes esp..... 532
ysenbrun fr..... 532
yueves esp..... 532

zabumba port..... 120
zet néerl..... 136
zirro port..... 271

P. C.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

FLUTRE (L.-F.), Nouveaux fragments du manuscrit dit d'Annonay des œuvres de Chrétien de Troyes 1

FOULET (Lucien), L'effacement des adverbes de lieu 433

FRAPPIER (Jean), Le Graal et la chevalerie 165

GUY DE NANTEUIL. Voir MONFRIN (Jacques).

HOLDEN (Antony John), L'authenticité des premières parties du *Roman de Rou* 22

KNOWLES (Christine), Jean de Vignay, un traducteur du XIVe siècle. 353

KOHLER (Eug.), Le sens large du vocabulaire espagnol 498

LECOY (Félix), Les mots d'origine burgonde dans le *Girart de Roussillon*. A propos d'un livre récent 289

LEJEUNE (Rita), Une allusion méconnue à une *Chanson de Roland* ... 145

MICHA (Alexandre), Deux études sur le Graal. II : Le « Livre du Graal » de Robert de Boron 316

MONFRIN (Jacques), Fragments d'un manuscrit de *Guy de Nanteuil* ... 216

PÉZARD (André), Faux noms de lieux dans les *Laudi* de Jacopone ... 457

RICE (Winthrop H.), Deux poèmes sur la chevalerie : *Le Bréviaire des nobles* d'Alain Chartier et *le Psaultier des vilains* de Michault Taillevent 54

MÉLANGES

FRANK (István), « Tuit cil qui sunt enamourat » (Notes de philologie pour l'étude des origines lyriques, II) 98

HENRY (Albert), Ancien français *le mesfaire* 389

— La chanson R 1298 108

— Sur le vers 96 du *Jeu de la Feuillée* 243

MACHABEY (A.), Problème de lyrique médiévale 384

MICHA (Alexandre), Sur trois vers du *Joseph* de Robert de Boron (v. 2785-2787) 240

NEWSTEAD (M. D. E.), Sur les vers 422-435 du *Roman de Renart* 524

NITZE (William A.), Le *bruiden* celtique et le château du Graal 231

— Le *bruiden* et la lance-qui-saigne 512

ROQUES (Mario), Deux notules sur des passages contestés du manuscrit d'*Aucassin et Nicolette*..... 520
SPITZER (Leo), Ancien français *dalier*..... 390

DISCUSSIONS

LECOY (Félix), Espagnol *alrededor*..... 249
SPITZER (Leo), Espagnol *alrededor*..... 245
— Salvatore SANTANGELO, L'amore lontano di Jaufre Rudel... 396

COMPTES RENDUS

ALVAR (Manuel). Voir *Los Fueros de Sepúlveda.*
AUDA (Antoine), Les « Motets wallons » du manuscrit de Turin : Vari 42 (F. LESURE)..... 265
BENEDETTO (Luigi Foscolo), Il dialogo di Villon col suo Cuore (Jean FRAPPIER)..... 263
BRUNELLI (G. A.). Voir Villon, Le Rime.
FOX (J. H.), ROBERT DE BLOIS, étude... suivie d'une éd. critique (Félix LECOY)..... 405
GAUTIER DE COINCY, De la bonne enpereris qui garda loiaument sen mariage, éd. par E. von KRAEMER (Félix LECOY)..... 409
Gerbert de Metz. Voir TAYLOR (Pauline).
GIBERT (Rafael). Voir *Los Fueros de Sepúlveda.*
KRAEMER (E. von). Voir GAUTIER DE COINCY.
Los Fueros de Sepúlveda, ed... por Emilio SAEZ ; estudio... por Rafael GIBERT..., por Manuel ALVAR..., por Atilano G. RUIZ-ZORILLA ; prologo del... Pascual MARIN PEREZ (Bernard POTTIER). 529
MARIN PEREZ (Pascual). Voir *Los Fueros de Sepúlveda.*
Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario ROQUES, t. III (M. R.)..... 116
— t. IV (M. R.)..... 535
ORR (John). Voir Studies in romance philology...
RIQUER (Martín de), Los cantares de gesta franceses (sus problemas, su relación con España) (D. McMILLAN)..... 255
ROBERT DE BLOIS. Voir FOX (J. H.).
ROQUES (Mario). Voir Mélanges de linguistique et de littérature romanes...
RUIZ-ZORILLA (Atilano G.). Voir *Los Fueros de Sepúlveda.*
SAEZ (Emilio). Voir *Los Fueros de Sepúlveda.*
Studies in romance philology and french literature presented to John ORR (Félix LECOY)..... 403
TAYLOR (Pauline), éd. *Gerbert de Metz*, chanson de geste du XII^e^ siècle (Félix LECOY)..... 122
VILLON, Le Rime, a cura di G. A. BRUNELLI (Jean FRAPPIER)..... 263

PÉRIODIQUES

Archivo de filología aragonesa, IV, 1952 et V, 1953 (B. POTTIER) ... 414
Bibliothèque de l'École des chartes, CXI, 1953 (P. CÉZARD) 540
Boletim de filologia (Lisboa), VII, 1940-1944, VIII, 1945-1947, IX, 1948, X, 1949, XI, 1950, XII, 1951 et XIII, 1952 (B. POTTIER) ... 265
Boletín de filología (Santiago de Chile), VI, 1950-51 et VII, 1952-53 (B. POTTIER) 541
Boletín de la Real Academia de buenas letras de Barcelona, XXIV, 1951-1952 (István FRANK) 131
Boletín del Instituto Caro y Cuervo (« Thesaurus », Bogotá), VII, 1951 et VIII, 1952 (B. POTTIER) 415
Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne, V, 1953 (M. R.) 132
Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXVII, 1953 (P. C.) 541
Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, XLVIII, 1953 (M. R.). 543
Cahiers de l'Association internationale des Études françaises, 6, juillet 1954 (M. R.) 543
Convivium, nouv. série, 4, juillet-août 1954 (M. R.) 543
Estudios de edad media de la corona de Aragón, III, 1947-1948 et IV, 1951 (B. POTTIER) 133
Estudis románics (Barcelona), I, 1947-1948 (B. POTTIER) 133
Le Moyen Age, LIX (4e série, t. VIII), 1953 (P. C.) 543
Neophilologus, XXXII, 1948, XXXIII, 1949, XXXIV, 1950, XXXV, 1951, XXXVI, 1952 et XXXVII, 1953 (M. R.) 135
Orbis, II, 1953 (M. R.) 417
Rendiconti dell'Istituto lombardo, LXXXVI, 2, 1953 (M. R.) 545
Revue des langues romanes, LXX, 1950 et LXXI, 1951 (M. R.) 137
Revue musicale, 222, 1953-1954 (M. R.) 281
Romanische Forschungen, LXI, 1948, LXII, 1950 et LXIII, 1951 (A. MICHA) 417
Studia neophilologica, XXIV, 1952 et XXV, 1953 (M. R.) 137
Studier i modern Sprakvetenskap, XVIII, 1953 (M. R.) 138
Vox romanica, IV, 1939, VI, 1941-1942 et VIII, 1945-1946 (M. R.). 421
Zeitschrift für romanische Philologie, LXVI, 1950, LXVII, 1951 et LXVIII, 1952 (M. R. et P. C.) 274

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Altfranzösisches Wörterbuch. Voir TOBLER-LOMMATZSCH.
ANDERSSON (Sven), Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français *tout* 546

Anglo-norman political songs, éd. par Isabel S. T. Aspin..... 141
Aspin (Isabel S. T.). Voir Anglo-norman political songs.
Benoit, Chronique des Ducs de Normandie, éd. par Carin Fahlin, t. II..... 141, 281
Bergin (Thomas G.). Voir Lyric poetry of the italian renaissance...
Cesare (Raffaele de), Su di un gruppo di glosse antico-francesi in un lessico latino dell'XI secolo..... 427
Chatton (René), Zur Geschichte der romanischen Verben für «sprechen, sagen und reden»..... 424
Cornu (Maurice), Les formes surcomposées en français..... 140
Craig (Barbara M.), *L'Estoire de Griseldis*..... 550
Deferrari (Harry A.), The phonology of Italian, Spanish and French..... 551
Delarue (P.). Voir Millien (A.) et P. Delarue.
Delbouille (M.), Notes de philologie et folklore : I. La légende de Herlekin ; II. Les origines de *Pacolet*..... 425
Ernout (Alfred), Aspects du vocabulaire latin..... 282
Fahlin (Carin). Voir Benoit, Chronique des Ducs de Normandie.
Falk (Paul), *Pir* + suff. «fuseau» à la lumière du celtique..... 427
Fermin (Maria H. J.), Le vocabulaire de Bifrun dans sa traduction des quatre Évangiles..... 283
Frank (István), Répertoire métrique de la poésie des troubadours, t. I..... 140
Französisches etymologisches Wörterbuch. Voir Wartburg (W. von).
Frappier (Jean), éd. *La mort le roi Artu*, roman du XIIIe siècle..... 424
Gaiffier (Baudoin de), Les sources latines d'un miracle de Gautier de Coincy (l'apparition de sainte Léocadie à saint Ildefonse)..... 143
Gedächtnisschrift für Adalbert Hämel..... 425
Hämel (Adalbert). Voir Gedächtnisschrift...
Hatcher (Anna Granville), The old-french poem *Saint Alexis* : a mathematical demonstration..... 143
Henry (Albert), Chrestomathie de la littérature en ancien français.... 281
Hutter (Harriet S.). Voir Kahane (Henry R.) et Harriet S. Hutter.
Kahane (Henry et Renée), The position of the actor expression in colloquial mexican spanish..... 283
Kahane (Henry R.) et Harriet S. Hutter, The verbal categories of colloquial brazilian portuguese..... 283
Kahane (Henry R.) et Sol Saporta, The verbal categories of judeo-spanish..... 283
Knops (J. P. H.), Études sur la traduction française de la *Morale à Nicomache* d'Aristote par Nicole Oresme..... 142

Le Gentil (Pierre), Le virelai et le villancico; le problème des origines arabes 552
— La poésie lyrique espagnole et portugaise à la fin du moyen âge; deuxième partie, Les formes 551
Léonard (Émile G.), Les angevins de Naples 432
Lévi-Provençal (E.), Arabica occidentalia, II : 1. Quelques observations à propos du déchiffrement des *hargas* « mozarabes ». 2. Les vers arabes de la chanson V de Guillaume IX d'Aquitaine 428
Levy (Raphaël), La désinence *-eresse* en vieux français 427
Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum 141, 281
Lind (L. R.). Voir Lyric poetry of the italian renaissance.
Lommatzsch (Erhard), Kleinere Schriften zur romanischen Philologie. 425
— Voir Tobler-Lommatzsch.
Lyons (Faith), Huon de Méry's *Tournoiement d'Antéchrist* and the *Queste del Saint Graal* 430
Lyric poetry of the italian renaissance, an anthology with prose translations, collected by L. R. Lind, with an intr. by Thomas G. Bergin 429
Machabey (Armand), Hégémonie de la Rythmique musicale au XIIIe siècle 428
Martinet (André), About structural sketches 284
— Celtic lenition and western romance consonants 284
— Concerning the preservation of useful sound features 284
— De la sonorisation des occlusives initiales en basque 284
— Function, structure and sound change 284
— Occlusives and affricates, with reference to some problems of romance phonology 284
— Some problems of italic consonantism 284
Mary (André), La fleur de la prose française depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle 286
Massignon (Geneviève), Contes de l'Ouest 424
Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaëlsson 547
Michaëlsson (Karl). Voir Mélanges de philologie...
Millien (A.) et P. Delarue, Contes du Nivernais et du Morvan 287
Nitze (W. A.), An arthurian crux : Viviane or Niniane ? 430
— Turoldus, author of the *Roland* ? 430
Palgen (R.), Ursprung und Aufbau der Komödie Dantes 428
Pellegrini (Silvio). Voir Turoldo.
Petri (Franz), Zum Stand der Diskussion über die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch-romanischen Sprachgrenze 432
Poerck (Guy de), La diphtongaison des voyelles fermées du latin, principalement dans le domaine gallo-roman et la palatalisation de *ŭ*. 142

Reese (Gustave), Music in the Renaissance 551
Renucci (Paul), Dante disciple et juge du monde gréco-latin 428
Rice (W. H.), The birth-date of Michault Taillevent 432
Richthofen (Eric von), Estudios epicos medievales 286
Russo (F.), Histoire des sciences et des techniques, Bibliographie 550
Saporta (Sol). Voir Kahane (Henry R.) et Sol Saporta.
Sarolli (G. R.), L'episodo di Montflor e la data di composizione del *Roman de Thèbes* 429
Séchelles (D. de), L'origine du Graal 430
Séguy (Jean), Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne. 280, 546
Seris (Romero), Manual de bibliografía de la literatura española 546
Singleton (Charles S.), Commedia, elements of structure 281
Solente (S.), Le grand recueil La Clayette à la Bibliothèque nationale 431
Straka (Georges), Notes de phonétique générale et française à propos d'un livre récent 427
Thesaurus linguae latinae 281
Tilander (Gunnar), Essais d'étymologie cynégétique 282
— Los fueros de la Novenera 141
Tobler-Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch 281, 546
Togeby (Knud), Le problème de l'article en roumain 285
— Le problème du neutre roumain 285
Turoldo, La Canzone di Rolando, trad. Silvio Pellegrini 143
Uddholm (Alf), *Formulae Marculfi*, études sur la langue et le style ... 141
Uhlfelder (Myra L.), *De proprietate sermonum vel rerum*, a study and critical edition of a set of verbal distinctions 550
Via domitia, Études de linguistique consacrées au Sud de la France et au Nord de l'Espagne 424
Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana 424
Wagner (R. L.), Grammaire et philologie 283
Wartburg (W. von), Französisches etymologisches Wörterbuch. 140, 424
Weber (Hans), Das Tempussystem des Deutschen und des Französischen 281
Wilkins (Ernest Hatche), A history of italian literature 428
Zorzi (Diego), Valori religiosi nella letteratura provenzale : la spiritualitá trinitaria 424
Zumthor (Paul), Histoire littéraire de la France médiévale, vie-xive siècles 286

CHRONIQUE

Nécrologie : Kjellman (Hilding), 139 ; Petrotta (R. P. Gaetano), 279.
Sociétés : Anglo-norman Text Society, 141, 280.

Publications annoncées : Périodiques: Filología romanza (Turin), 140; Bulletin du Centre d'Études philologiques et linguistiques de Palerme, 140; Studi mediolatini e volgari (Bologne), 141; Boletín de filología española, 281. Non périodiques : Geffrey Gaimar, Estoire des Engleis, éd. par Bell, 280; Jordan Fantome, Chronique, éd. par Ion Macdonald, 280; *Horn*, éd. par M. K. Pope, 280; Juan Corominas, Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana, 280.

Colloque du Graal, 279; Centre international de Civilisation médiévale (Poitiers), 280.

Collections : Actualités scientifiques et industrielles, 550; Anglo-norman Texts, 141, 280; Atti della Accademia delle Scienze di Torino, 263; Biblioteca románica hispánica, 255, 286; Bibliotheca Ekmaniana, 141; Bibliotheca romanica, 281; Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques, 140; Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Namur, 122; Contes merveilleux des provinces de France, 287, 424; Cynegetica, 282; Dante studies, 281; Études romanes de Lund, 546; Leges hispanicae medii aevi, 141; Mainzer romanistische Arbeiten, 546; Papers and monographs of the american academy in Rome, 550; Publicazioni dell'Università cattolica del S. Cuore, 424; Romanica helvetica, 140, 281, 424; Textes littéraires français, 424; Vita e Pensiero, 263.

ERRATA 144, 288, 552

INDEX DES MOTS 553

TABLE DES MATIÈRES 569

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (C. N. R. S.)

Périodiques, collections, œuvres publiés et colloques organisés par les soins du C. N. R. S.

BULLETIN ANALYTIQUE, 3e partie trimestrielle consacrée à la Philosophie; abonnement annuel : France, 2.000 frs; Étranger, 2.500 frs; abonnement aux tirages à part : France, 800 frs; Étranger, 1.000 frs. Vente : Centre de Documentation du C. N. R. S., 16 rue Pierre-Curie, Paris, 5e; C. C. P. : Paris, 9.131-62; Tél. : DAN 87-20.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES, nº 1 : 300 frs; numéro en préparation.

Vente : Service des publications du C. N. R. S., 45 rue d'Ulm, Paris 5e ; C. C. P. : Paris, 9.061-11 ; Tél. : Ode 81-95.

Gallia. Organe du Comité technique de la Recherche archéologique en France.

T. V, fasc. 1 : 1.200 frs ; fasc. 2 : 1.200 frs ; t. VI, fasc. 1 : 1.800 frs ; fasc. 2 : 1.600 frs ; t. VII, fasc. 1 : 1.400 frs ; fasc. 2 : 2.400 frs ; t. VIII ; 3.000 frs ; t. IX : 2.200 frs ; t. X : 1.900 frs ; t. XI, fasc. 1 : 3.000 frs ; fasc. 2 : 2.400 frs ; t. XII : sous presse.

Suppléments à Gallia :

H. Rolland, Les fouilles de Glanum..... 800 frs
J. Formige, Le trophée des Alpes..... 960 frs
H. Rolland, Fouilles de Saint-Blaise..... 2.200 frs
P. Vuilleumier, Fouilles de Fourvières..... 1.500 frs
Benoit, Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille. 1.400 frs
Chenet-Gaudron, La céramique gallo-romaine d'Argonne, en prép.

Vente : Revue Gallia, 155 rue de Sèvres, Paris, 15e ; C. C. P. : Paris, 9.152-20 ; Tél. : Suf 68-40.

Cohen et Meillet, Les langues du Monde : 2e édition..... 6.400 frs

Vente : Libr. Honoré Champion, 7 quai Malaquais, Paris, 6e, ou, particuliers seulement, Service des Publications du C. N. R. S.

Lefebvre-Terracine, Recueil de documents relatifs aux séances des États Généraux de 1789..... 2.500 frs

Mlle Pellegrin, La bibliothèque des Visconti Sforza, en prép.

Colloques internationaux, Sciences humaines :

I. Pensée humaniste et tradition chrétienne aux XVe et XVIe siècles. 1.800 frs

II. Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVIe siècle (Vente : Presses Univ. de France)..... 1.500 frs

III. Les romans du Graal aux XIIe et XIIIe siècles, en prép.

Vente : Service des Publications du C. N. R. S.

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Février 1955.
Dépôt légal 1er trimestre 1955.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6678. — N° d'ordre chez l'éditeur : 300.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1955 en un tome, t. LXXVI, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Table des manuscrits; Table des collaborateurs; Table des auteurs recensés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XLIII

LOUIS DESGRAVES

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTESQUIEU

Un volume grand in-8° de 272 pages..... 2000 fr.

XLIV

PAUL ÆBISCHER

TEXTES NORROIS ET LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE, I

Un volume grand in-8° de 69 pages..... 900 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

80

MARIO ROQUES

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794)

I. — EREC ET ENIDE

Un volume in-8° de LVII-285 pages..... 800 fr.